


PIE-GRIECHE ECORCHEUR

Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	
<p><u>Description :</u> Cet Oiseau est caractérisé par le large bandeau noir qui traverse le front, sa tête et son cou gris et son dos rouge brunâtre. Le dessous du corps est blanc rosé.</p>	
<p><u>Habitats :</u> Le Pie-grièche écorcheur affectionne les milieux semi-ouverts composés de prairies parsemées de buissons épineux et comportant un maillage de haies peu dense.</p>	
<p><u>Reproduction et hivernage :</u> Le nid est construit dans un buisson épineux. Les œufs sont pondus généralement entre fin mai et début juin. Une ponte de remplacement est assez fréquente. La Pie-grièche passe l'hiver en Afrique.</p>	
<p><u>État de conservation :</u> En France, les effectifs semblent en baisse (-10 % depuis 1989), mais ce n'est pas significatif notamment suite à une hausse depuis les années 2000 (Figure 20). Elle n'est pas menacée en région Centre-Val de Loire.</p>	
<p><u>Population locale :</u> Un couple a été observé au nord du périmètre d'étude et Un individu chantant a été observé à l'ouest du site. L'espèce est localisée sur les haies de la zone d'étude (localisation sur les cartes ci-dessous). L'espèce se reproduit avec certitude dans le site d'étude. Elle dispose d'un important habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).</p>	

Source : ADEV Environnement

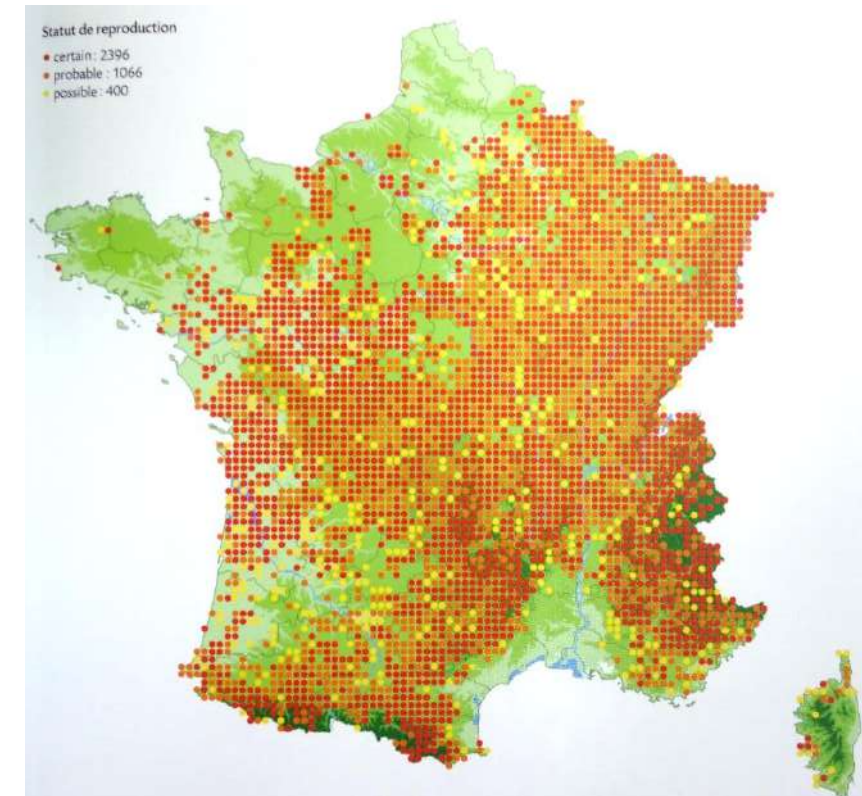


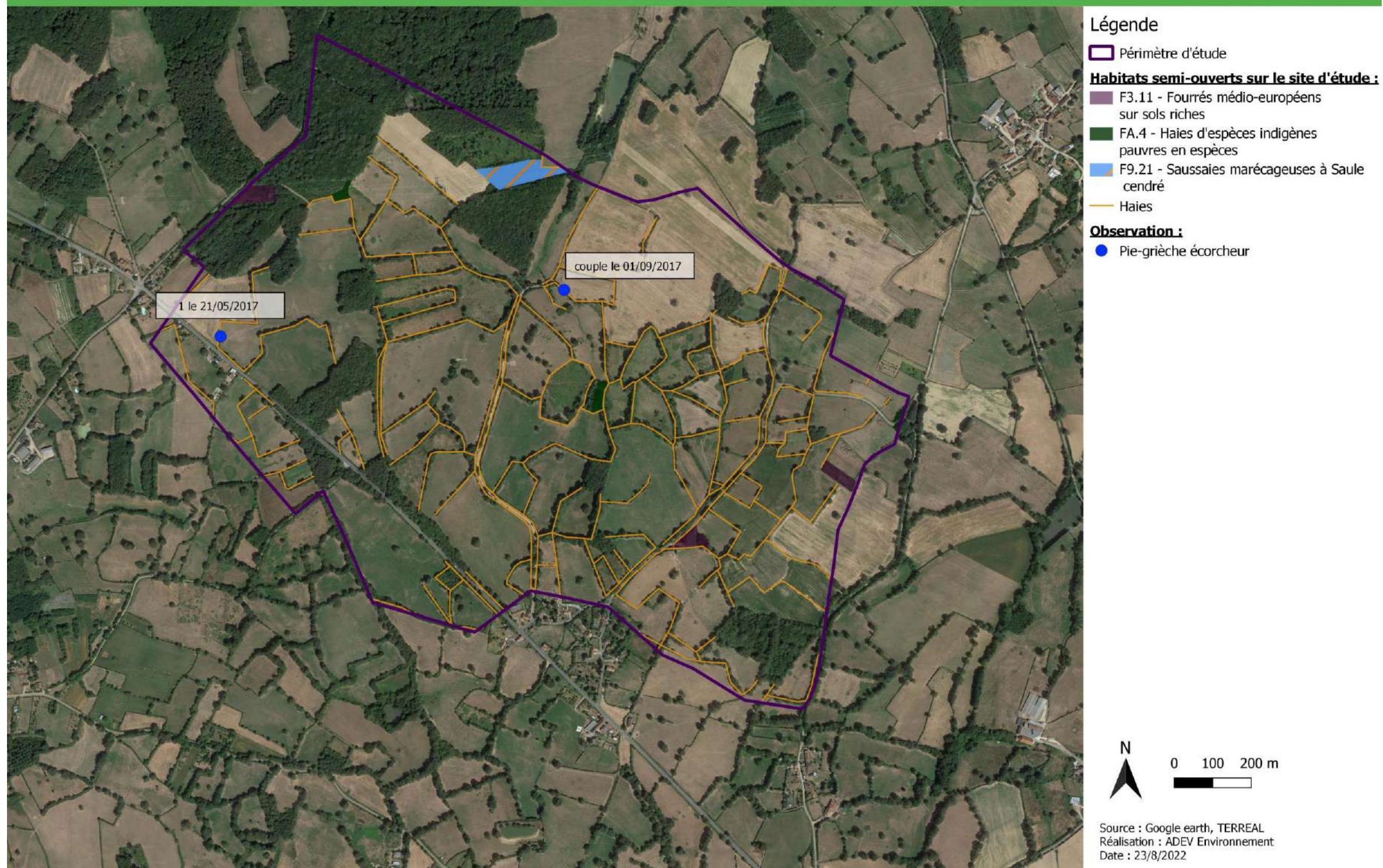
Figure 20 : Répartition des populations nicheuses de Pie-grièche écorcheur en France

Source : ISSA N. et MULLER Y., 2015



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sancierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la Pie-grièche écorcheur (nidification et repos) au sein du site d'étude



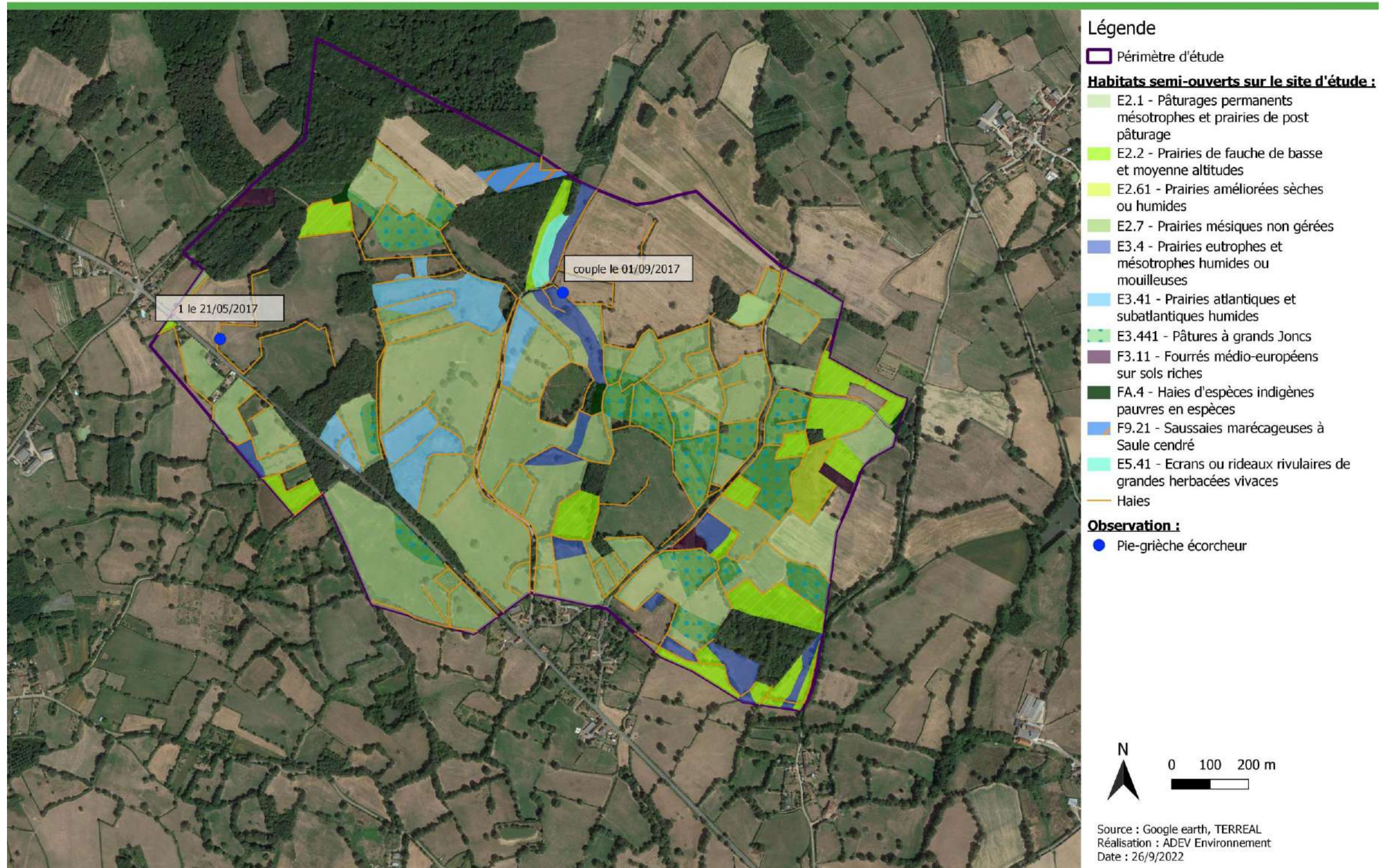
Carte 53 : Habitat de la Pie-grièche écorcheur (nidification) sur le site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la Pie-grièche écorcheur (alimentation) au sein du site d'étude



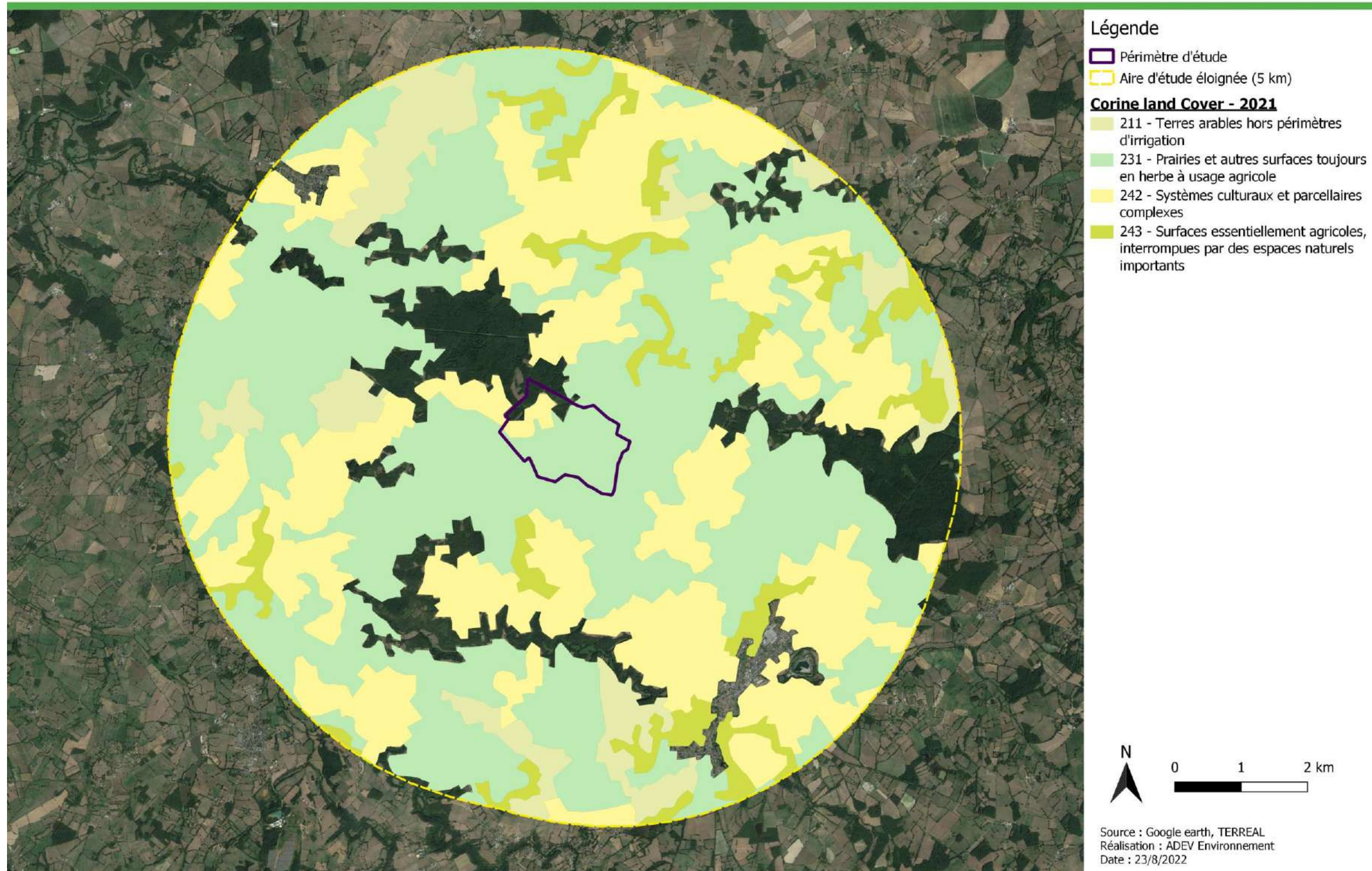
Carte 54 : Habitats de la Pie-grièche écorcheur (alimentation) sur le site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)


Habitats de la Pie-grièche écorcheur (nidification, alimentation et repos) sur l'aire d'étude éloignée



Carte 55 : Habitats de la Pie-grièche écorcheur en période de reproduction sur l'aire d'étude éloignée

Source : ADEV Environnement, Google earth, Corine Land cover 2021

TARIER PATRE

Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>	
<p><u>Description :</u> Le mâle adulte nuptial est d'identification facile de par son plumage tricolore, noir, blanc et roux. La tête est comme couverte d'un capuchon noir qui inclut l'œil noir et qui est souligné latéralement par deux larges bandes blanches formant demi-collier. Le manteau, le dos et les couvertures alaires sont pratiquement noirs. La poitrine est roux-châtain clair. Le ventre et les sous-caudales sont blancs. Les pattes sont noirâtres.</p>	 <p>Source : ADEV Environnement</p>
<p><u>Habitats :</u> Le Tarier pâtre est une espèce typique des landes, des friches ou encore des jeunes stades forestiers. On le rencontre également dans les milieux bocagers, les haies, les talus de bords de route ou encore les friches industrielles.</p>	
<p><u>Reproduction et hivernage :</u> Début mars les Tariers pâtres sont sur leur territoire de reproduction. Pendant la période des parades, la femelle inspecte discrètement les talus, bordures de chemins, de fossés, les pieds de buissons et d'arbustes et leurs cachettes. C'est dans une de celle-ci, qu'elle va construire seule le nid, avec des feuilles et tiges sèches mais surtout de la mousse. Les jeunes éclosent entre 14 et 17 jours après la ponte. Vers le vingt-cinquième jour après la sortie du nid, le lien parental se rompt, alors qu'ils sont capables de se nourrir depuis plus d'une semaine.</p>	
<p><u>État de conservation :</u> En France ces 10 dernières années, les effectifs nicheurs au niveau national ont diminué de 11%, ce qui correspond à un déclin modéré (Figure 21). Le Tarier pâtre n'est pas menacé en région Centre-Val-de-Loire.</p>	
<p><u>Population locale :</u> 2 couples, 3 juvéniles et cinq autres individus ont été observés sur le périmètre d'étude. L'espèce se reproduit avec certitude dans le site d'étude (localisation sur les cartes ci-dessous). Il dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).</p>	

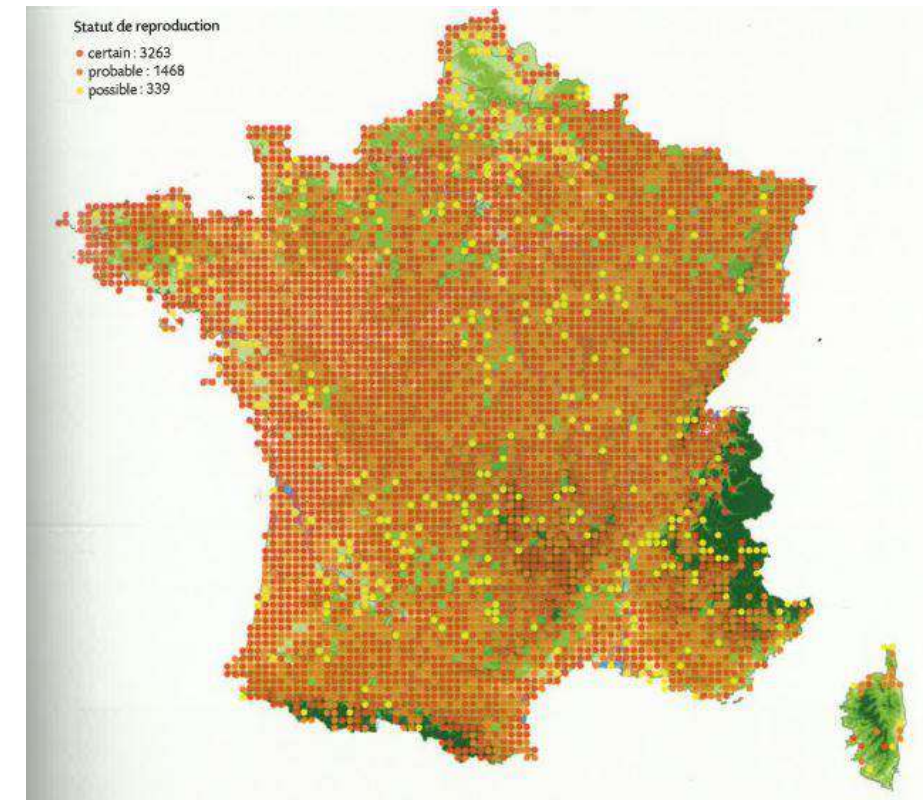


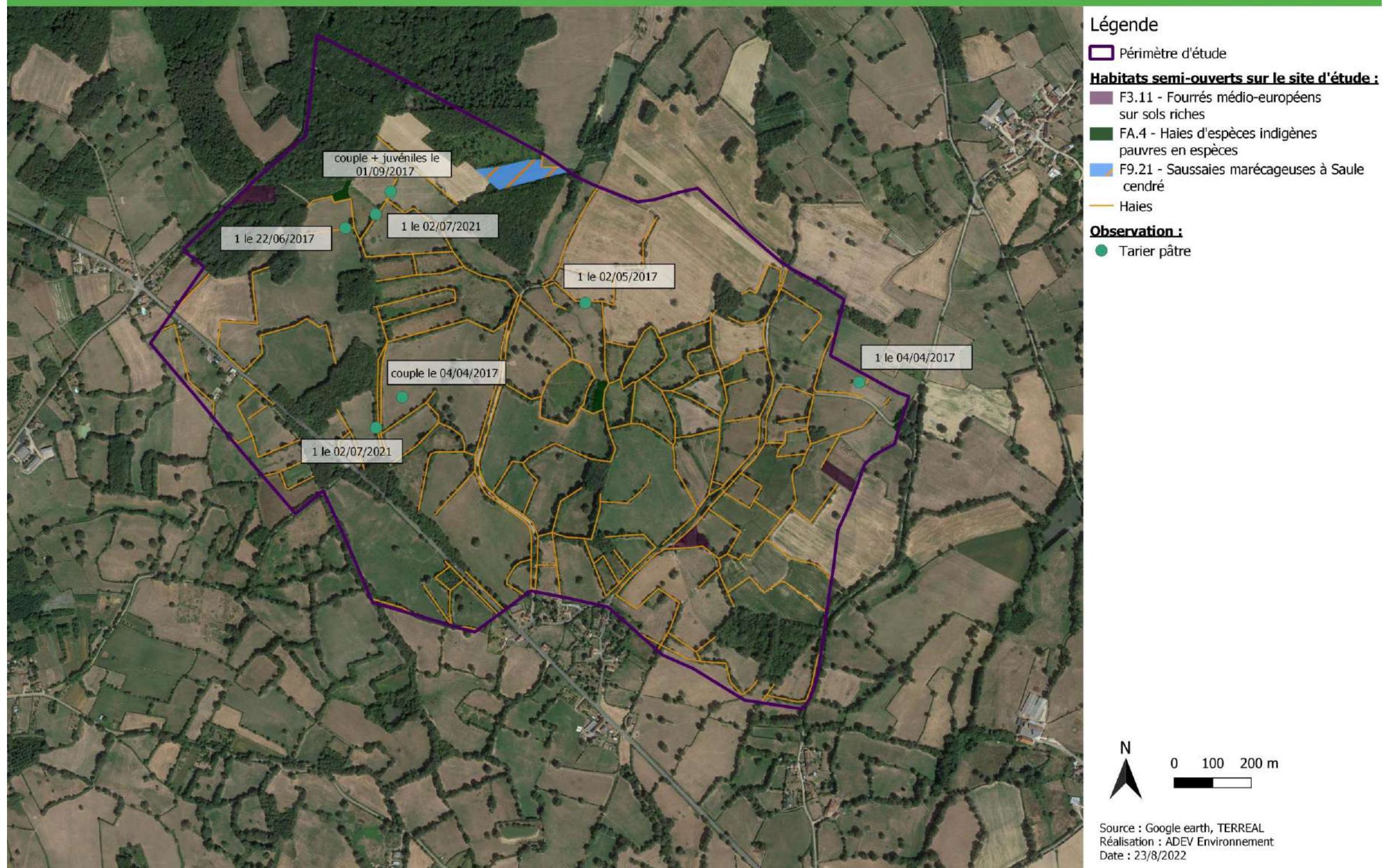
Figure 21 : Carte de répartition des populations nicheuses du Tarier pâtre en France

Source : ISSA N. et MULLER Y., 2015



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sancierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Tarier pâtre (nidification et repos) au sein du site d'étude



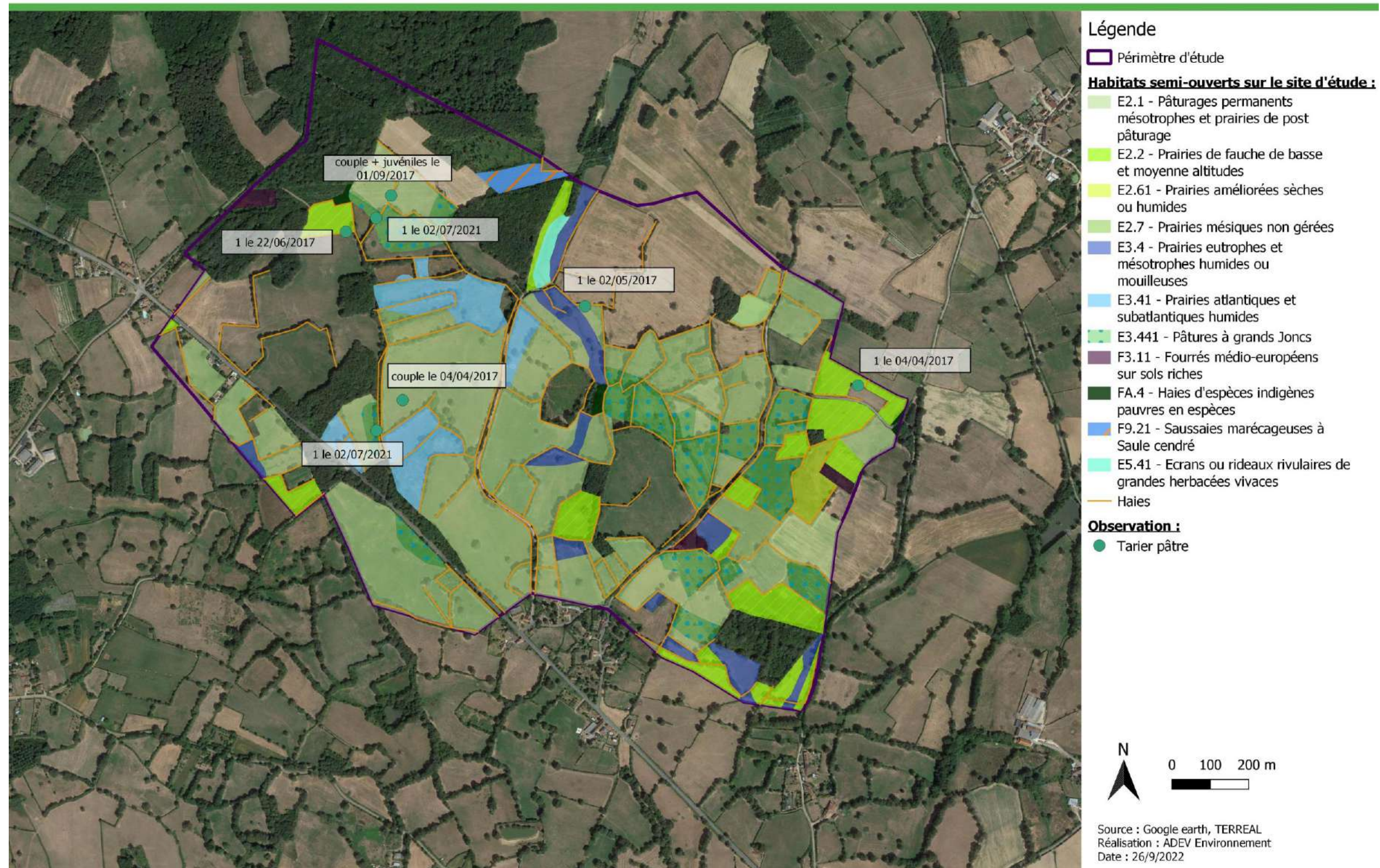
Carte 56 : Habitats du Tarier pâtre (nidification et repos) sur le site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacièges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Tarier pâtre (alimentation) au sein du site d'étude

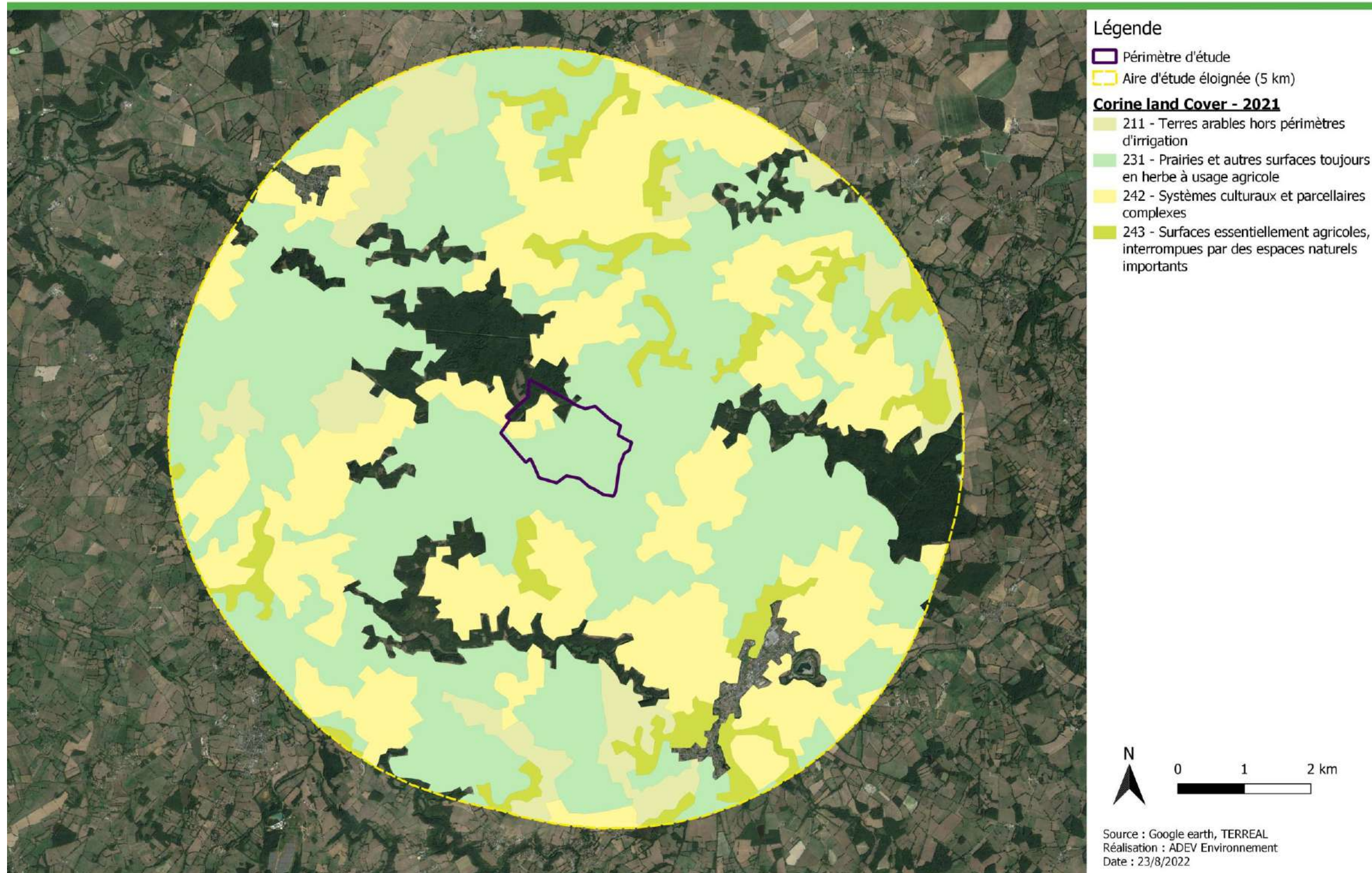


Carte 57: Habitats du Tarier pâtre (alimentation) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth




Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)
Habitats du Tarier pâtre (nidification, alimentation et repos) sur l'aire d'étude éloignée



Carte 58 : Habitats du Tarier pâtre en période de reproduction au sein de l'aire d'étude éloignée

Source : ADEV Environnement, Google earth, Corine Land cover 2021

VERDIER D'EUROPE

Verdier d'Europe <i>Carduelis chloris</i>	
<u>Description :</u> Le Verdier d'Europe a une coloration générale vert-olive à gris clair mais a le bord des rémiges primaires et de la queue jaune vif.	 <p>Source : Nicolas PETIT</p>
<u>Habitats :</u> Il fréquente divers milieux arborés semi-ouverts tels que les parcs et jardins, les milieux bocagers, les vergers, les lisières forestières, les clairières et les vergers.	
<u>Reproduction et hivernage :</u> Le nid du Verdier d'Europe est construit dans un arbre ou un arbuste. Deux à trois couvaisons sont effectuées entre avril et août. La population sédentaire de France est augmentée en hiver par les populations scandinaves et britanniques (Figure 22). En hiver, les Verdiers sont grégaires et forment parfois des dortoirs importants.	
<u>État de conservation :</u> Les populations de Verdier d'Europe sont également en déclin en France avec une baisse de 42 % depuis 1989. Il n'est pas menacé en région Centre-Val-de-Loire.	
<u>Population locale :</u> Un mâle a été entendu en septembre 2017 au niveau d'une haie de la zone d'étude, proche d'un boisement. L'espèce a été observée lors de la migration. Sur le site, (localisation sur les cartes ci-dessous) ils peuvent trouver un habitat favorable, de même qu'aux alentours (localisation sur la carte ci-après).	

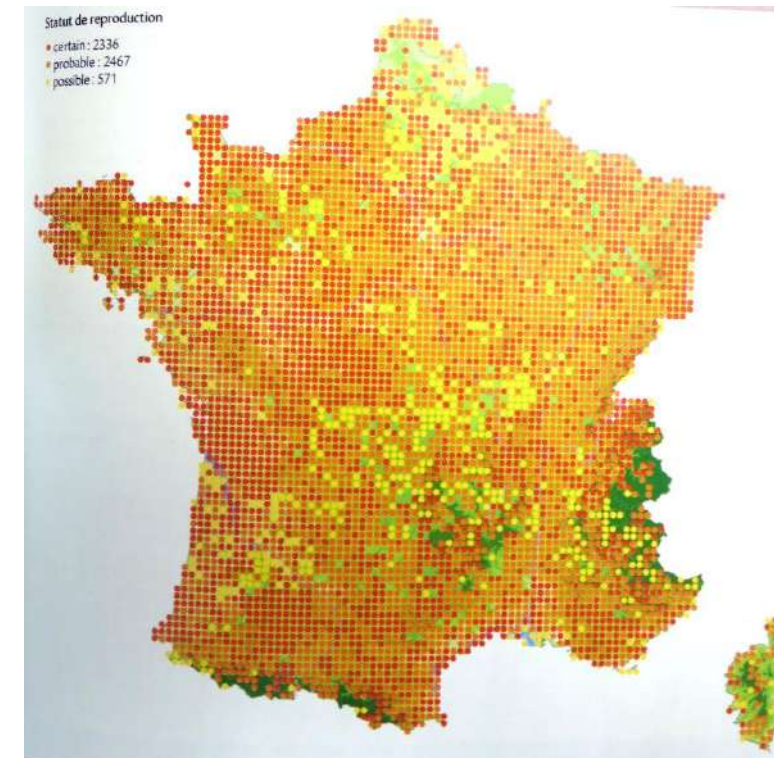


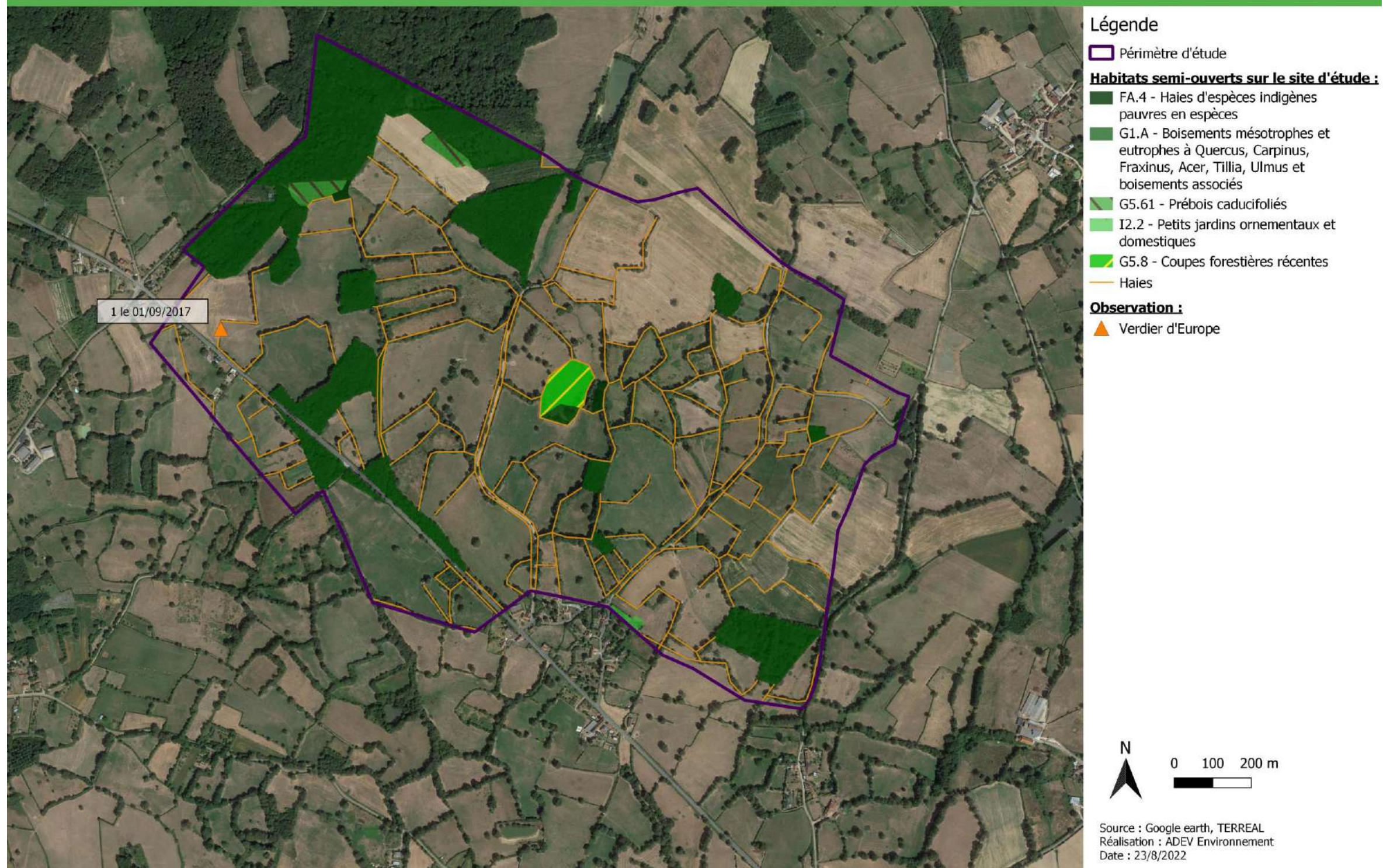
Figure 22 : Carte de répartition des populations nicheuses du Verdier d'Europe en France

Source : ISSA N. et MULLER Y., 2015



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Verdier d'Europe (nidification et repos) au sein du site d'étude



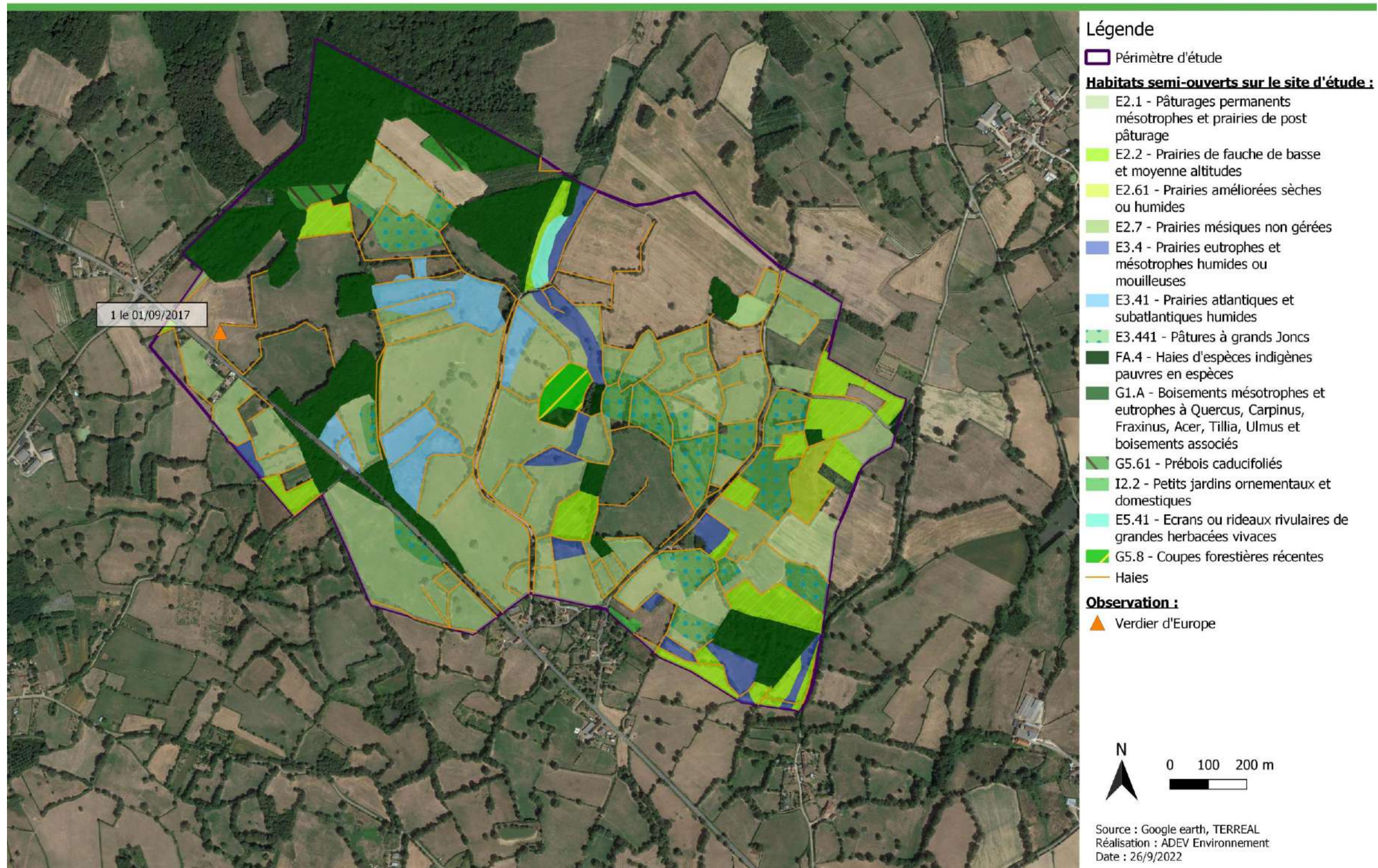
Carte 59 : Habitats du Verdier d'Europe (nidification et repos) sur le site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Verdier d'Europe (migration et alimentation) au sein du site d'étude

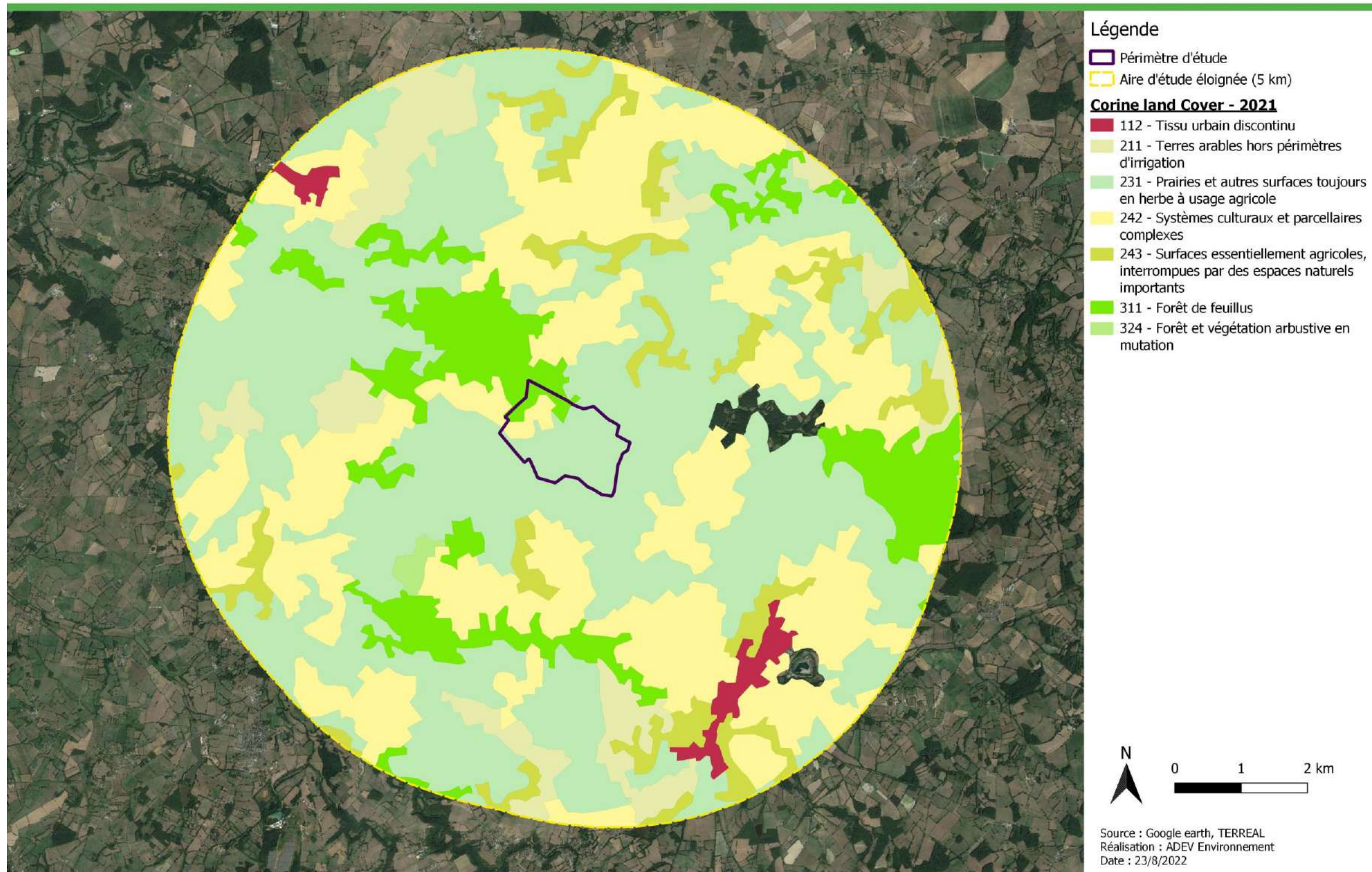


Carte 60: Habitats du Verdier d'Europe (alimentation) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)
Habitats du Verdier d'Europe (nidification, alimentation et repos) sur l'aire d'étude éloignée



Carte 61 : Habitats du Verdier d'Europe en période de reproduction au sein de l'aire d'étude éloignée

Source : ADEV Environnement, Google earth, Corine Land cover 2021

5.A.5 OISEAUX DU CORTEGE DES MILIEUX OUVERTS ET AGRICOLES

Ces espèces fréquentent les milieux ouverts tels que les espaces agricoles (monocultures intensives de petites et grandes tailles, prairies fauchées ou de pâtures).

Sur le site d'étude, ces espèces sont observées dans les cultures et les espaces prairiaux.

L'espèce emblématique de ces milieux est le Busard Saint-martin, qui niche au sein des cultures si les cultures lui conviennent.

Les espèces protégées du cortège des milieux ouverts sont recensées dans le tableau suivant, détaillant les effectifs et les informations relatives à leur état de conservation et leur statut biologique sur la zone d'étude.

Tableau 15 : Liste des oiseaux du cortège des milieux ouverts et agricoles

Nom vernaculaire	Effectif individu observé	DO ann 1	LRN nicheurs	LRR Nicheurs	Espèces dét. ZNIEFF	Statut biologique sur le site d'étude
Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>)	1		-	-		Np
Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>)	2					M
Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	1	X	-	NT	Nidification hors cultures	M
Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)	2		NT	-		A

Légende :

DO : Directive Oiseaux ; Ann. : annexe ; PN : protection nationale ; LRN/LRR : liste rouge nationale / régionale ; dét. : déterminante

Art. : article

Liste rouge : EN : En danger VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé

Statut biologique : Nc : nicheur certain ; Npr : nicheur probable ; Npo : nicheur possible ; P : de passage (en vol) ; H : hivernant

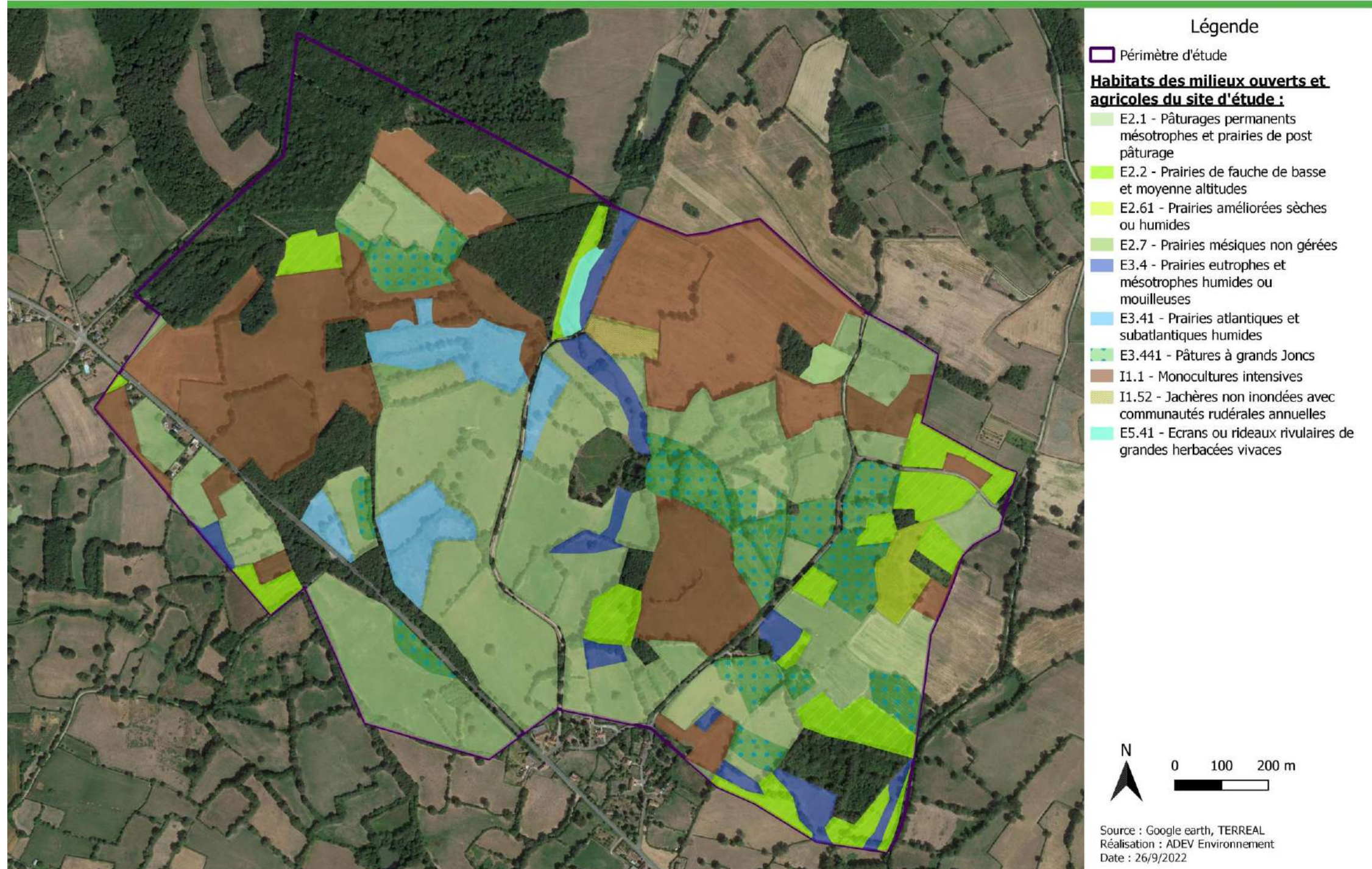
Les espèces protégées patrimoniales bénéficieront d'une fiche espèce détaillée, les espèces suivantes sont concernées : Le Busard Saint-Martin et le Faucon crécerelle. Ces espèces présentent des habitats de nidification, de repos et d'alimentation similaire, ainsi une seule cartographie illustre ces habitats.

HABITATS DES OISEAUX DU CORTÈGE OUVERT A L'ECHELLE DU SITE D'ETUDE



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats des oiseaux du cortège ouverts et agricoles (reproduction et de repos) au sein du site d'étude



Carte 62 : Habitats des oiseaux du cortège des milieux semi-ouverts (reproduction et repos) au sein du site d'étude

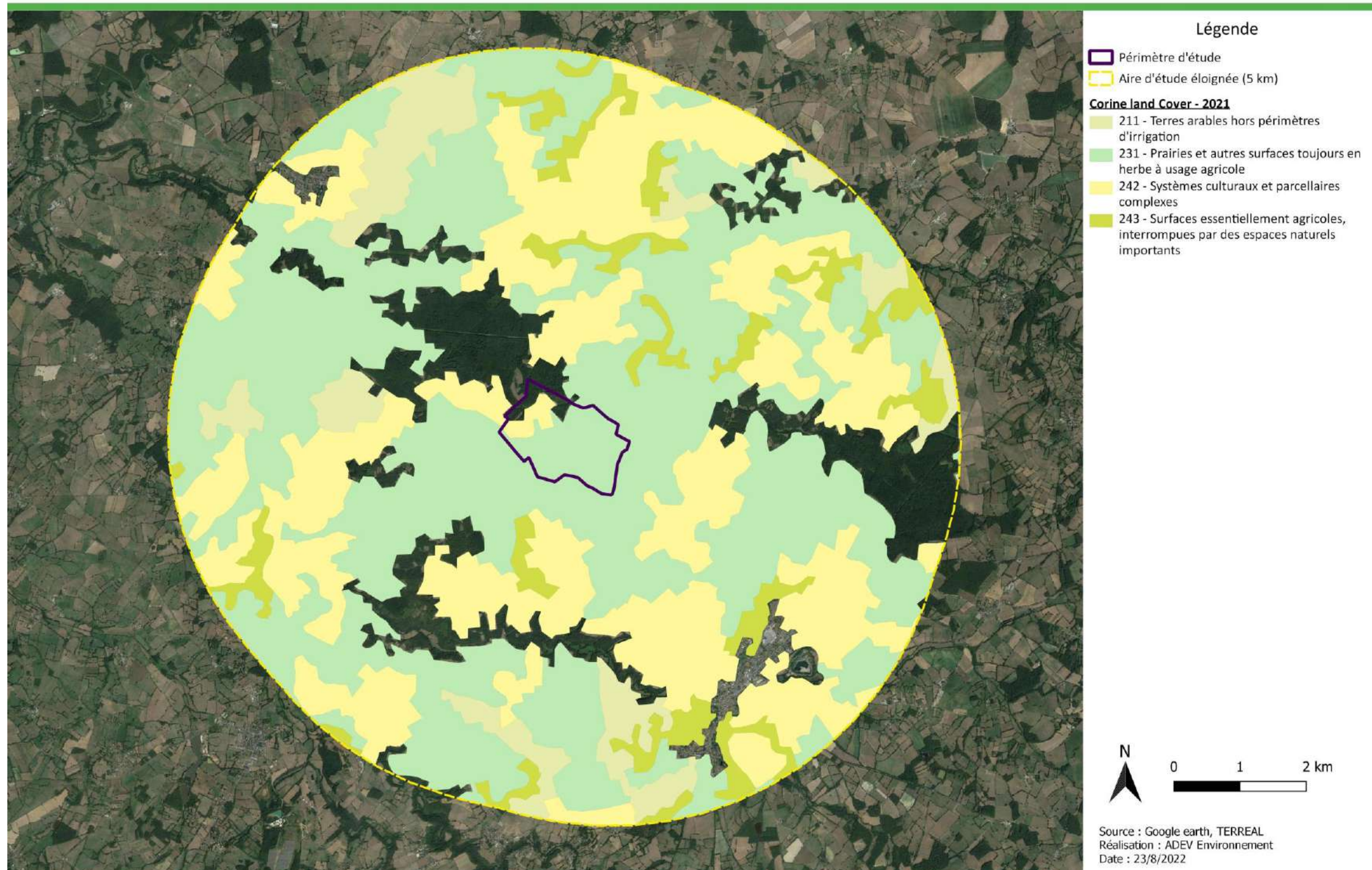
Source : ADEV Environnement, Google earth

HABITATS D'ESPECES A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE (10 KM)



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats des oiseaux du cortège des milieux ouverts et agricoles sur l'aire d'étude éloignée



Carte 63 : Habitats des oiseaux du cortège des milieux ouverts et agricoles à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (5km)

Source : ADEV Environnement, Google earth, Corine Land cover 2021

FICHE DES ESPECES PATRIMONIALES

BUSARD SAINT-MARTIN

Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	
<p>Description : Le Busard Saint-Martin mâle est gris clair avec un croupion blanc et l'extrémité des ailes noire. La femelle est brun sombre sur le dessus et jaunâtre rayé au-dessous.</p>	 <p>Source : Thomas CHESNEL</p>
<p>Habitats : Ce rapace vit dans les milieux ouverts à végétation peu élevée, notamment dans les cultures céréalières, mais aussi dans les clairières forestières, les landes et les jeunes plantations de résineux.</p>	
<p>Reproduction et hivernage : Le nid est construit au sol à l'aide d'herbes sèches ou de petits rameaux secs. Les œufs sont pondus fin avril, les jeunes sont émancipés entre mi-juin et mi-juillet, voire mi-août pour les pontes tardives. En août et septembre, ils gagnent le sud de la France et l'Espagne. Certains restent sur leur site de nidification et sont rejoints par des Oiseaux d'Europe centrale et du nord. La migration pré-nuptiale commence dès février.</p>	
<p>État de conservation : Sujet à des fluctuations interannuelles liées aux cycles d'abondance des campagnols, le Busard Saint-Martin est néanmoins en déclin modéré en France (-44 % depuis 2001) (Figure 23). Il est également noté en déclin en Centre-Val de Loire où ses populations subissent de nombreuses destructions de nichées par les engins agricoles lors des moissons (statut « quasi menacé »).</p>	
<p>Population locale : Le Busard Saint-Martin ne se reproduit pas sur le site, en effet, 1 individu a été observé en vol au-dessus de la zone d'étude en septembre. L'espèce étant alors en migration (localisation sur la carte ci-dessous). Il dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).</p>	

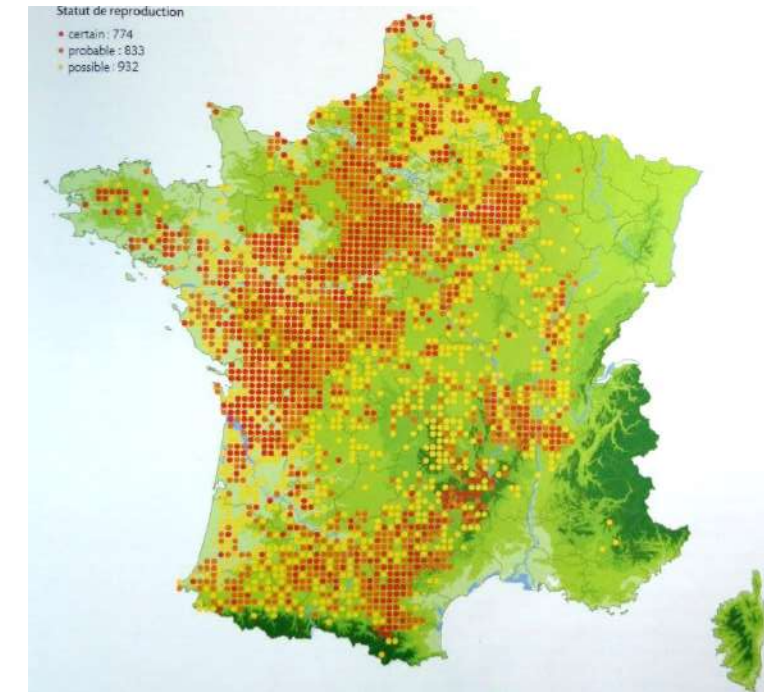


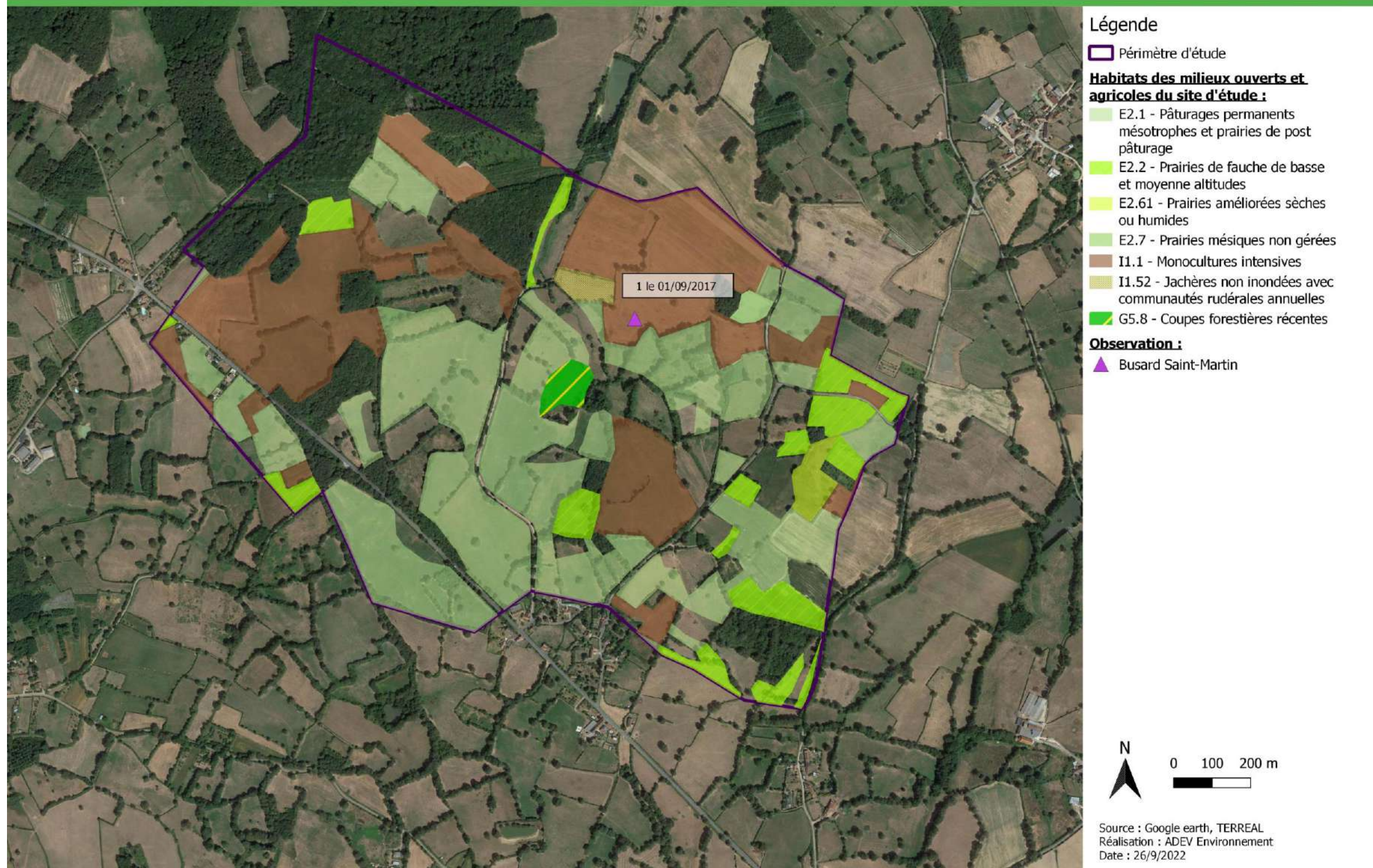
Figure 23 : Répartition des populations nicheuses de Busard Saint-Martin en France

Source : ISSA N. et MULLER Y., 2015



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Busard Saint-Martin (nidification, alimentation et repos) au sein du site d'étude

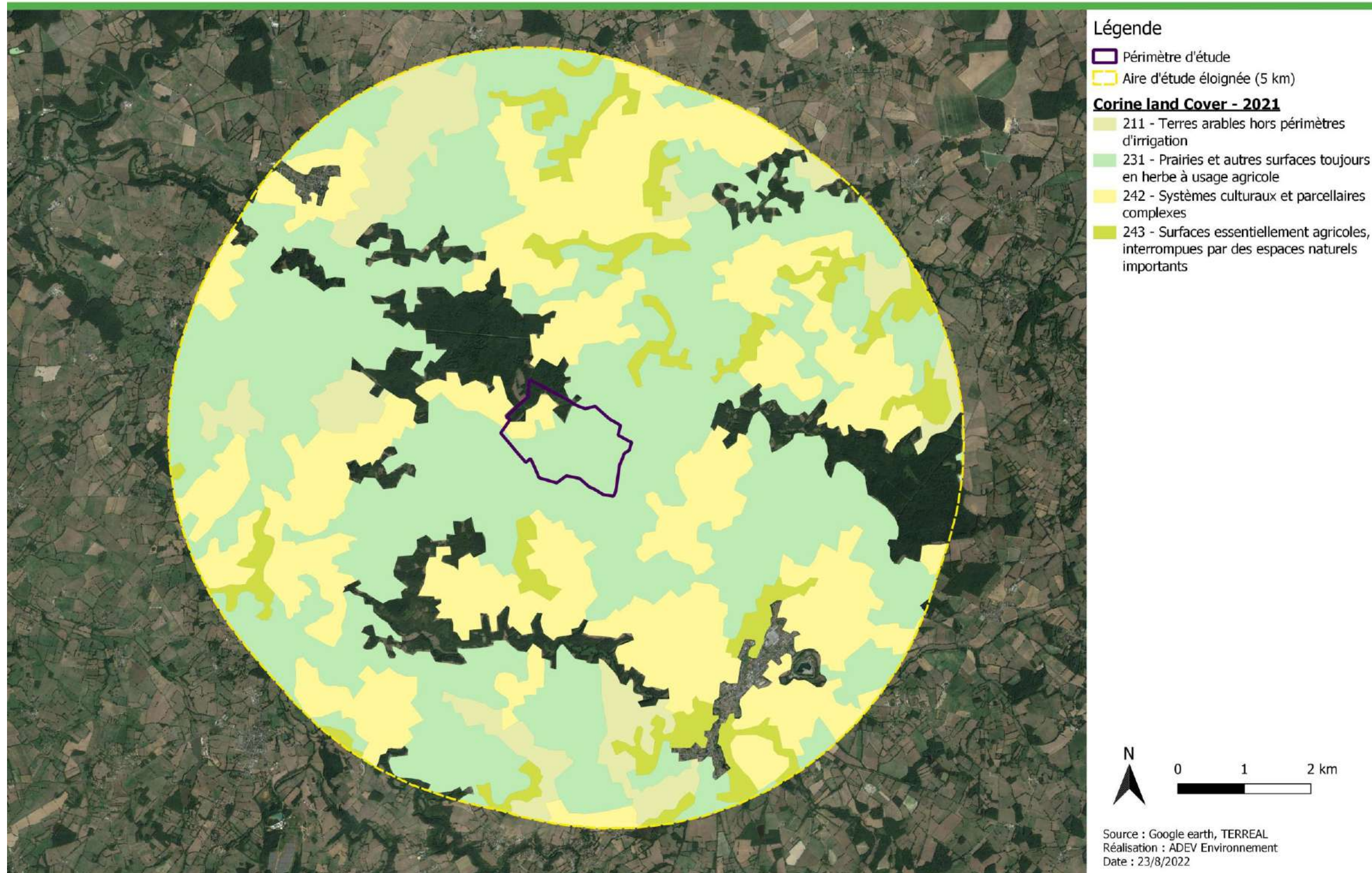


Carte 64 : Habitats du Busard Saint-Martin (nidification, repos et alimentation) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)
Habitats du Busard Saint-Martin (nidification, alimentation et repos) sur l'aire d'étude éloignée



Carte 65 : Habitats du Busard Saint-Martin (nidification, repos alimentation) au sein de l'aire d'étude éloignée

Source : ADEV Environnement, Google earth, Corine Land cover 2021

FAUCON CRECERELLE

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Description :

Chez les deux sexes, la couleur du dessous du corps varie du crème au tabac, avec des raies et des taches sombres. Le mâle adulte est contrasté : queue grise, avec parfois quelques barres noires, à large bande subterminale noire, tête grise, dos roux moucheté de noir.



Source : ADEV Environnement

Habitats :

Le Faucon crécerelle fréquente, aussi bien pour nicher que pour chasser en périodes de reproduction, de passage et d'hivernage, tous les milieux ouverts ou semi ouverts, du bord de la mer à la haute montagne, de la campagne « profonde » au cœur des plus grandes villes comme Paris. Les formations forestières sont occupées en lisières, dans les parcelles très clairsemées ou les bosquets.

Reproduction et hivernage :

Comme tous les falconidés, les crécerelles ne construisent pas de nids mais sont très éclectiques dans le choix de leurs sites de nidification, essentiellement des plates-formes ou des cavités dans les falaises ou bâtiments, ou d'anciens nids, surtout de corvidés, dans des arbres ou des pylônes électriques.

En hiver, la population française est, dans sa très grande majorité, sédentaire.

État de conservation :

La population française est classée « à surveiller », avec un déclin présumé de moins de 24% des effectifs sur les dix dernières années. En France, la distribution de l'espèce n'a pas connu de modifications notables depuis les années 70 et même depuis les années 30.

L'espèce n'est pas menacée en région Centre-Val-de-Loire.

Population locale :

Deux individus ont été observés en juin 2017 et en juillet 2021, en chasse sur la zone d'étude (localisation sur la carte ci-dessous). Il dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).

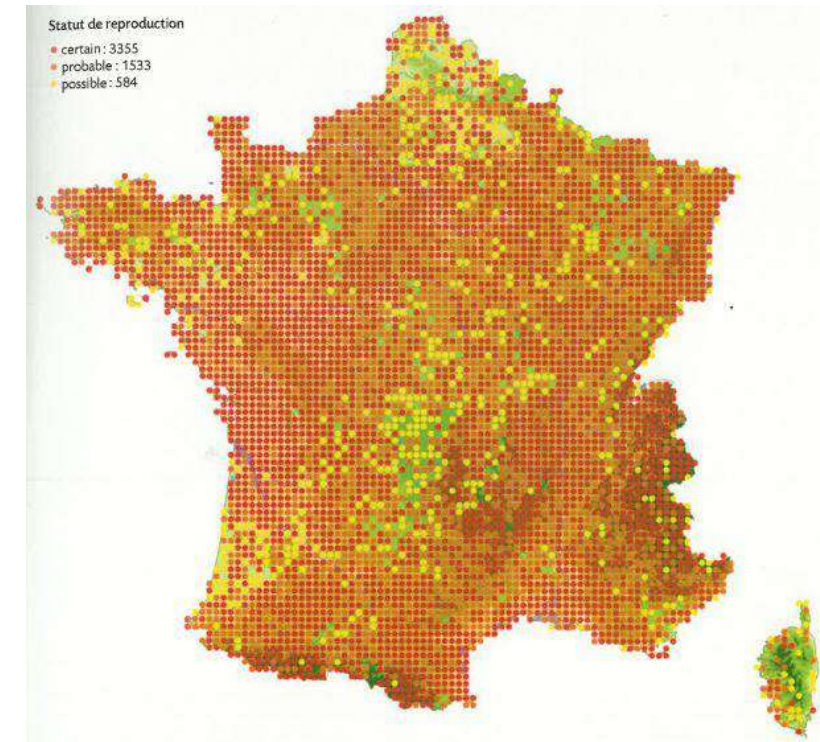


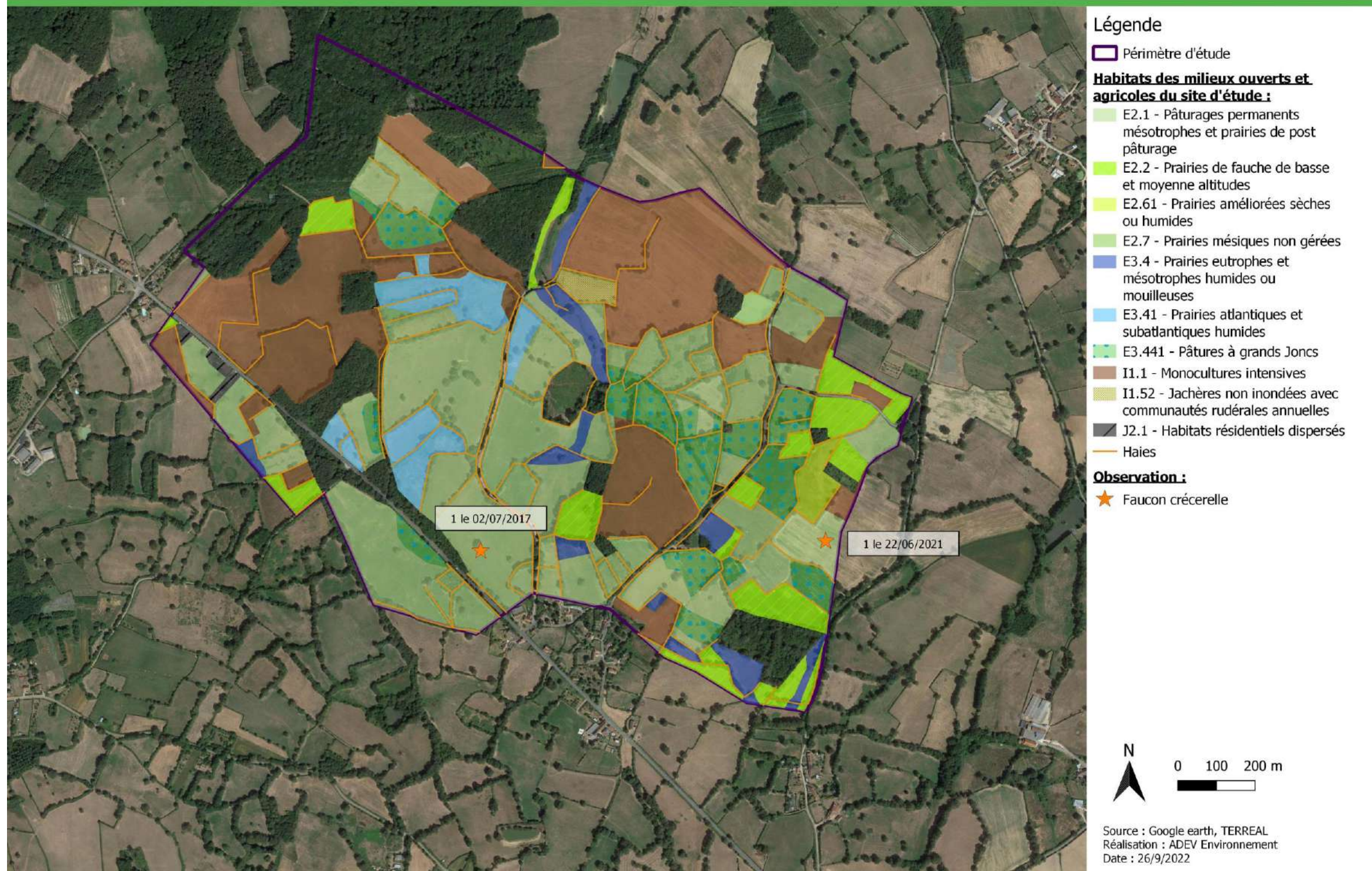
Figure 24 : Répartition des populations nicheuses de Faucon crécerelle en France

Source : ISSA N. et MULLER Y., 2015



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Faucon crécerelle (nidification, alimentation et repos) au sein du site d'étude

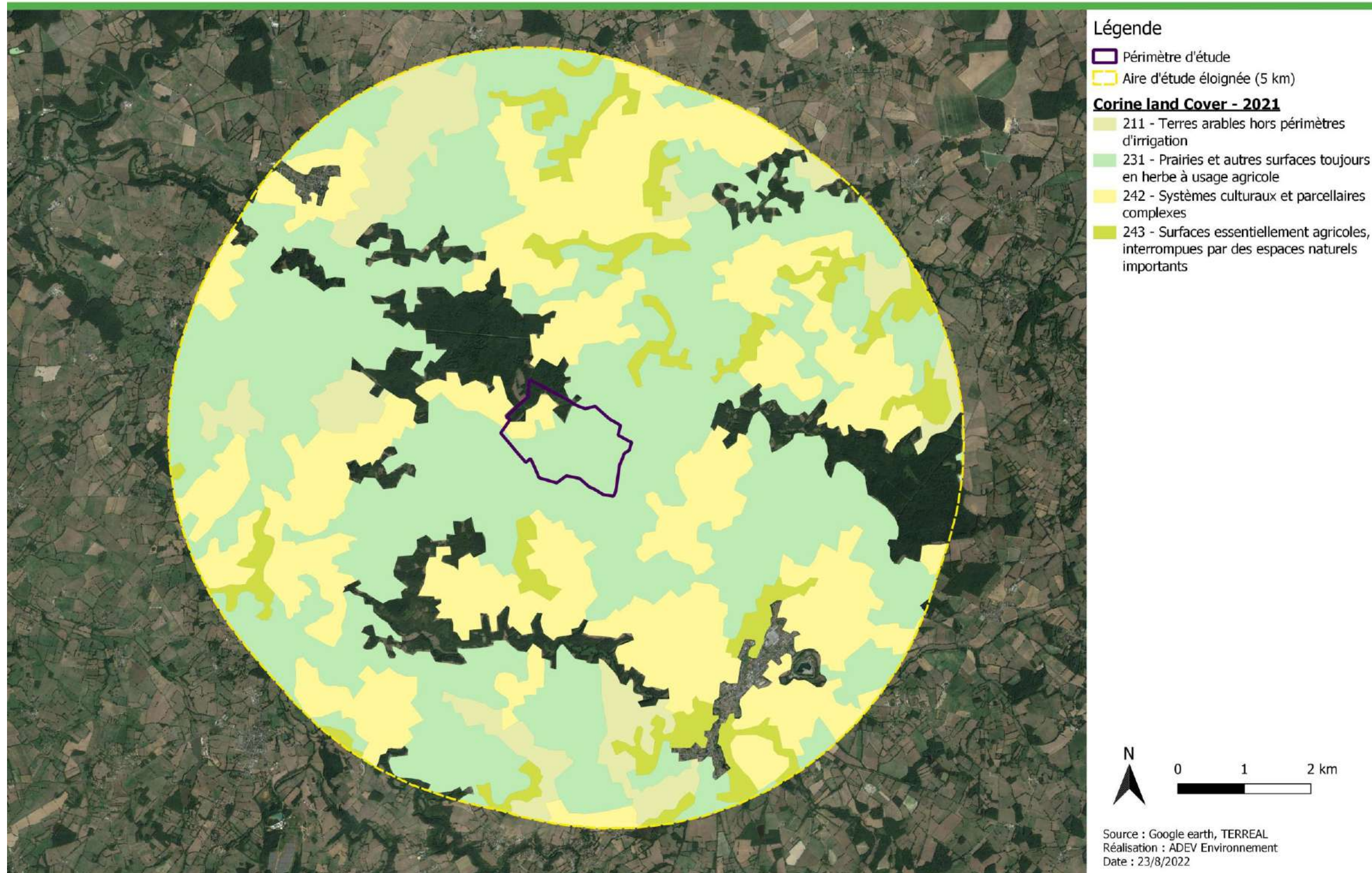


Carte 66 : Habitats du Faucon crécerelle (nidification, repos et alimentation) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)
Habitats du Faucon crécerelle (nidification, alimentation et repos) sur l'aire d'étude éloignée



Carte 67 : Habitats du Faucon crécerelle (nidification, repos et alimentation) sur l'aire d'étude éloignée

Source : ADEV Environnement, Google earth, Corine Land cover 2021

5.A.6 OISEAUX DU CORTEGE DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

Ces espèces fréquentent les milieux aquatiques et humides, tels les lacs ou les étangs. Sur le site d'étude, (Carte suivante) ces espèces sont observées aux abords des étangs et des mares.

Les espèces d'oiseaux protégées du cortège des milieux aquatiques et humides sont recensées dans le tableau suivant, détaillant les effectifs et les informations relatives à leur état de conservation et leur statut biologique sur la zone d'étude et dans la zone éloignée (Carte ci-près).

Tableau 16 : Liste des oiseaux du cortège des milieux aquatiques et humides

Nom vernaculaire	Effectif individu observé	DO ann 1	LRN nicheurs	LRR Nicheurs	Espèces dét. ZNIEFF	Statut biologique sur le site d'étude
Héron cendré (Ardea cinerea)	2	-	-	-	-	M

Légende :

DO : Directive Oiseaux ; Ann. : annexe ; PN : protection nationale ; LRN/LRR : liste rouge nationale / régionale ; dét. : déterminante
Art. : article

Liste rouge : EN : En danger VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé

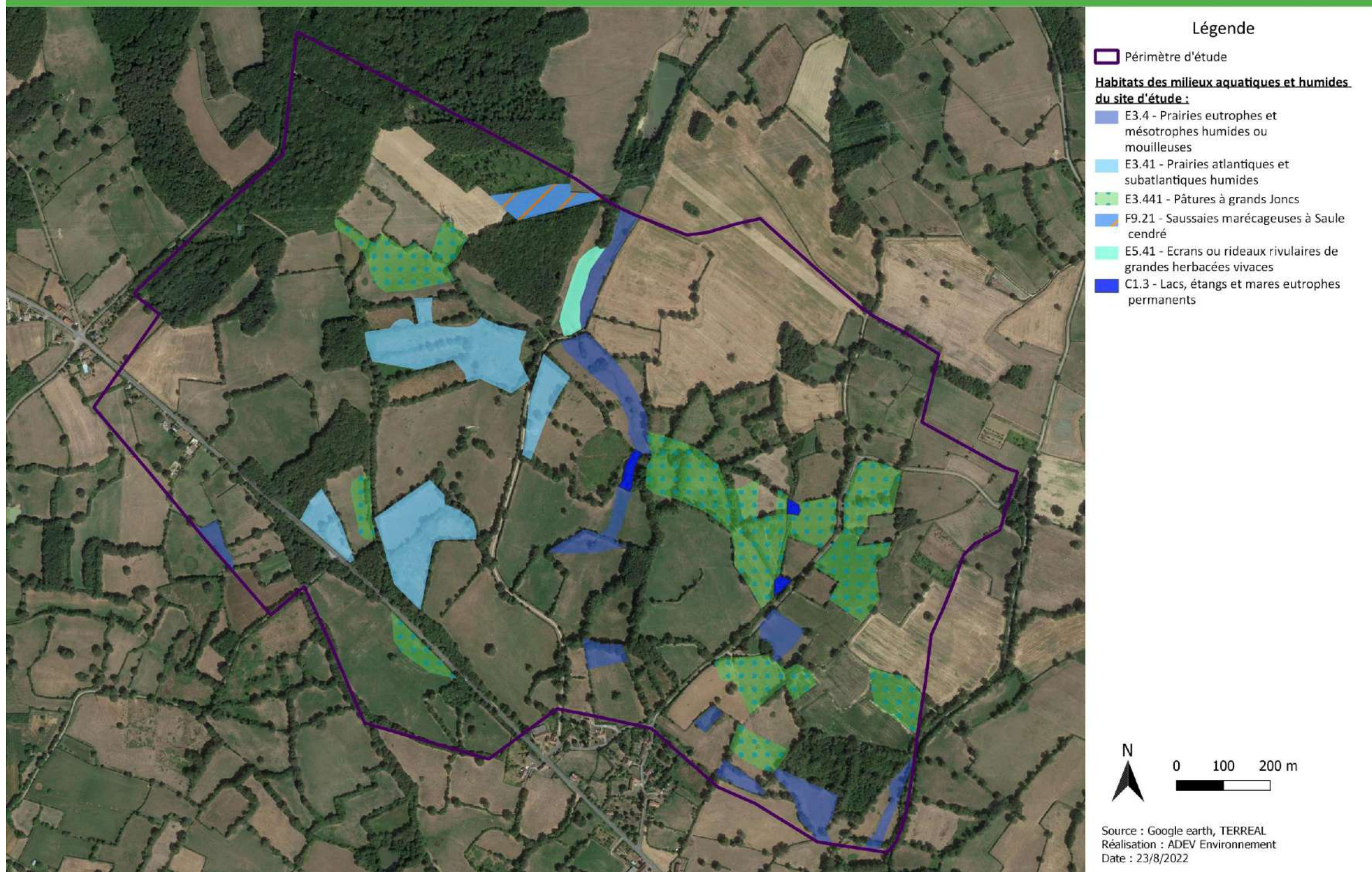
Statut biologique : Nc : nicheur certain ; Npr : nicheur probable ; Npo : nicheur possible ; P : de passage (en vol) ; H : hivernant

HABITATS DES OISEAUX DU CORTÈGE AQUATIQUE ET HUMIDE A L'ECHELLE DU SITE D'ETUDE



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats des oiseaux du cortège des milieux aquatiques et humides (reproduction et repos) au sein du site d'étude



Carte 68 : Habitats des oiseaux du cortège des milieux aquatiques et humides (reproduction et de repos) au sein du site d'étude

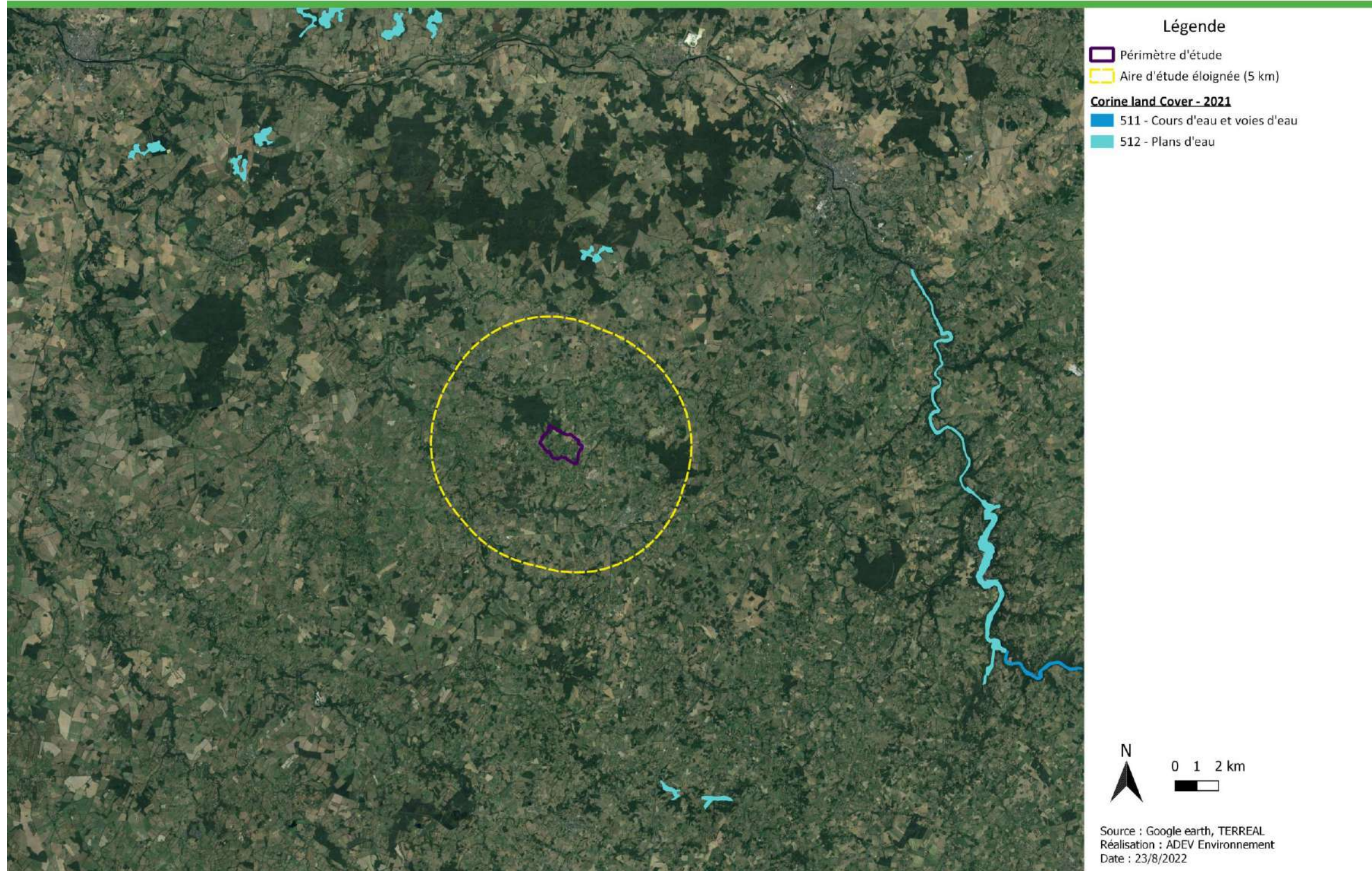
Source : ADEV Environnement, Google earth

HABITATS D'ESPECES A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE (10 KM)



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats des oiseaux du cortège des milieux aquatiques et humides sur l'aire d'étude éloignée



Carte 69 : Habitats des espèces du cortège des milieux aquatiques et humides sur l'aire d'étude éloignée

Source : ADEV Environnement, Google earth, Corine Land cover 2021

5.A.7 OISEAUX DU CORTEGE DES MILIEUX ANTHROPIQUES ET URBAINS

Ces espèces fréquentent les milieux anthropiques tels que les bâtiments. Ces espèces nichent au sein des infrastructures présentes sur le site d'étude tel que les pylônes électriques.

Les espèces protégées du cortège des milieux anthropiques et urbains sont recensées dans le tableau suivant, détaillant les effectifs (individus ou nids) et les informations relatives à leur état de conservation et leur statut biologique sur la zone d'étude. Elle dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (Carte suivante).

Tableau 17 : Liste des oiseaux du cortège des milieux anthropiques et urbains

Nom vernaculaire	Effectif individu observé	DO ann 1	LRN nicheurs	LRR Nicheurs	Espèces dét. ZNIEFF	Statut biologique sur le site d'étude
Effraie des clochers (<i>Tyto alba</i>)	1	-		NT		Nn
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	1	X		EN	Nidification hors nichoirs	Nc
Hirondelle de fenêtre (<i>Dolichon urbicum</i>)	4	-	NT	-		M
Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)	17	-	NT	-	-	Npo
Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)	8	-	-	-	-	A
Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>)	2	-	-	-	-	Npo

Légende :

DO : Directive Oiseaux ; Ann. : annexe ; PN : protection nationale ; LRN/LRR : liste rouge nationale / régionale ; dét. : déterminante
Art. : article

Liste rouge : EN : En danger VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé

Statut biologique : Nc : nicheur certain ; Npr : nicheur probable ; Npo : nicheur possible ; P : de passage (en vol) ; H : hivernant

HABITATS DES OISEAUX DU CORTEGE DES MILIEUX ANTHROPIQUES A L'ECHELLE DU SITE D'ETUDE



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats des oiseaux du cortège des milieux anthropiques (reproduction et repos) au sein du site d'étude



Carte 70 : Habitats des oiseaux du cortège des milieux anthropiques (reproduction et de repos) au sein du site d'étude

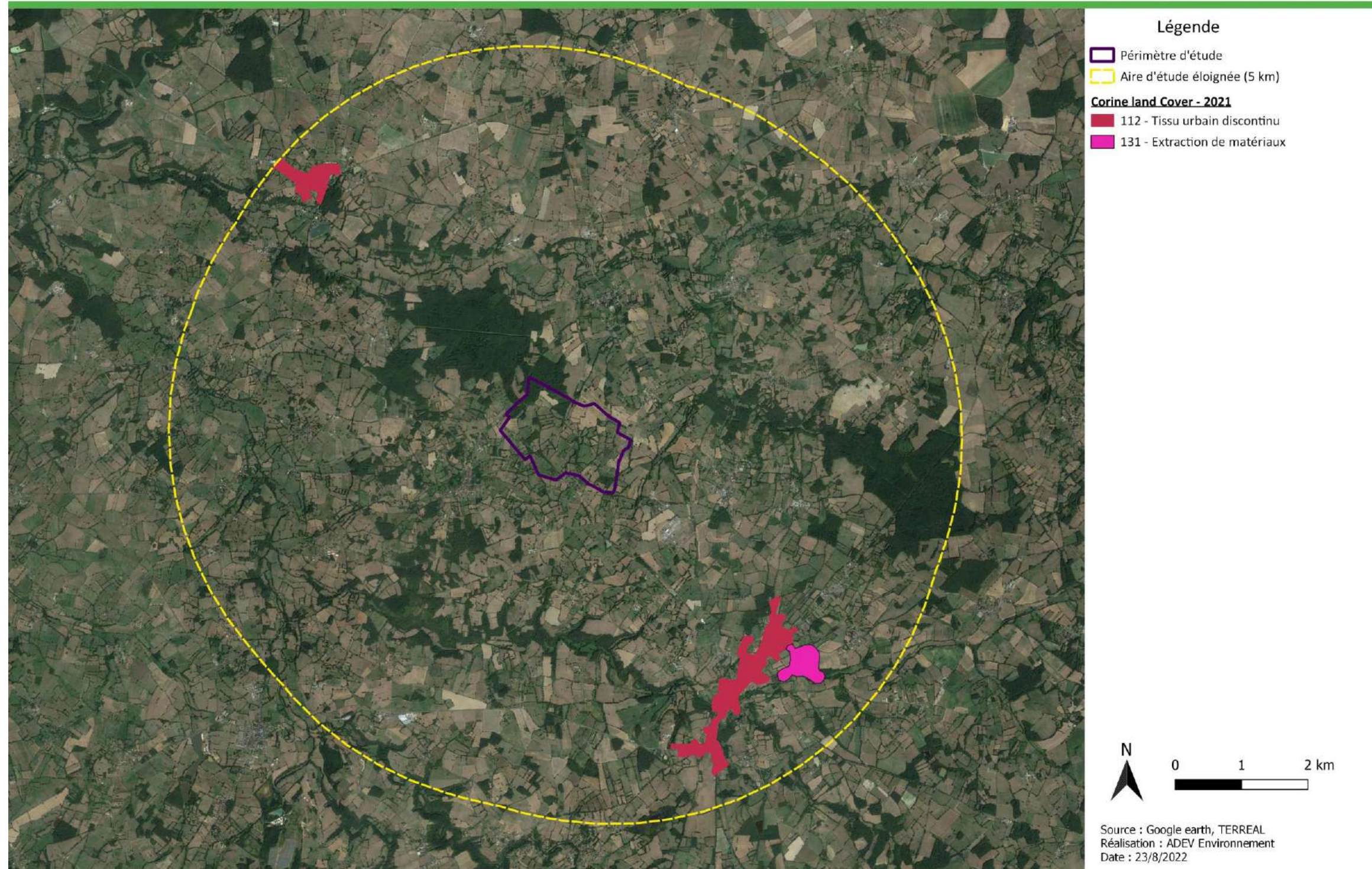
Source : ADEV Environnement, Google earth

HABITATS D'ESPECES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE (10 KM)



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats des oiseaux du cortège des milieux anthropiques sur l'aire d'étude éloignée



Carte 71 : Habitats des espèces du cortège des milieux anthropiques sur l'aire d'étude éloignée

Source : ADEV Environnement, Google earth, Corine Land cover 2021

FICHE DES ESPECES PATRIMONIALES

EFFRAIE DES CLOCHERS

Effraie des clochers *Tyto alba*

Description :

L'Effraie des clochers est d'aspect général assez clair. Les parties supérieures du corps sont jaune roussâtre avec des plumes marbrées de gris et de brun pâle ponctué de petites taches blanches à bout noir en forme de gouttelettes. Le dessous est entièrement blanc plus ou moins tacheté de brun foncé à la poitrine et aux flancs selon le sexe et l'âge des oiseaux. La grosse tête se caractérise par la présence d'un disque facial blanc argenté cerné de brun en forme de cœur, contrastant fortement avec les yeux noirs.

Habitats :

L'Effraie des clochers habite généralement des milieux ouverts et bocagers situés à proximité des constructions humaines. Les sites de nidification et de remises diurnes se situent le plus souvent au voisinage immédiat de l'homme dans les hameaux, les villages et jusqu'au cœur des villes, moins fréquemment dans des falaises ou des massifs boisés.

Reproduction et hivernage :

L'espèce ne bâtit pas de nid et se contente d'aménagements sommaires. Le nid consiste en une petite cuvette creusée sur un tas de vieilles pelotes désagrégées. Le nid est installé habituellement dans des bâtiments anciens assurant un minimum d'espace obscur (granges, greniers de ferme ou de maison peu fréquentés, églises, châteaux, pigeonniers) et dans des cavités (arbres, falaises). La nidification dans des arbres ou en falaises est très rare dans les régions du nord et de l'est de la France.

État de conservation :

L'effectif national semble actuellement stable ou en lente régression selon plusieurs auteurs. Il est également noté en déclin en Centre-Val de Loire où il est classé « Quasi-menacée ».

Population locale :

L'espèce est connue dans le secteur de la zone d'étude, sur les communes de Roussine et de Sacierges-Saint-Martin. Cependant, lors des inventaires terrains réalisés en 2017 et 2021, l'espèce n'a pas été contactée sur la zone d'étude. De fait, l'Effraie des clochers n'est pas considérée comme nicheuse sur la zone d'étude. Elle dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).



Source : Baptiste VANDROMME

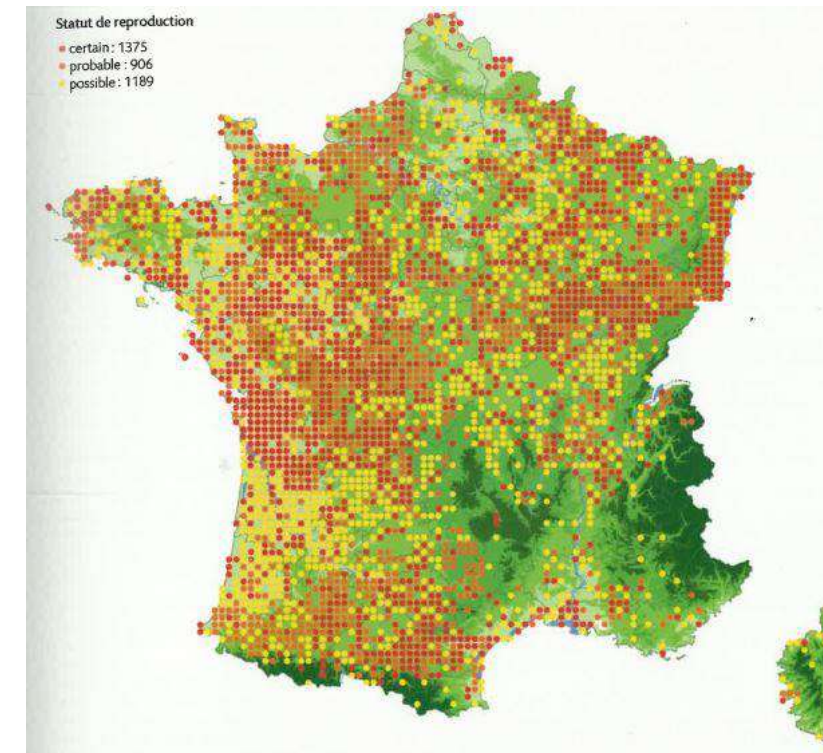


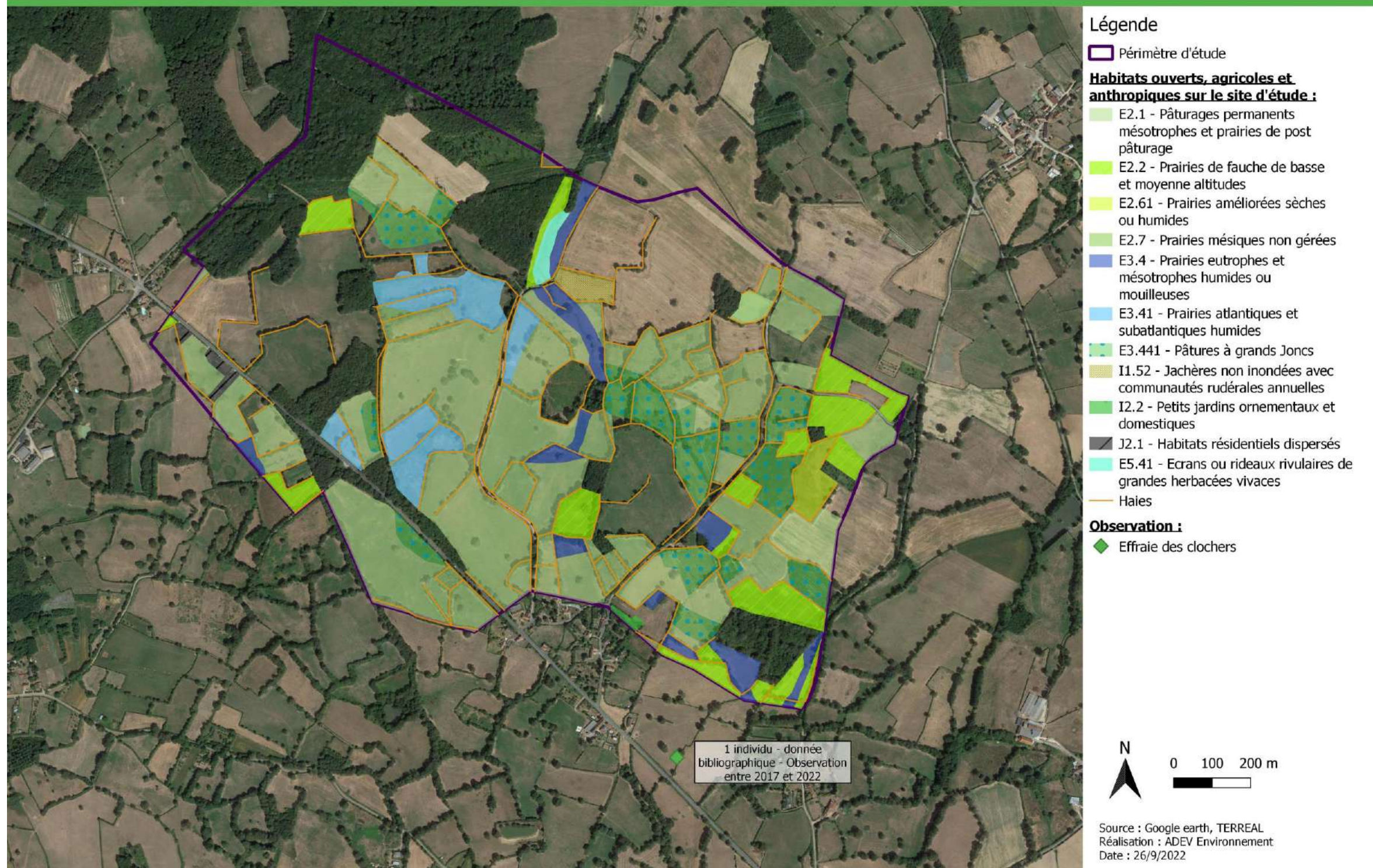
Figure 25 : Répartition des populations nicheuses de l'Effraie des clochers en France

Source : ISSA N. et MULLER Y., 2015



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de l'Effraie des clochers (nidification, alimentation et repos) au sein du site d'étude



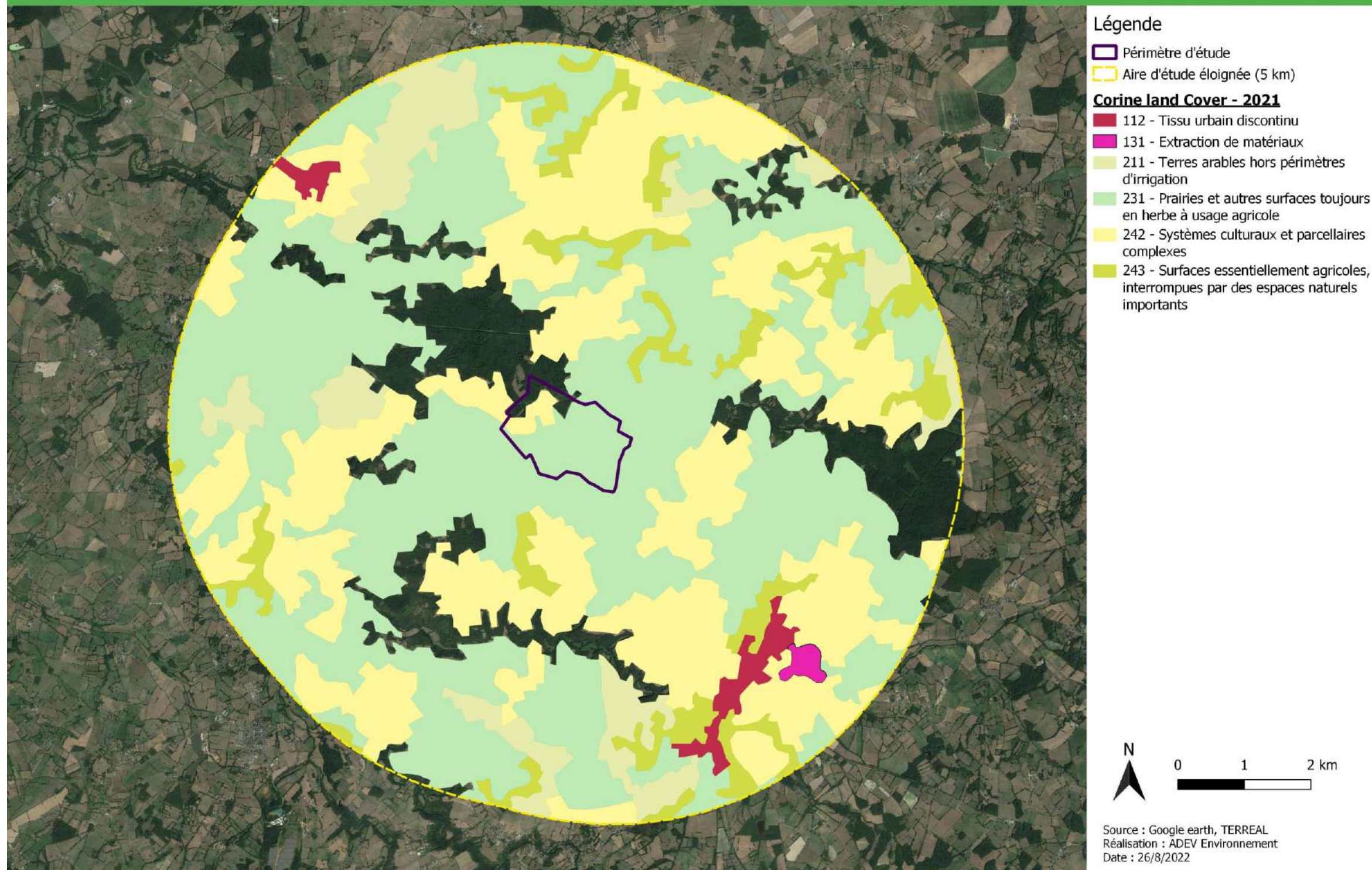
Carte 72 : Habitats du de l'Effraie de clochers (nidification, repos et alimentation) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth, ADEV Environnement



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)


Habitats de l'Effraie des clochers (nidification, alimentation et repos) sur l'aire d'étude éloignée



Carte 73 : Habitats de l'Effraie des clochers (nidification, repos alimentation) au sein de l'aire d'étude éloignée

Source : ADEV Environnement, Google earth, Corine Land cover 2021

FAUCON PELERIN

Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	
<p>Description : L'adulte est sombre avec une tache blanche à la gorge et en haut de la poitrine, les parties supérieures sont gris bleu à gris ardoise et le réseau serré de stries transversales du dessous paraît gris. Dans toutes les livrées, le Faucon pèlerin a le dessus sombre avec une zone claire dans le bas du dos, limitée au croupion. La tête sombre, où la moustache arrondie contraste avec les joues claires, est caractéristique de l'espèce.</p>	 <p>Source : Thibaut RIVIERE</p>
<p>Habitats : Le Faucon pèlerin est une espèce rupestre qui se reproduit sur les falaises et autres parois tranquilles. Quelques constructions humaines sont colonisées depuis une vingtaine d'années : châteaux, bâtiments divers, tours de centrales nucléaires, pylônes électriques.</p>	
<p>Reproduction et hivernage : Il ne construit pas de nid, il niche à même le sol, se contentant de gratter le sol d'une vire nue ou herbeuse, d'une cavité située le plus souvent dans la partie haute d'une falaise. Il peut également occuper le nid abandonné d'un Grand corbeau. En France, la ponte a lieu généralement de la mi-février à la fin de mars.</p>	
<p>État de conservation : En France, l'effectif nicheur était considéré comme rare. L'augmentation observée depuis une vingtaine d'années (28% sur les dix dernières années) fait suite à la protection juridique de l'espèce et à l'interdiction de substances organochlorées très rémanentes utilisées dans les traitements phytosanitaires. Il est également noté en déclin en Centre-Val de Loire où il est classé « En danger ».</p>	
<p>Population locale : Un couple et un nid ont été observés sur un pylône électrique à l'ouest du périmètre d'étude (localisation sur les cartes ci-dessous). L'espèce se reproduit sur la zone d'étude. Il dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).</p>	

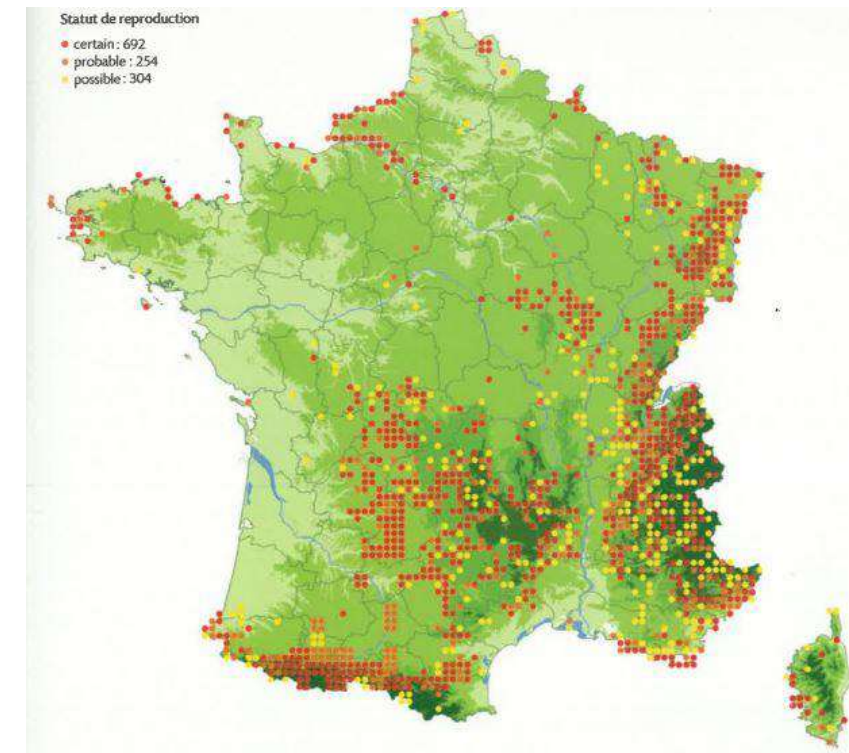


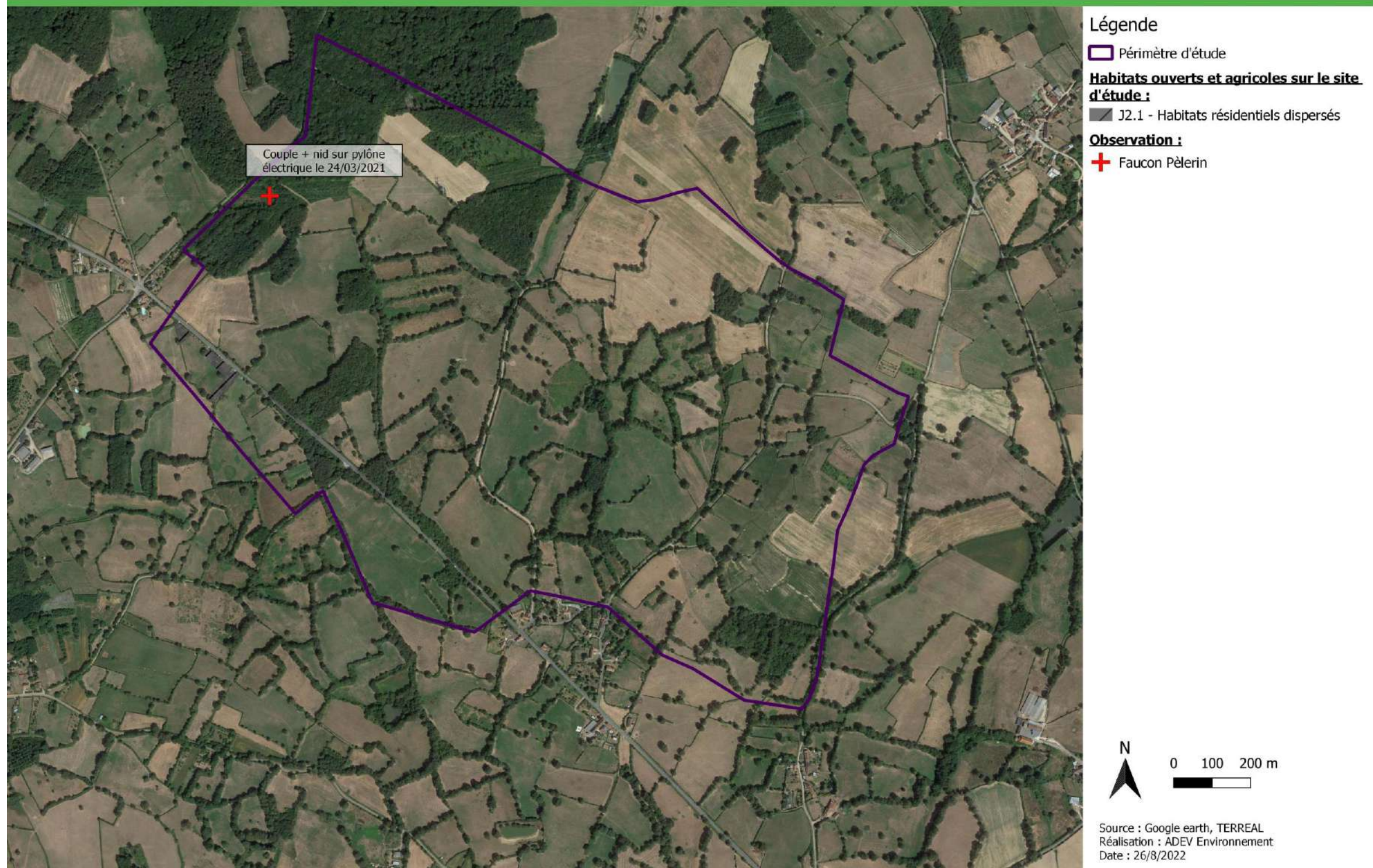
Figure 26 : Répartition des populations nicheuses de Faucon pèlerin en France

Source : ISSA N. et MULLER Y., 2015



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Faucon pèlerin (nidification) au sein du site d'étude



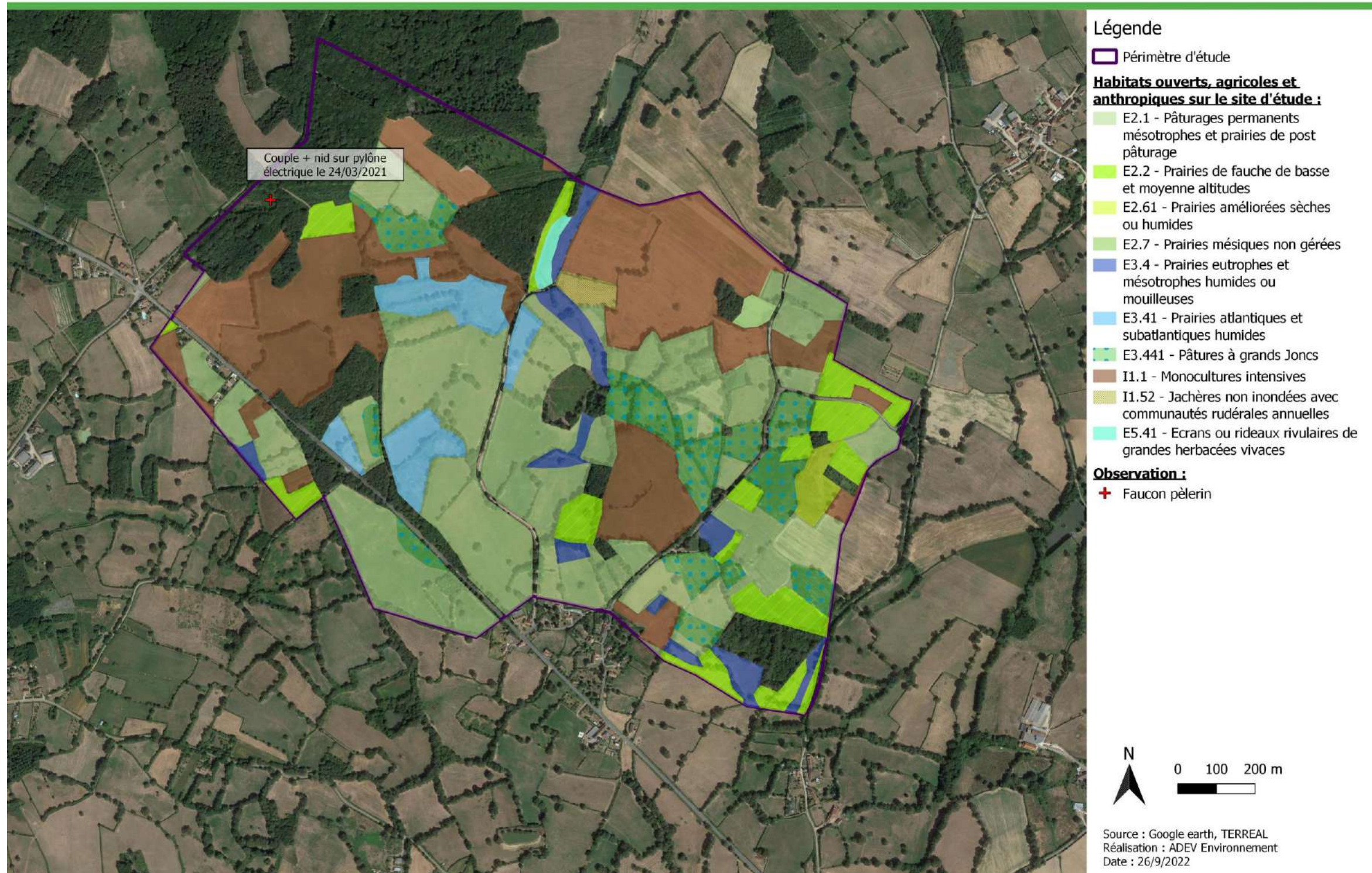
Carte 74 : Habitats du Faucon pèlerin (nidification) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Faucon pèlerin (alimentation et repos) au sein du site d'étude

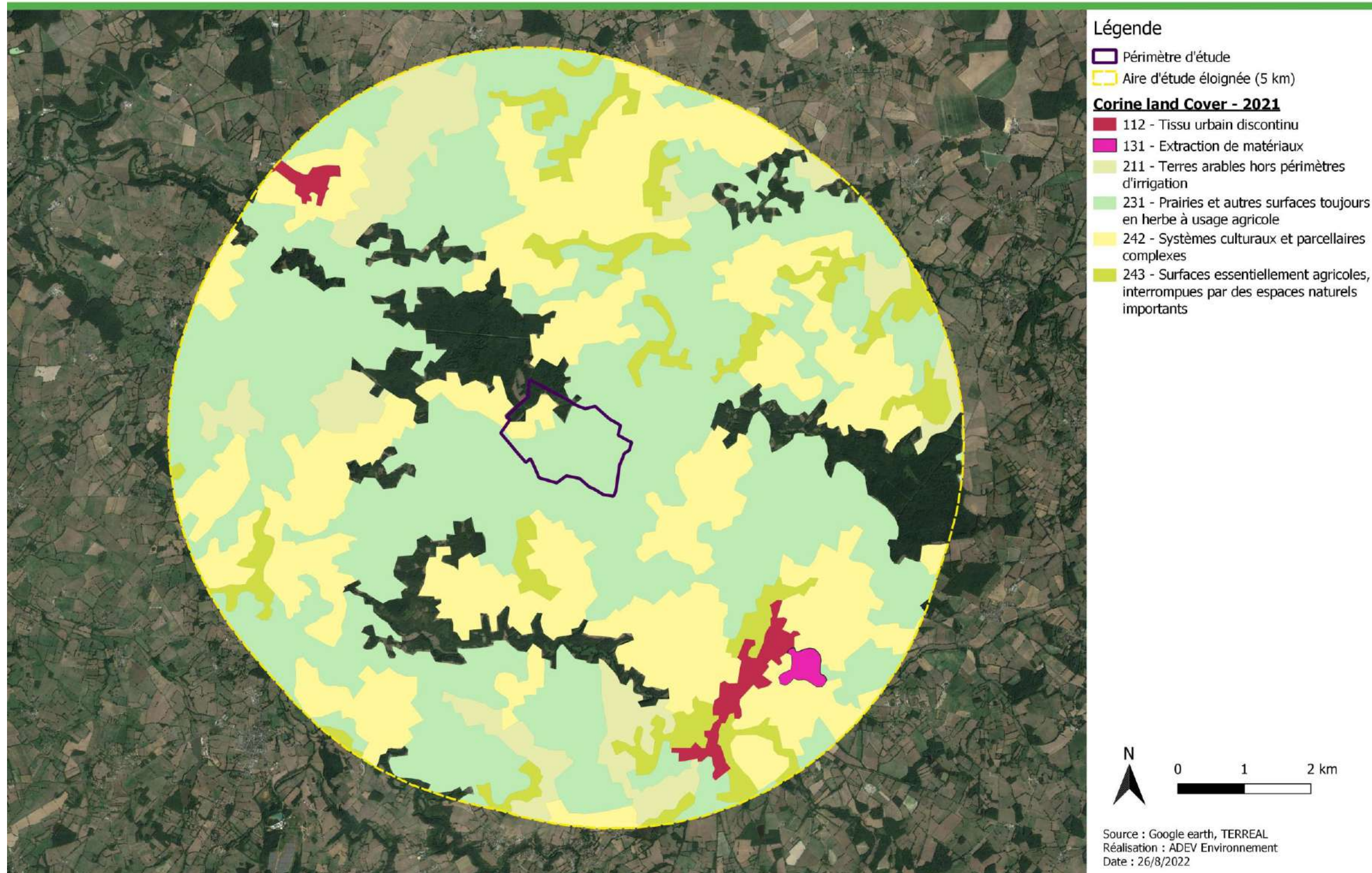


Carte 75 : Habitats du Faucon pèlerin (repos et alimentation) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)
Habitats du Faucon pèlerin (nidification, alimentation et repos) sur l'aire d'étude éloignée



Carte 76 : Habitats du Faucon pèlerin (nidification, repos alimentation) au sein de l'aire d'étude éloignée

Source : ADEV Environnement, Google earth, Corine Land cover 2021

HIRONDELLE DE FENETRE

Hirondelle de fenêtre <i>Dlichon urbicum</i>	
<p>Description : L'Hirondelle des fenêtres est un oiseau dont la tête, le dos, les ailes, et la queue sont bleu-noir métallisé. La face inférieure est entièrement blanche. Le croupion est blanc pur. La queue est moins fourchue que celle de l'Hirondelle rustique et non pourvue de filets. Les pattes et les pieds sont courts et emplumés de blanc.</p>	 <p>Source : Florian PICAUD</p>
<p>Habitats : L'Hirondelle de fenêtre niche en colonies à l'extérieur des habitations et des bâtiments, sous les avant-toits, sur les ponts et barrages, ... dans les villes et villages. Elle s'acclimate également très bien du milieu montagnard où elle peut nicher à même les parois rocheuses.</p>	
<p>Reproduction et hivernage : Elle installe préférentiellement son nid sur les façades des bâtiments, à l'angle des murs et des toits, mais aussi sur les parois rocheuses des régions inhabitées. Le nid est maçonné avec une fine boue qu'ils se procurent dans les mares et sur les rives d'étangs ou de rivières. L'intérieur est tapissé d'herbes et d'autres matériaux doux. La ponte a lieu à partir de début mai. En dehors de la période de reproduction, ces oiseaux se rassemblent en dortoir dans les arbres, et non dans les roselières comme à l'habitude de le faire l'Hirondelle rustique.</p>	
<p>État de conservation : On recense un déclin de -33% des effectifs depuis les 10 dernières années. L'espèce est également classée « Quasi-menacée » au niveau national. Elle n'est pas menacée en région Centre-Val de Loire.</p>	
<p>Population locale : Quatre individus ont été observés sur la zone d'étude lors de la migration post-nuptiale. L'observation s'est faite en septembre (localisation sur la carte ci-dessous). Il dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).</p>	

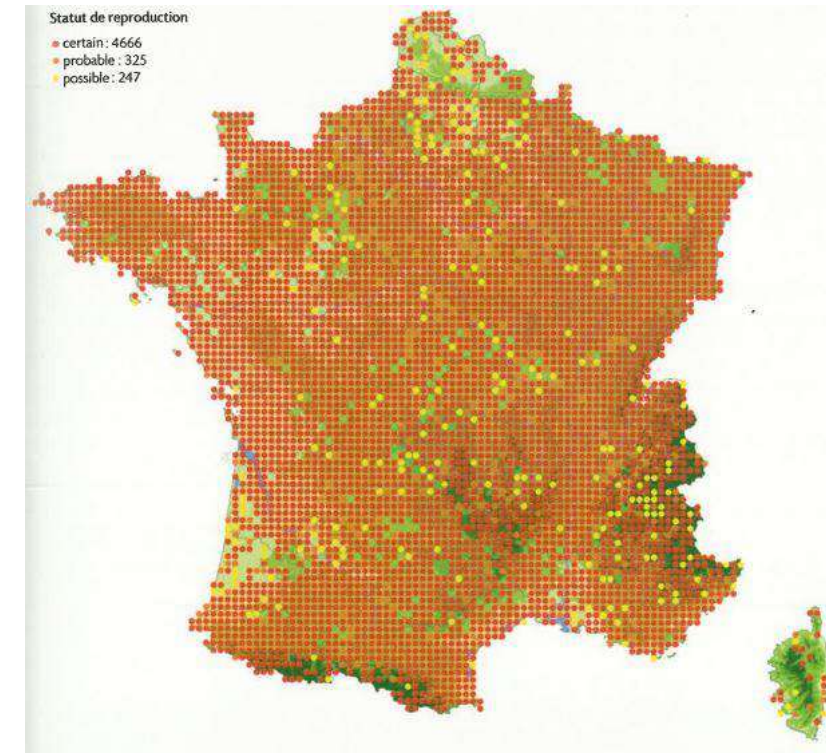


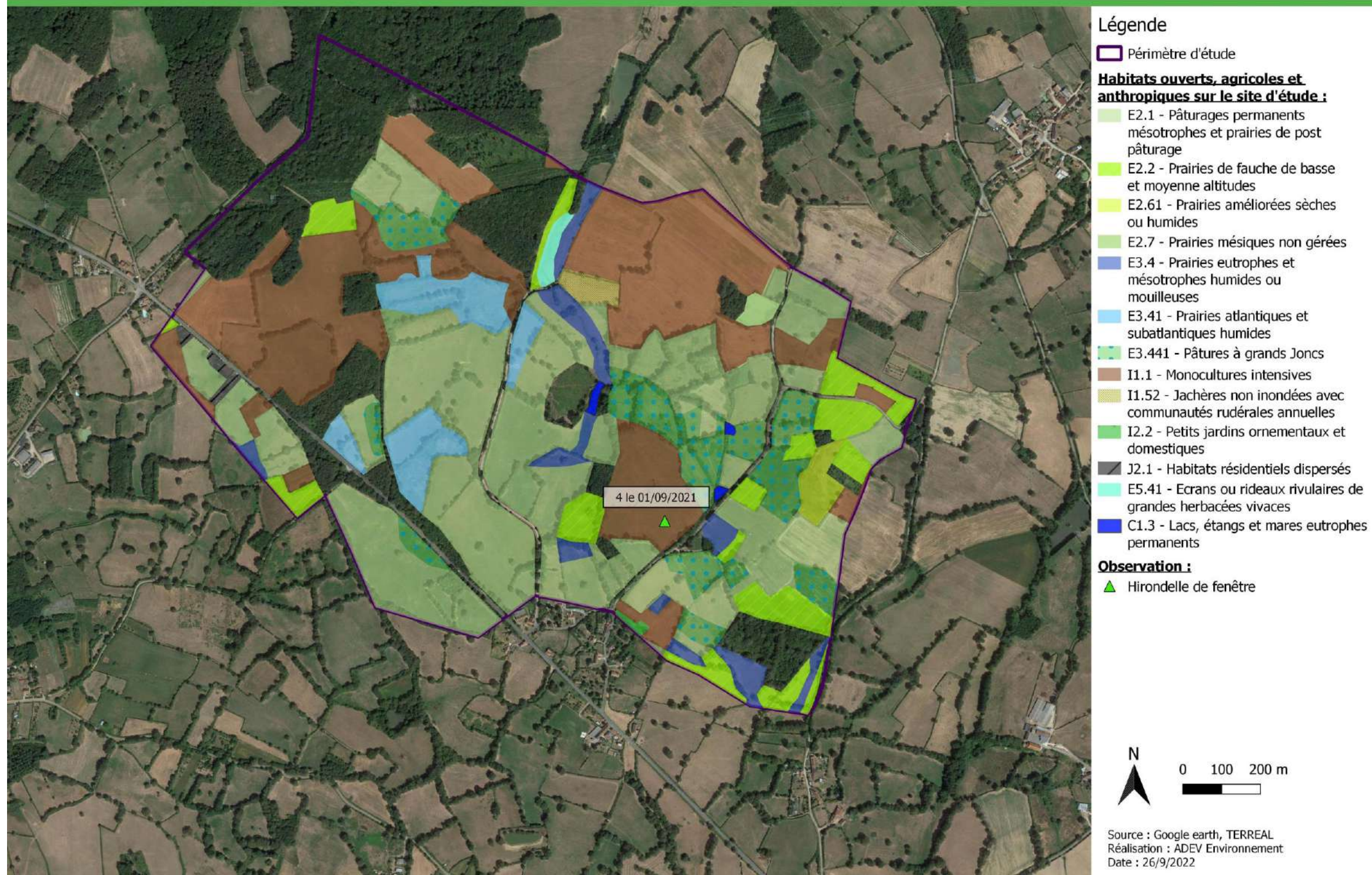
Figure 27 : Répartition des populations nicheuses d'Hirondelle de fenêtre en France

Source : ISSA N. et MULLER Y., 2015



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de l'Hirondelle de fenêtre (nidification, alimentation, migration et repos) au sein du site d'étude

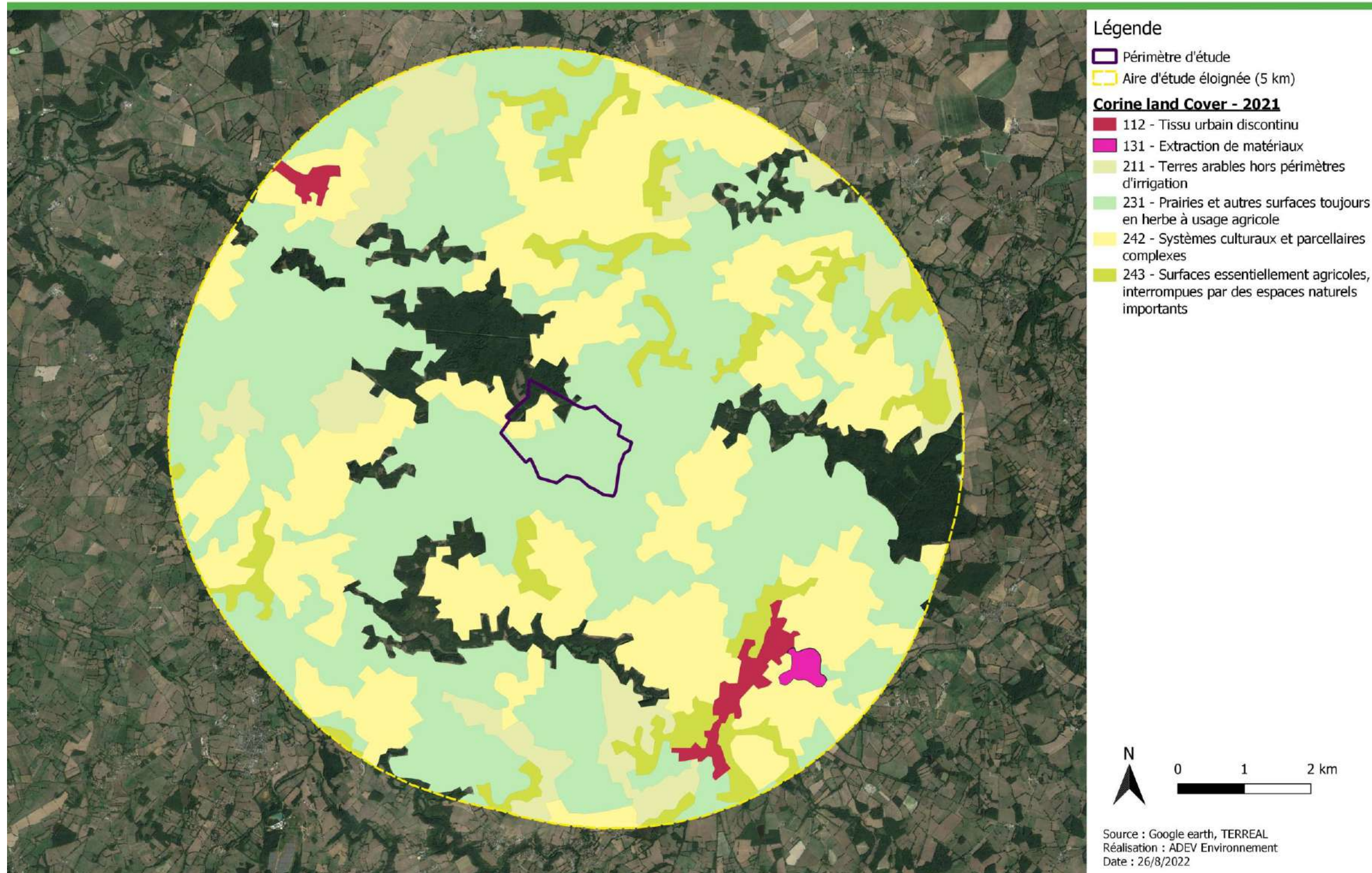


Carte 77 : Habitats de l'Hirondelle de fenêtre (nidification, repos et alimentation) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth




Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)
Habitats de l'Hirondelle de fenêtre (nidification, alimentation et repos) sur l'aire d'étude éloignée



Carte 78 : Habitats de l'Hirondelle de fenêtre (nidification, repos alimentation) au sein de l'aire d'étude éloignée

Source : ADEV Environnement, Google earth, Corine Land cover 2021

HIRONDELLE RUSTIQUE

Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	
<p>Description :</p> <p>Le dessus est bleu-noir uniforme aux reflets métalliques et le dessous du corps va du blanchâtre au roussâtre. Le front et la gorge sont rouge foncé. Un collier bleu noir forme une bande pectorale qui tranche nettement avec la poitrine allant du blanchâtre au roussâtre. La queue nettement fourchue présente des rectrices externes très allongées appelées « filets ». Le dessus de la queue est marqué d'une rangée de petites taches blanches à proximité de l'échancrure. Le bec et les pattes de faible taille sont noirs.</p>	 <p>Source : Hugo LE PAPE</p>
<p>Habitats :</p> <p>L'Hirondelle rustique fréquente principalement les zones rurales, en particulier les régions herbagère. Elle occupe également les villages, plus rarement les grandes agglomérations comportant suffisamment d'espaces verts et les zones de monocultures céréalières. Les densités d'hirondelles les plus importantes se situent généralement dans les fermes et les hameaux où se pratique encore l'élevage extensif. L'installation préférentielle dans les fermes en activité n'est pas uniquement favorisée par la présence du bétail, mais également par l'architecture des bâtiments d'élevage et leur accessibilité. Dans tous les cas, son abondance est liée à la présence d'habitats riches en insectes aériens (prairies naturelles, haies, bois, mares, étangs...).</p>	
<p>Reproduction et hivernage :</p> <p>Le nid est constitué d'un mélange de boue et garni à l'intérieur de brins d'herbes sèches, de plumes et de crin de cheval. Il se situe d'ordinaire accolé sur la face verticale d'une poutre très proche du plafond, parfois posé sur un support horizontal, ou à peine soutenu par un support sommaire (clou, câble...). La première ponte débute au plus tôt fin avril.</p> <p>Les zones d'hivernage des nicheurs français et de l'ouest de l'Europe se situent en Afrique occidentale, de la Guinée à la République centrafricaine, au Zaïre, en Angola et peut-être jusqu'en Afrique du Sud.</p>	
<p>État de conservation :</p> <p>En France, l'espèce est en mauvais état de conservation (en déclin). Le déclin de l'espèce y est connu depuis le début des années 1960. Entre 1970 et 1995, la chute des effectifs a atteint probablement 20 à 50% selon les régions. Plus récemment, les données STOC confirment la poursuite du déclin. On recense un déclin de -41% des effectifs depuis les 10 dernières années.</p> <p>L'espèce est également classée « Quasi-menacée » au niveau national. Elle n'est pas menacée en région Centre-Val de Loire.</p>	
<p>Population locale :</p> <p>Plusieurs individus ont été observés sur la zone d'étude. Dans un premier temps, on observe un groupe de 11 individus en vol au mois de septembre, sûrement lors de la migration. Ensuite, on note 3 individus en chasse sur le site d'étude, au centre, au sud et à l'ouest. L'individu chassant à l'ouest étant à proximité des bâtiments présents au sud-ouest du site (localisation sur la carte ci-dessous). L'espèce se reproduit certainement sur la zone d'étude. Il dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).</p>	

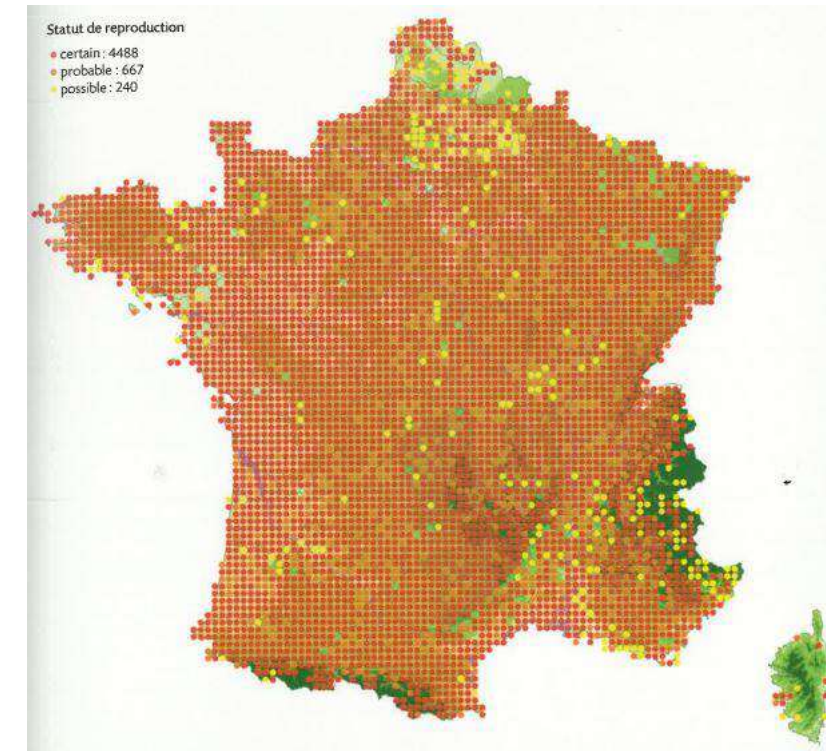


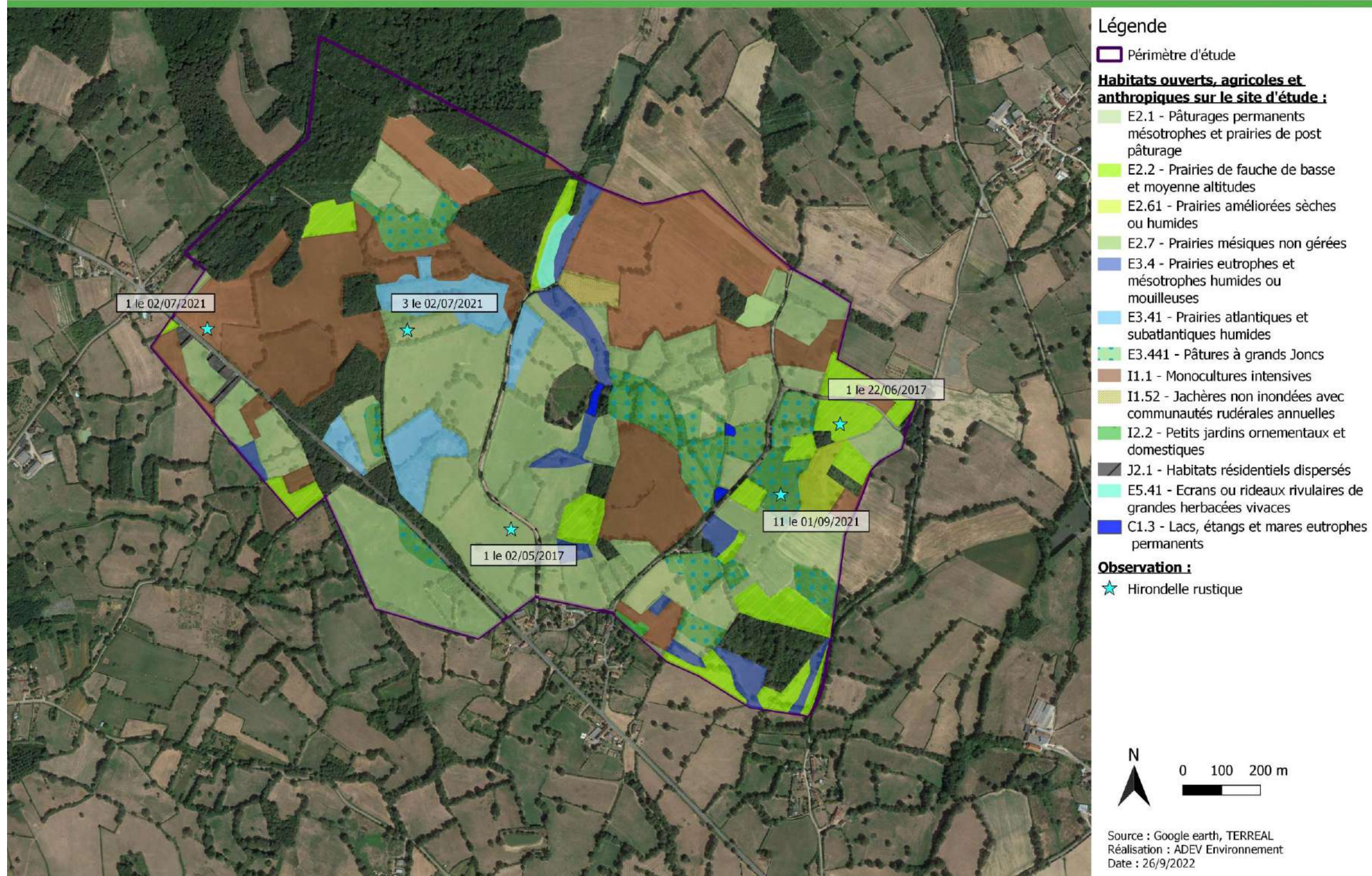
Figure 28 : Répartition des populations nicheuses d'Hirondelle rustique en France

Source : ISSA N. et MULLER Y., 2015



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacièrges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de l'Hirondelle rustique (nidification, alimentation et repos) au sein du site d'étude

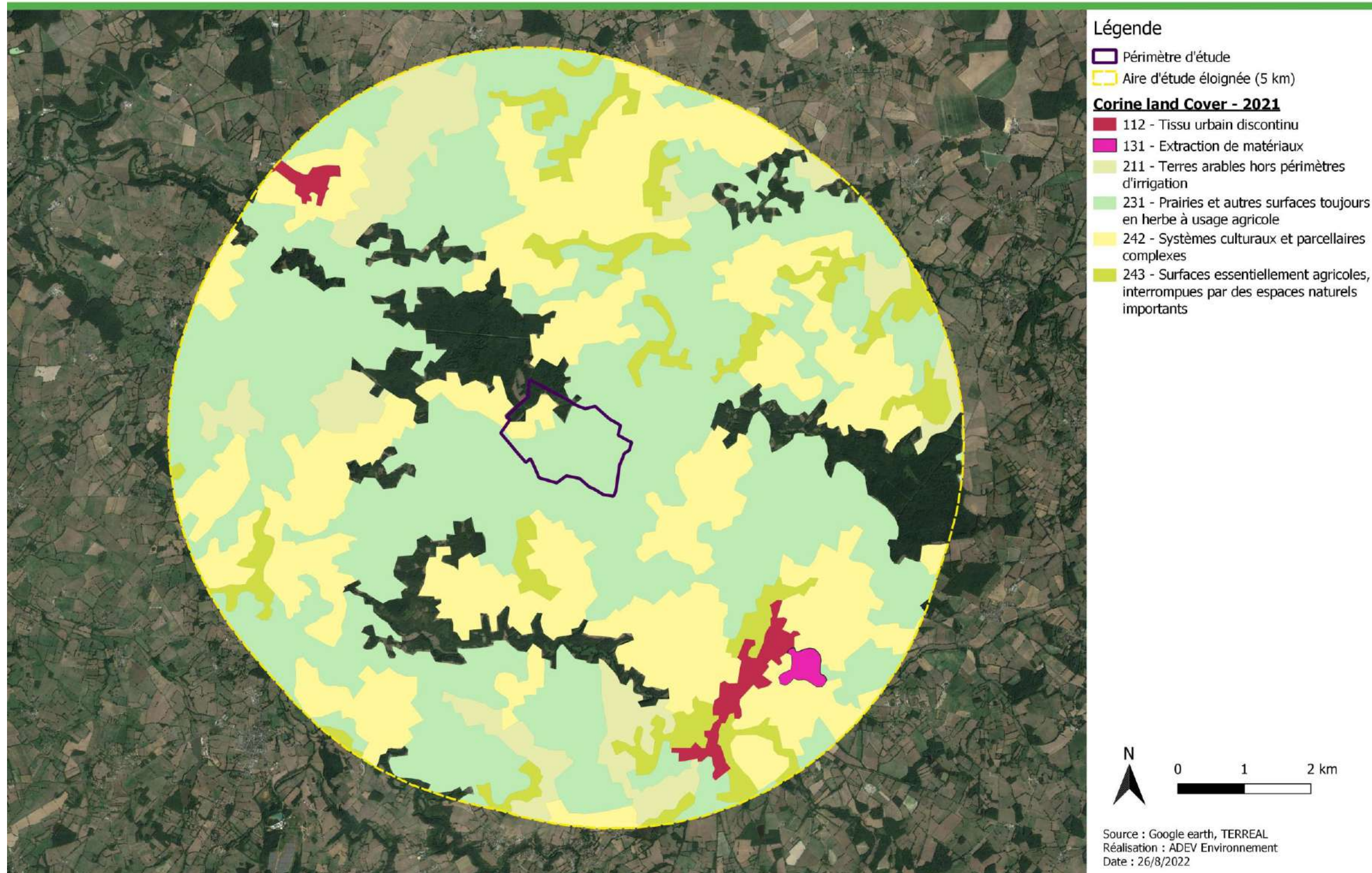


Carte 79 : Habitats de l'Hirondelle rustique (nidification, repos et alimentation) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)
Habitats de l'Hirondelle rustique (nidification, alimentation et repos) sur l'aire d'étude éloignée



Carte 80 : Habitats de l'Hirondelle rustique (nidification, repos alimentation) au sein de l'aire d'étude éloignée

Source : ADEV Environnement, Google earth, Corine Land cover 2021

5.A.8 AMPHIBIENS

Pour les amphibiens, les cartes de répartition s'appuient à une échelle moindre adaptée aux potentialités de déplacement des espèces. Ainsi, la répartition communale au sein du département de l'Indre a été choisie. Ces cartes sont issues de l'atlas des amphibiens reptiles de l'Indre 2008 réalisé par l'association de protection de la nature de l'Indre : Indre Nature (Pierre Boyer et Romuald Dohogne).

Les cartes des habitats sont séparées en deux, faisant référence à leurs deux phases de vie : aquatique et terrestre. Une carte identifiant les habitats aquatiques sur le site d'étude utilisés pour leur reproduction et une carte des habitats terrestres utilisés pour le déplacement, l'alimentation et l'hibernation.

La liste des espèces d'amphibiens protégés sur le site d'étude est présentée au tableau suivant.

Tableau 18 : Liste des espèces d'amphibiens protégées sur le site d'étude

Nom vernaculaire	Effectif individu	DHFF ann II / IV	LRN	LRR	Espèces dét. ZNIEFF	Statut biologique sur le site d'étude
Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)	1	Ann IV	-	NT	-	Reproduction
Crapaud commun (<i>Bufo bufo</i>) / Crapaud épineux (<i>Bufo spinosus</i>)	1	-	-	-	-	Reproduction
Grenouille verte (<i>Pelophylax kl. Esculentus</i>)	12	Ann V	NT	-	-	Reproduction
Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>)	6	Ann IV	-	-	-	Reproduction
Rainette verte (<i>Hyla arborea</i>)	42	Ann IV	NT	-	-	Reproduction
Salamandre tachetée (<i>Salamandra salamandra</i>)	417	-	-	-	-	Reproduction
Sonneur à ventre jaune (<i>Bombina variegata</i>)	17	Ann II / IV	VU	VU	X	Reproduction
Triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>)	1	Ann II / IV	NT	NT	X	Reproduction
Triton marbré (<i>Triturus marmoratus</i>)	4	Ann IV	NT	VU	X	Reproduction
Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i>)	11	-	-	-	-	Reproduction

ALYTE ACCOUCHEUR

Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*

Description :

L'Alyte accoucheur a un aspect général trapu, des membres courts, particulièrement chez la femelle, un museau court, nettement arrondi de profile.

La pupille est de forme ovale à losangique avec une iris dorée, veiné de noir.

La peau revêt un aspect granuleux, avec la présence de quelques petites pustules éparses. Coloration dorsale grisâtre, uniforme ou tachetée de sombre ; ventre blanc, grisâtre.



Source : Mélanie BANSIERE

Habitats :

L'Alyte accoucheur est une espèce pionnière qui apprécie les milieux peu végétalisés. On la retrouve dans les cours d'eau lents, mais aussi dans les étangs et les mares.

Reproduction et hibernation :

Chez cette espèce, l'accouplement et le développement des œufs ont lieu à terre, ce qui est assez exceptionnel chez les amphibiens de nos régions. Le mâle transporte lui-même les œufs enroulés autour de ses pattes postérieures pendant trois à sept semaines, les humidifiant régulièrement dans un point d'eau pour permettre aux œufs de rester hydratés et ainsi permettre leur développement.

Les têtards finissent par éclore au cours d'un des mouillages et se métamorphosent dans l'eau. Ce système de reproduction permet aux mâles de s'occuper d'une à trois pontes différentes.

L'Alyte accoucheur réalise son hivernage dans divers abris à sa disposition, ainsi, il peut passer l'hiver dans un mur, un tas de pierre, ou diverses anfractuosités, mais également dans un terrier qu'il aura lui-même creusé ou un terrier vide réalisé par une autre espèce. Il est également capable de creuser dans un sol meuble afin de s'enfouir.

État de conservation :

L'Alyte accoucheur n'est pas menacé en France.

En Centre-Val de Loire, ses populations sont considérées comme quasi-menacées (Figure 29).

Population locale :

Un individu chanteur a été observé à proximité des habitations à l'ouest du périmètre d'étude en mai (localisation sur la carte ci-dessous).

Elle dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).

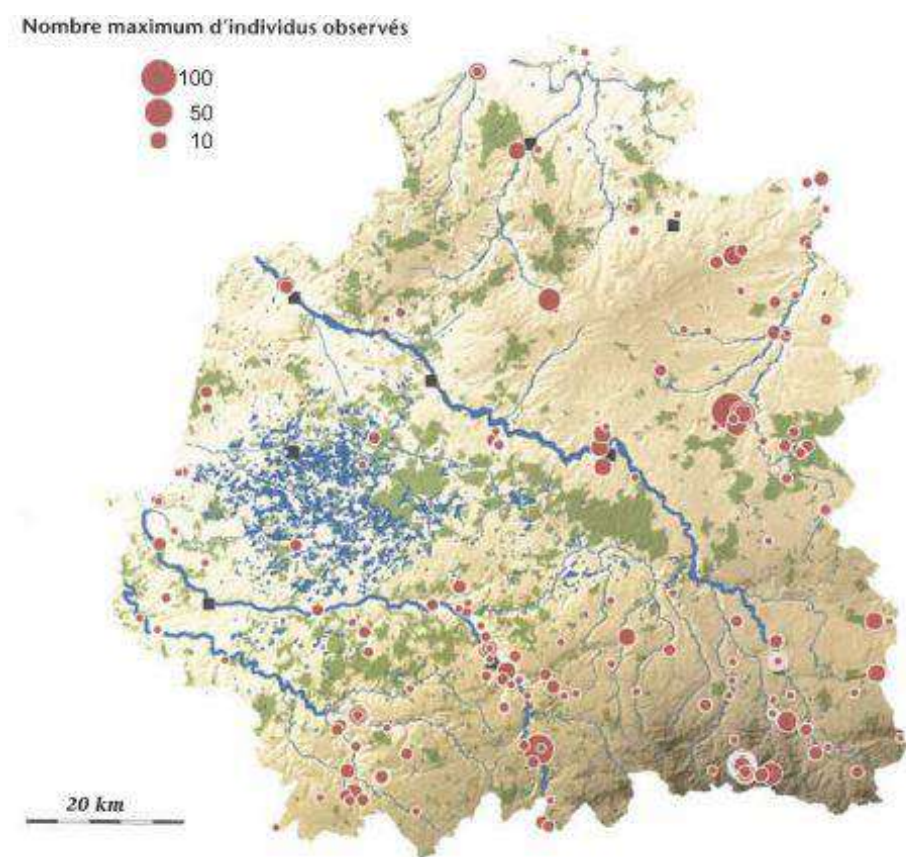


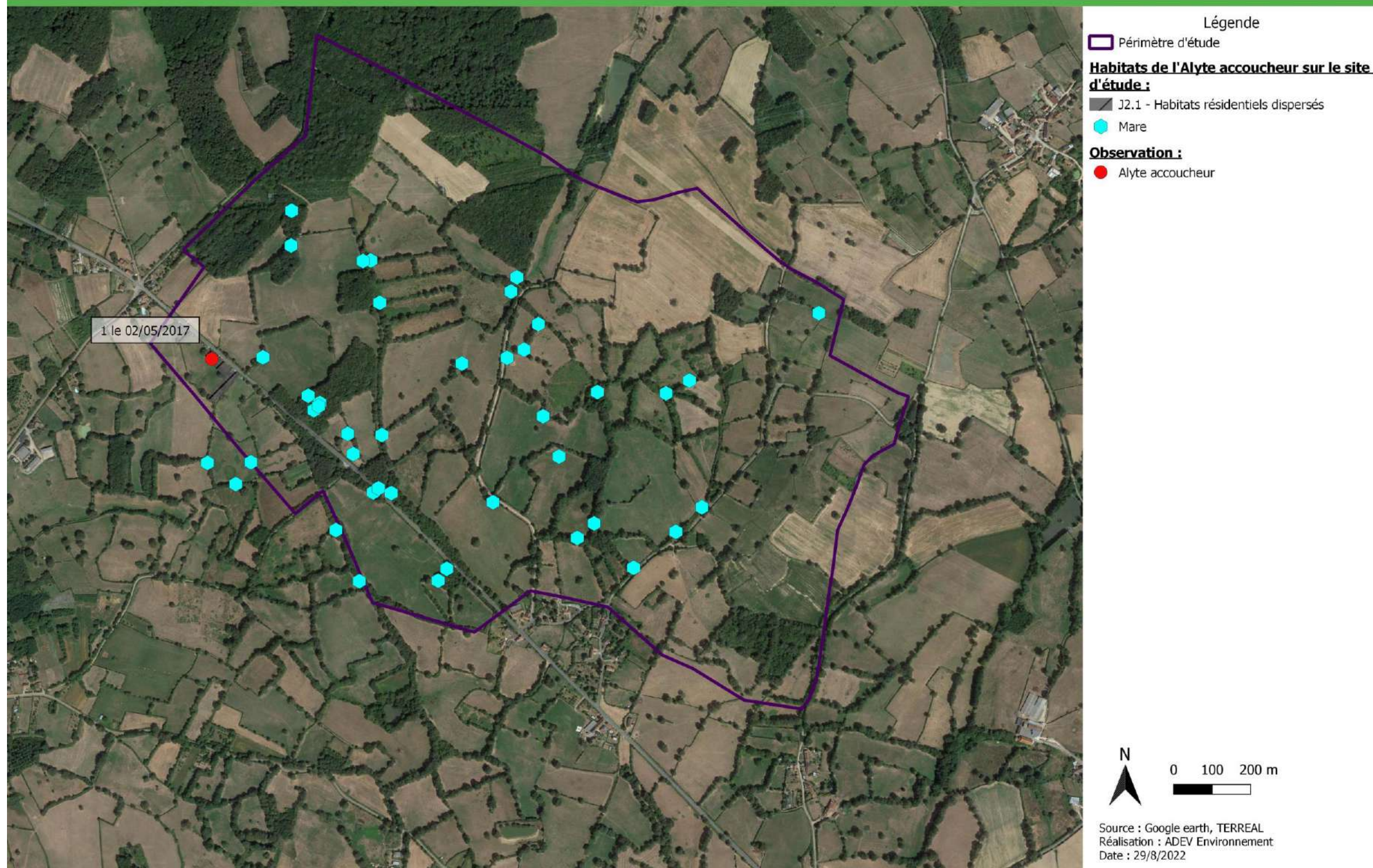
Figure 29 : Répartition de l'Alyte accoucheur à l'échelle du département de l'Indre

Source : Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de l'Indre - 2008



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de l'Alyte accoucheur au sein du site d'étude



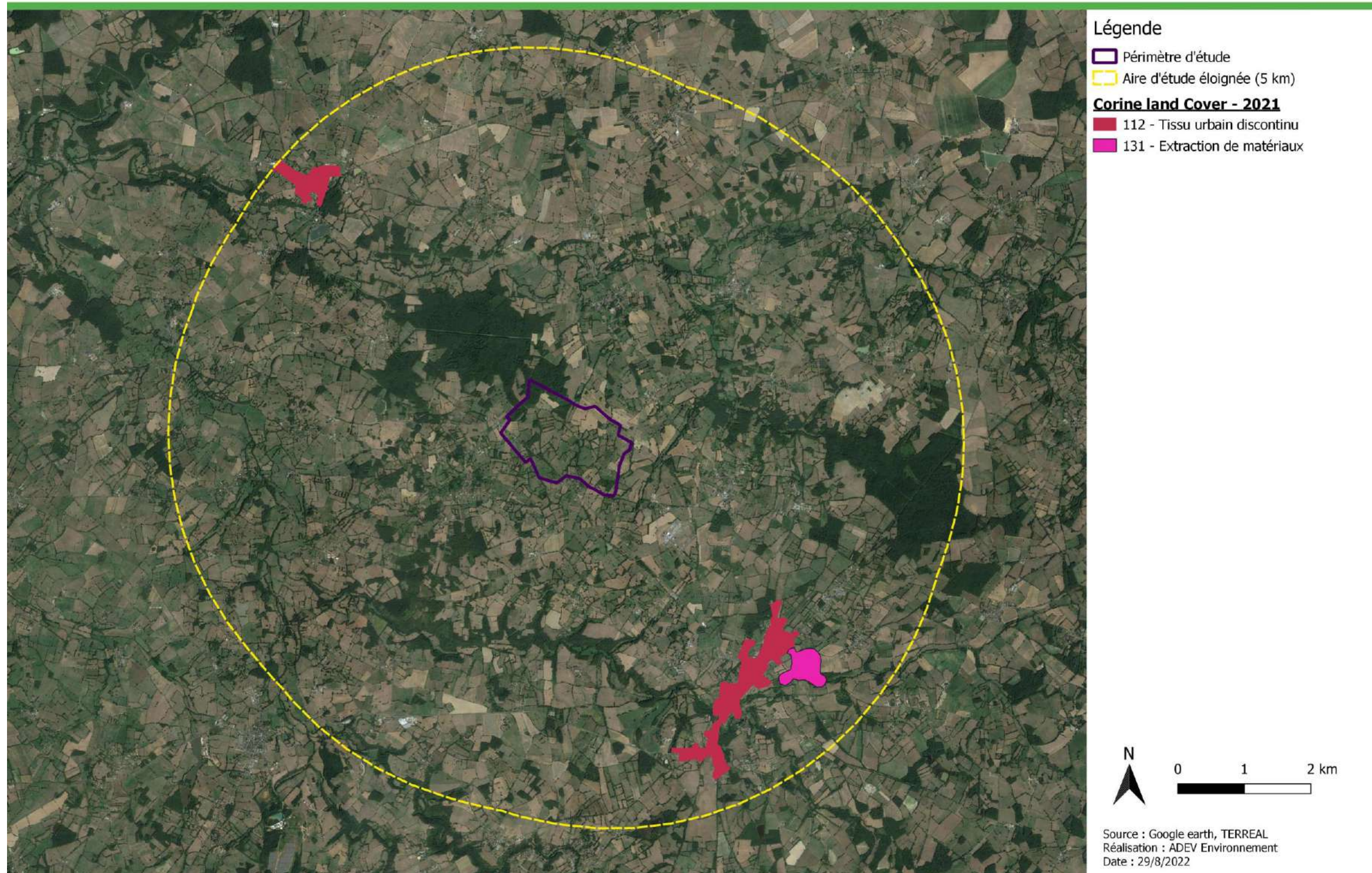
Carte 81 : Habitats de l'Alyte accoucheur (terrestre et repos) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de l'Alyte accoucheur sur l'aire d'étude éloignée



Carte 82 : Habitats de l'Alyte accoucheur sur l'aire d'étude éloignée

Source : Corine Land Cover 2021, ADEV Environnement, Google earth

CRAPAUD COMMUN / CRAPAUD EPINEUX

Crapaud commun *Bufo bufo* / Crapaud épineux *Bufo spinosus*

Description :

Le Crapaud commun et le Crapaud épineux ont été récemment identifiés en tant que deux espèces différentes.

Il s'agit des plus grands crapauds européens. Les plus gros individus peuvent atteindre des tailles supérieures à 13 cm pour le Crapaud épineux alors que le Crapaud commun est plus petit. Leurs principales caractéristiques sont leurs yeux de couleur orange plus ou moins foncé et leur couleur unie, généralement marron, gris jaunâtre ou roussâtre. Leur peau est verruqueuse et épineuse. Les glandes paratoides sont parallèles chez le Crapaud commun et divergentes chez le Crapaud épineux.



Source : ADEV Environnement

Habitats :

On retrouve les Crapauds commun et épineux dans des habitats allant de la plaine à la forêt, plus particulièrement dans les milieux humides. Les sites de reproduction sont généralement de grands plans d'eau (étangs, lacs, bras morts...), mais aussi des mares, des bassins de carrières ou des tourbières. Hors période de reproduction, il apprécie les milieux frais et boisés.

Reproduction et hibernation :

La reproduction des Crapauds commun et épineux commence dès la fin de l'hiver et se déroule jusque mars/avril en fonction des conditions météorologiques. Onze à quinze jours après la ponte, les œufs éclosent et les têtards se transforment en imago un mois et demi à trois mois plus tard, courant juin. A la fin de la reproduction, les individus migrent vers leur domaine vital estival avant de rejoindre petit à petit le site d'hivernage situé environ à 500 m du site de reproduction. À la sortie de l'hivernage qui se déroule d'octobre/novembre à février/mars, les Crapauds effectuent une migration pré-nuptiale qui dure de deux à trois semaines pour rejoindre leur site de reproduction.

État de conservation :

Bien que non menacé en France et en Centre-Val de Loire (Figure 30), les Crapauds commun et épineux pâtissent de la disparition des zones humides et de la fragmentation de ses habitats.

Population locale :

Un individu a été observé dans le boisement à l'ouest du périmètre d'étude, à proximité de la route en mai (localisation sur la carte ci-dessous).

Elle dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).

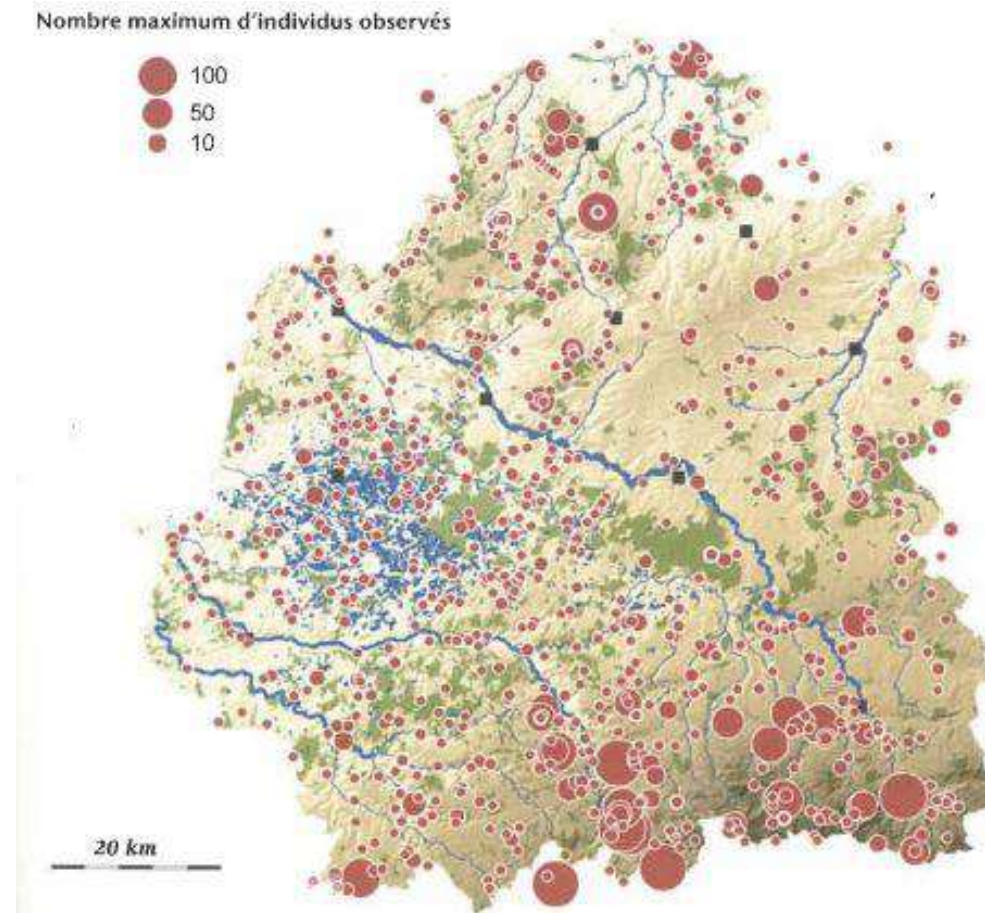


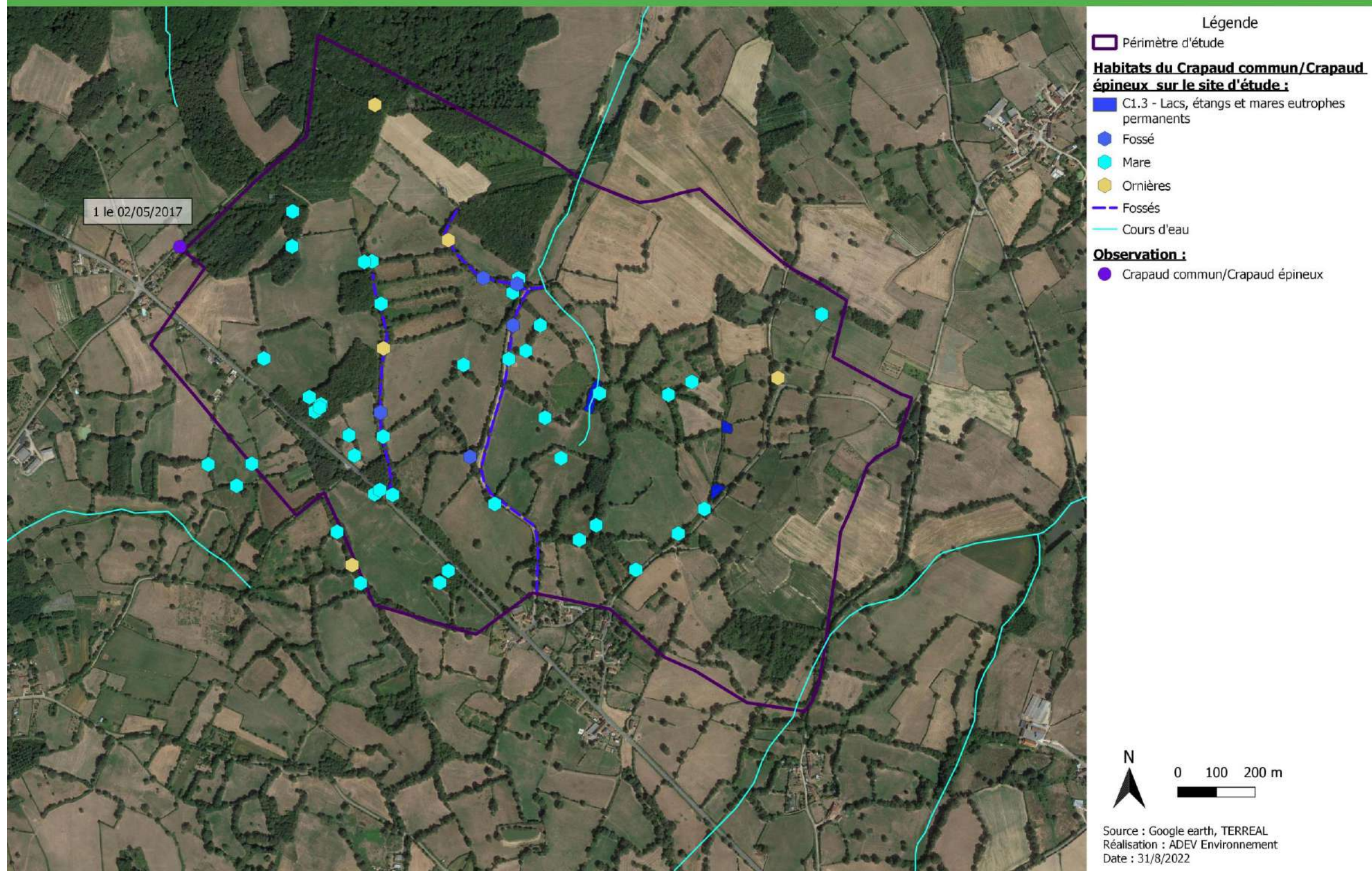
Figure 30 : Répartition du Crapaud commun / épineux dans le département de l'Indre

Source : Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de l'Indre - 2008



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Crapaud commun/Crapaud épineux au sein (reproduction et repos) du site d'étude



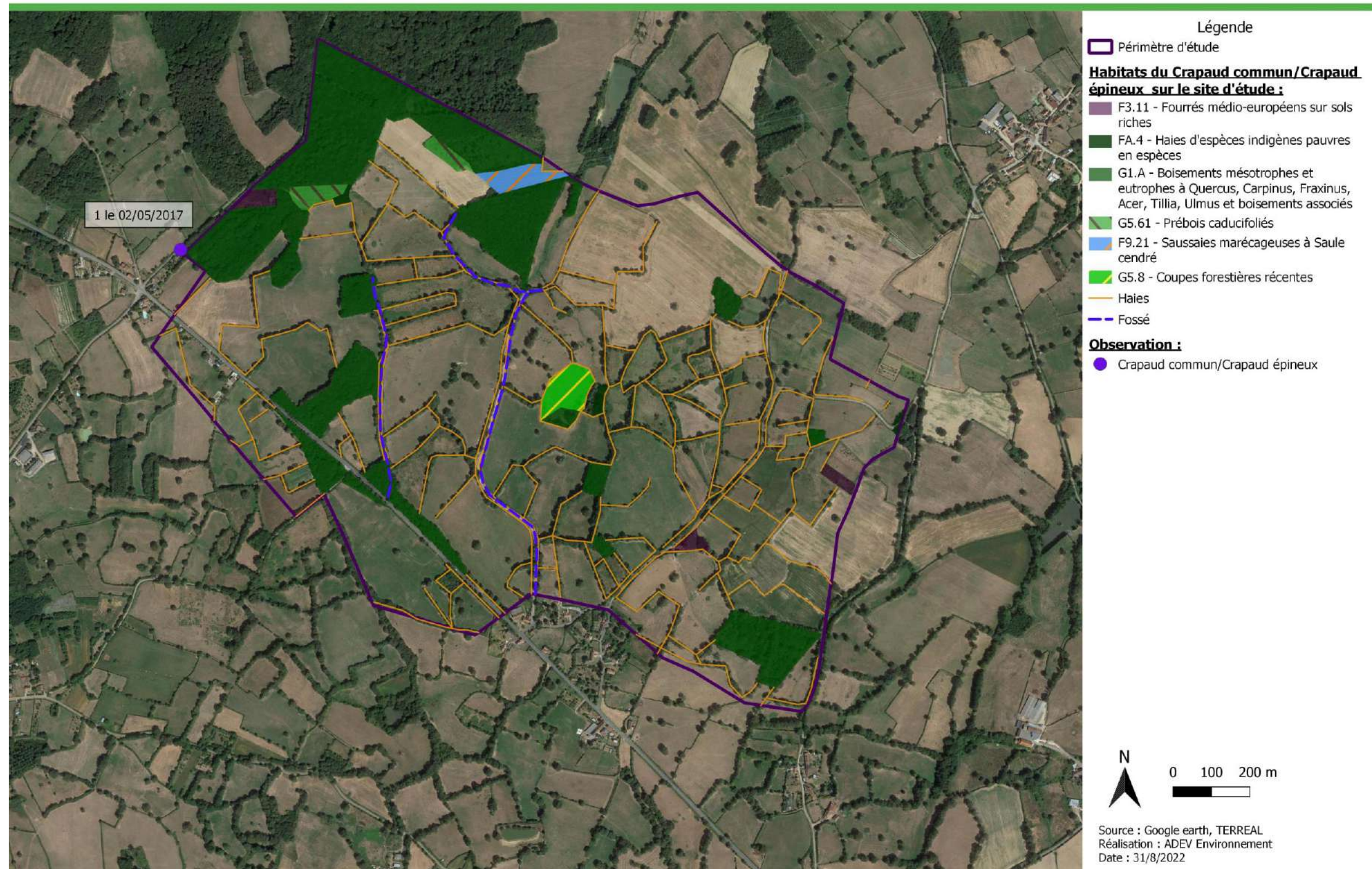
Carte 83 : Habitats du Crapaud commune / Crapaud épineux (reproduction et repos) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Crapaud commun/Crapaud épineux au sein (terrestre) du site d'étude



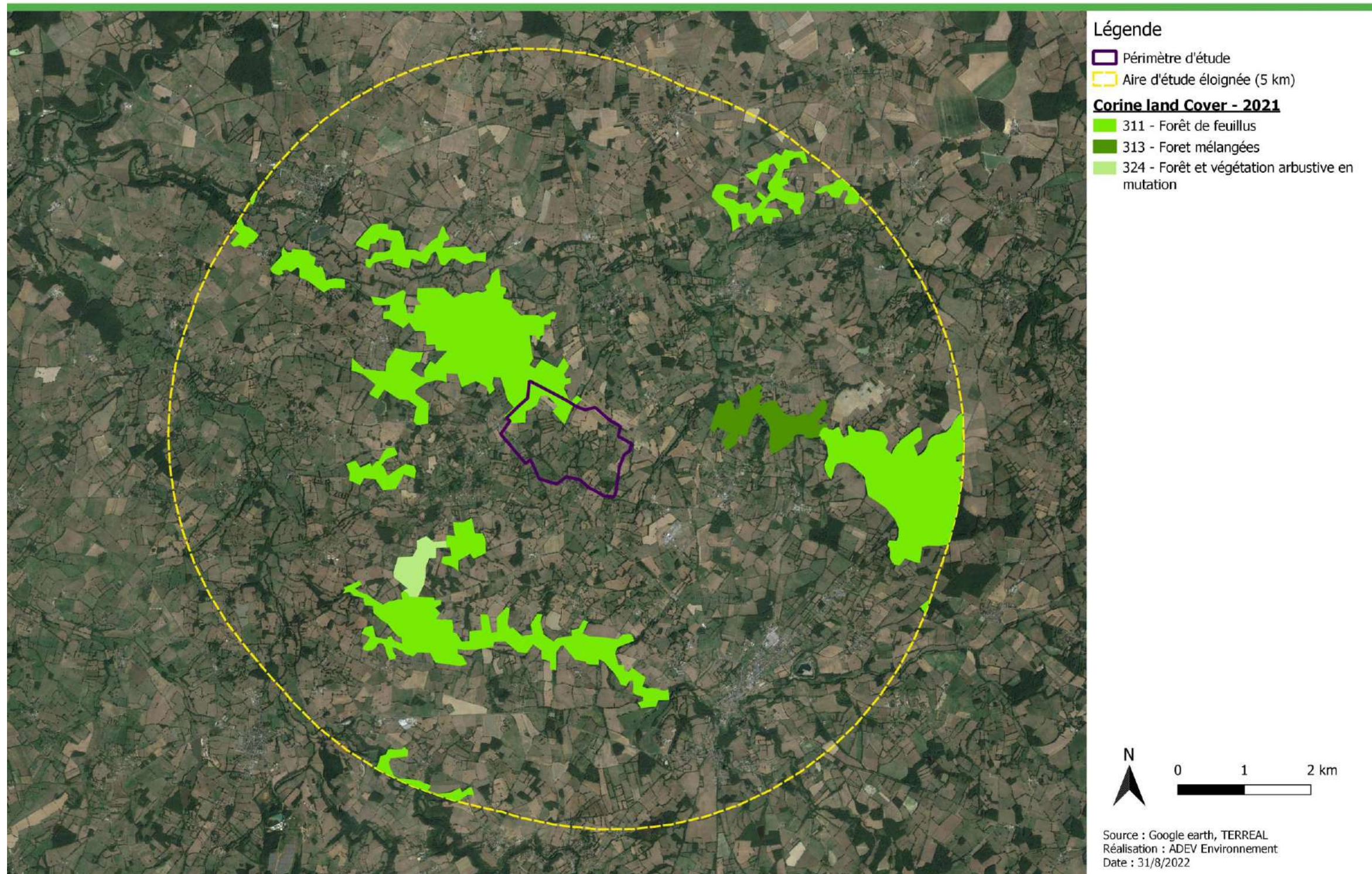
Carte 84 : Habitats terrestres du Crapaud commun / Crapaud épineux au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Crapaud commun/Crapaud épineux sur l'aire d'étude éloignée



Carte 85 : Habitats du Crapaud commun / épineux sur l'aire d'étude éloignée

Source : Corine Land Cover 2021, ADEV Environnement, Google earth

GRENOUILLE VERTE

Grenouille verte *Pelophylax kl. Esculentus*

Description :

La grenouille verte a le museau arrondi, et le corps peut être de plusieurs couleurs, entre le brun et le vert, avec des motifs (points ou taches) bruns ou noirs. Les pattes sont palmées : la palmure ne dépasse pas la moitié des orteils.

Habitats :

La Grenouille commune est une espèce de plaine. Elle se reproduit dans des habitats variés tels que les mares, dépressions prairiales ou forestières, bras morts, étangs, bassins artificiels et fossés.

Reproduction et hibernation :

La reproduction se déroule d'avril à octobre. La femelle pond de 500 à 10 000 œufs, groupés en une masse gélatineuse. Le développement embryonnaire dure 5 à 30 jours et le développement larvaire dure 2 à 4 mois.

État de conservation :

La Grenouille vert est considérée comme « Quasi-menacée » au niveau national. Elle n'est pas menacée en région Centre-Val de Loire (Figure 31).

Population locale :

12 individus ont été observés dans le secteur d'étude.

7 individus ont été observés au niveau du cours d'eau traversant la zone d'étude par le nord. 2 individus au niveau d'une mare permanente au nord (MP4), 1 individu au niveau d'une mare permanente forestières (MP31), 1 individu au niveau d'une mare temporaire bocagère (MT4) et 1 individus hors zone d'étude, au niveau d'une mares bocagère au sud (localisation sur la carte ci-dessous).

Elle dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).



Source : ADEV Environnement

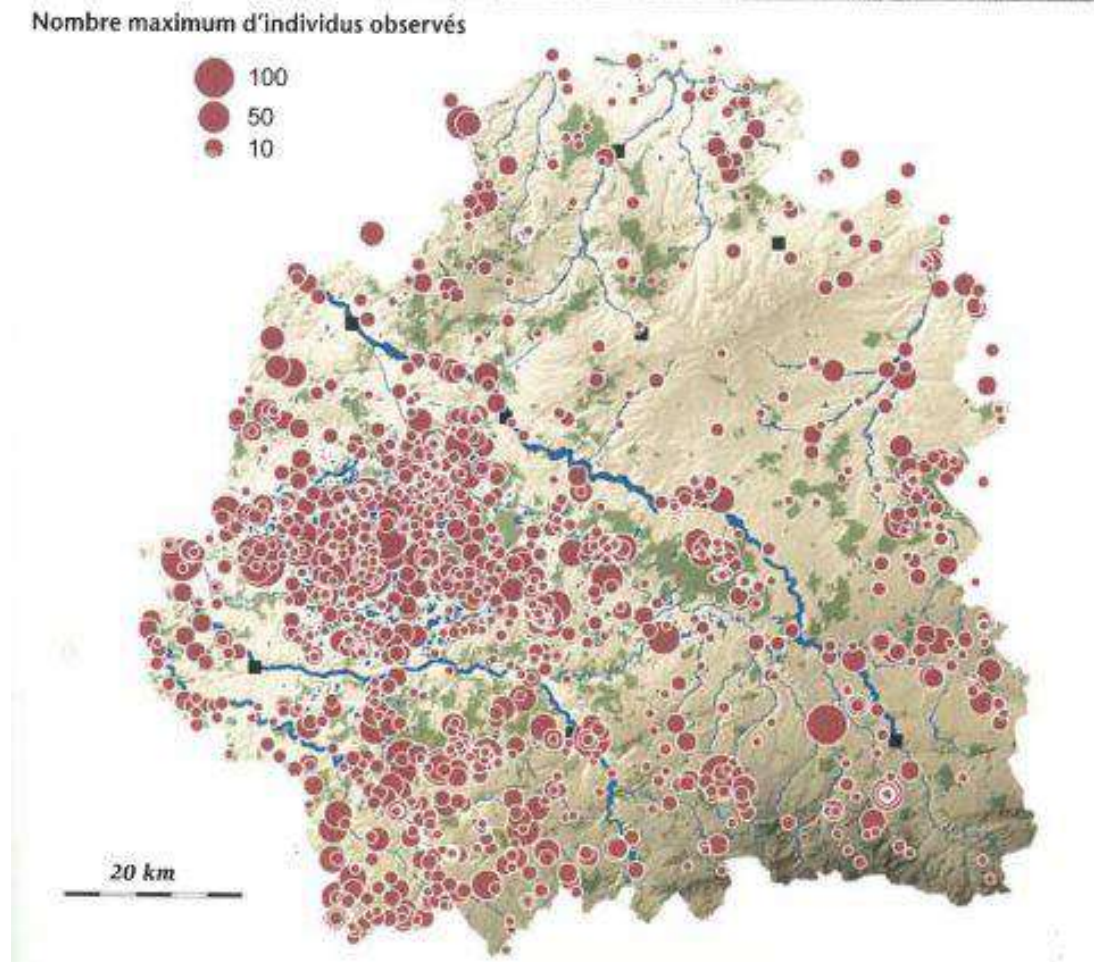


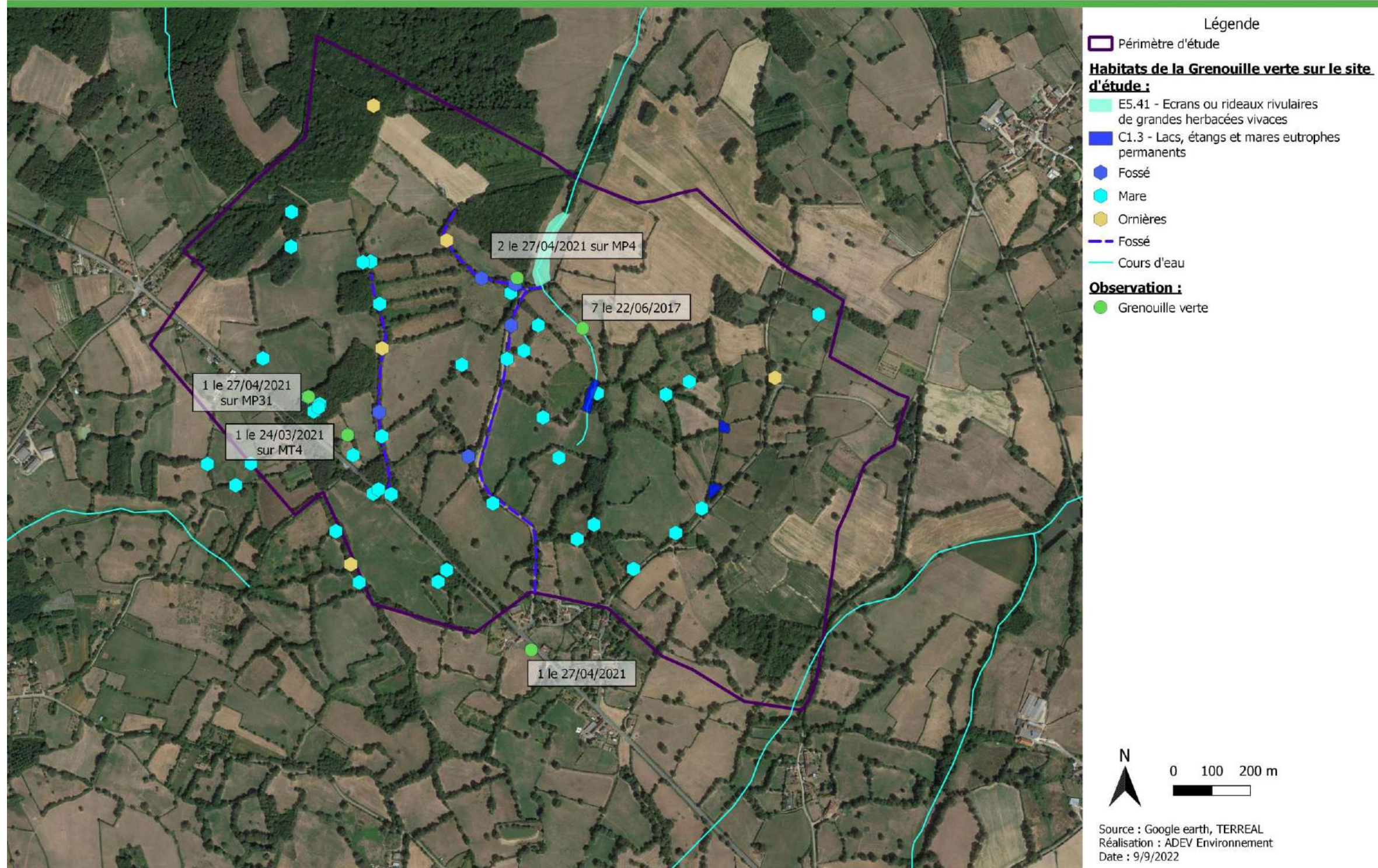
Figure 31 : Répartition de la Grenouille verte dans le département de l'Indre

Source : Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de l'Indre - 2008



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la Grenouille verte au sein du site d'étude



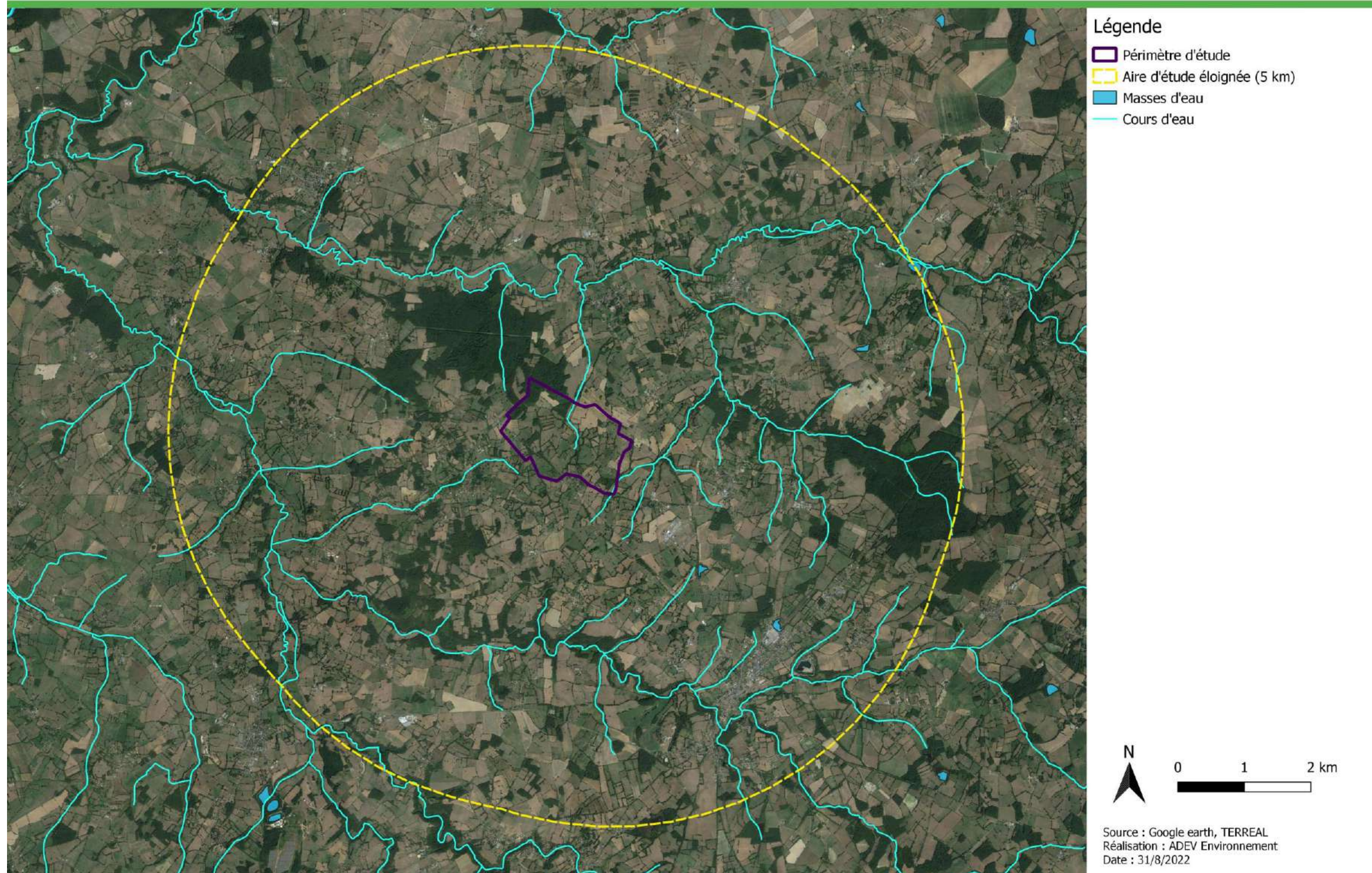
Carte 86 : Habitats de la Grenouille verte au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la Grenouille verte sur l'aire d'étude éloignée



Carte 87 : Habitats de la Grenouille verte sur l'aire d'étude éloignée

Source : Corine Land Cover 2021, ADEV Environnement, Google earth

GRENOUILLE AGILE

Grenouille agile *Rana dalmatina*

Description :

La Grenouille agile est brun roussâtre à grisâtre. Son masque temporal est noir et son museau est pointu. Les replis latéro-dorsaux sont parallèles.

Habitats :

La Grenouille agile est principalement une espèce de plaine. Sa présence est associée aux boisements alluviaux, aux forêts de plaine et au bocage. Elle se reproduit dans les mares forestières, les mares prairiales à proximité de boisements et les fossés.

Reproduction et hibernation :

Elle sort de sa léthargie hivernale dès que la température de l'air a atteint les 10 °C, en février ou mars. La reproduction démarre immédiatement jusque fin avril. Les œufs sont pondus en présence de végétation immergée. Le développement larvaire qui suit se déroule en général de mars à juillet (3 mois), avec des métamorphoses dès la mi-juin.



Source : ADEV Environnement

État de conservation :

La Grenouille agile n'est pas menacée en France ni en région Centre-Val de Loire (Figure 32).

Population locale :

Cinq individus ont été observés dans le secteur d'étude. Un individu a été observé mort sur le bord d'une route en limite de zone d'étude, un sur la route à proximité d'une mare permanente au sud, un au niveau d'une mare permanente au sud (MP17), un autre au niveau d'une mare permanente plus au sud (MP11) et le dernier individu au niveau d'une mare temporaire au nord-ouest du site (MT1) (localisation sur la carte ci-dessous).

Elle dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).

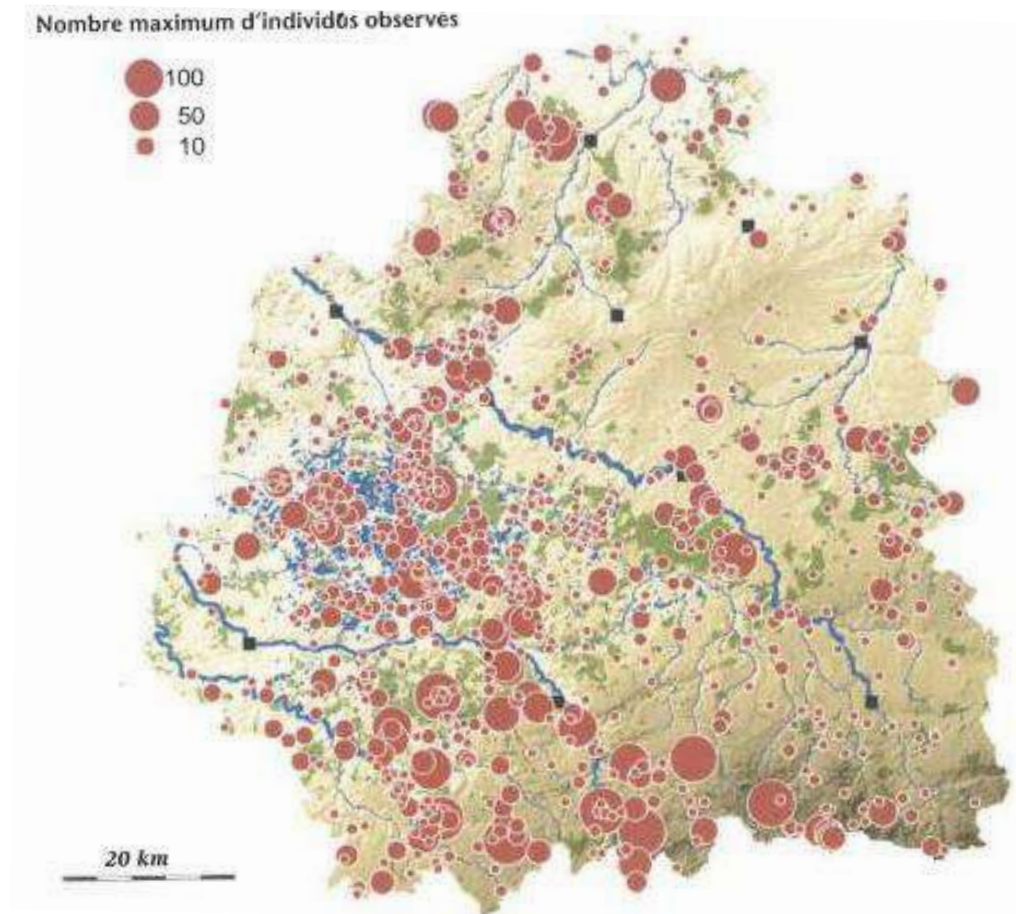


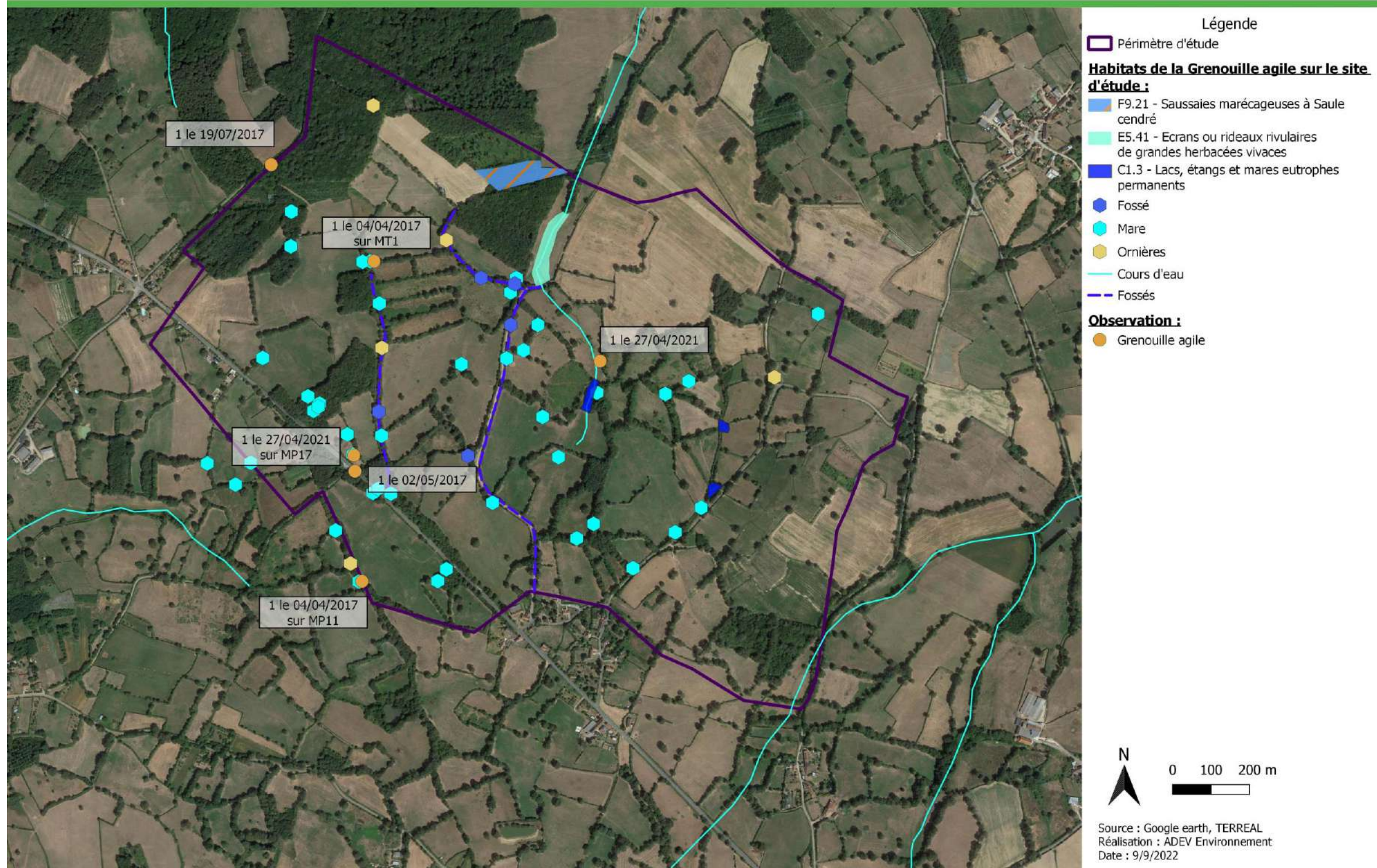
Figure 32 : Répartition de la Grenouille agile dans le département de l'Indre

Source : Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de l'Indre - 2008



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la Grenouille agile au sein (reproduction et repos) du site d'étude



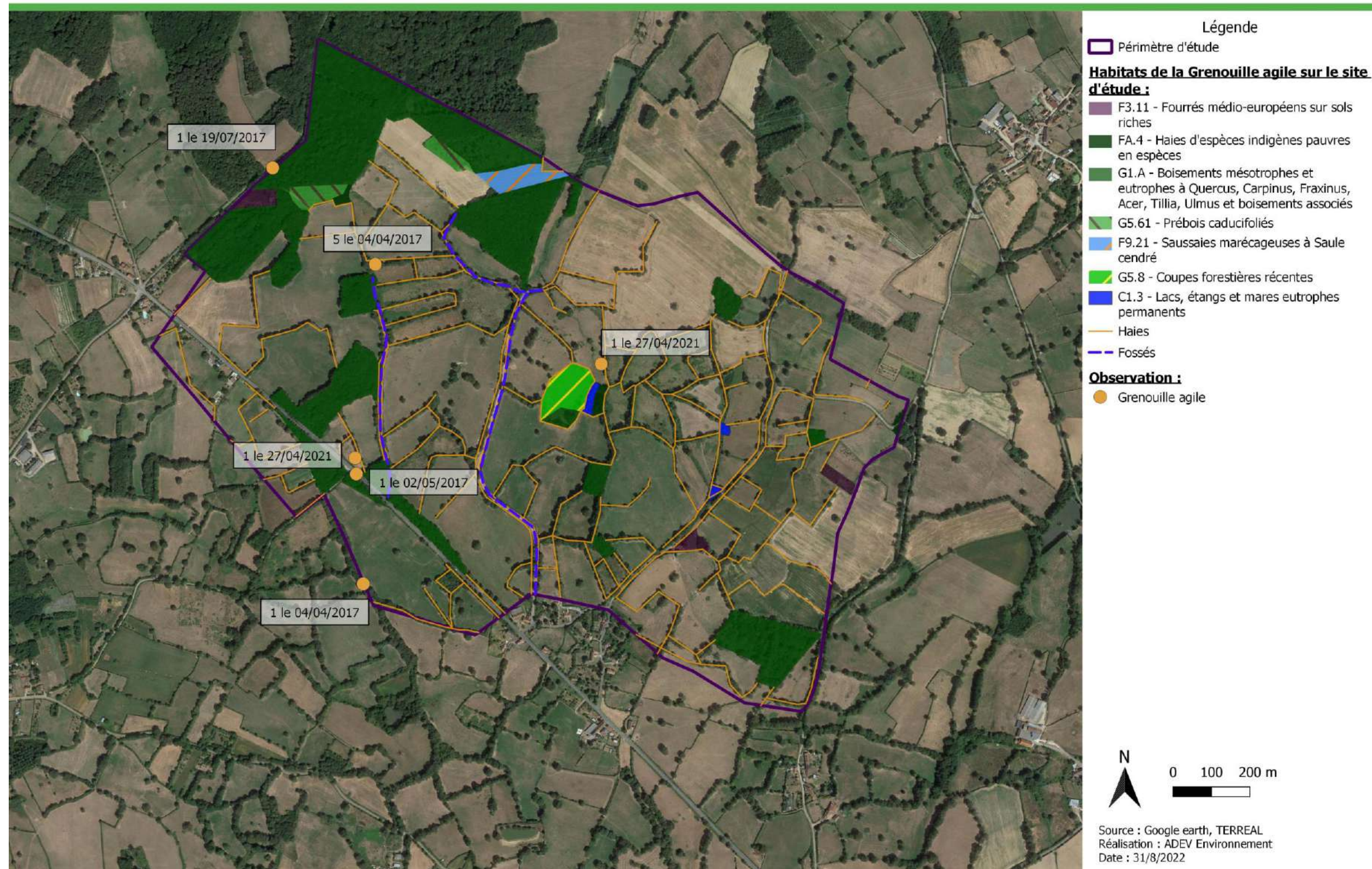
Carte 88 : Habitats de la Grenouille agile (reproduction et repos) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la Grenouille agile au sein (terrestre) du site d'étude



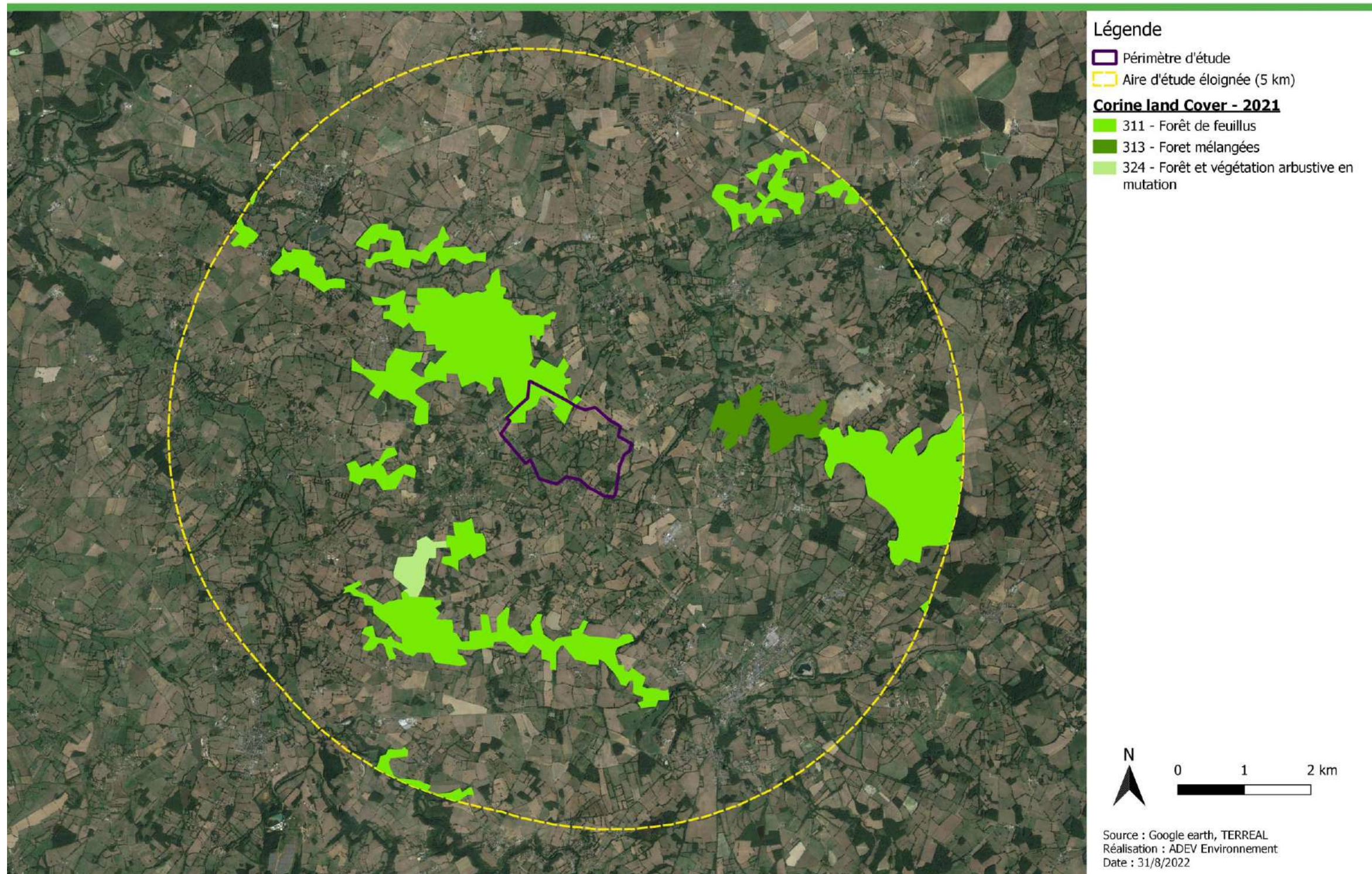
Carte 89 : Habitats terrestres de la Grenouille agile sur le site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la grenouille agile sur l'aire d'étude éloignée



Carte 90 : Habitats de la Grenouille agile sur l'aire d'étude éloignée

Source : Corine Land Cover 2021, ADEV Environnement, Google earth

RAINETTE VERTE

Rainette verte *Hyla arborea*

Description :

La Rainette verte a le corps vert avec le ventre blanc. Une bande sombre part de l'œil et s'étire jusqu'au bas des flancs. L'œil a une pupille horizontale et un iris doré.

Habitats :

L'habitat terrestre de la Rainette verte est composé d'une mosaïque de strates arborées, arbustives et herbacées. L'habitat aquatique est un point d'eau stagnante qui peut être de très petite dimension. Il doit être dépourvu de poisson : étangs, mares, boires, bras morts, bassins, marais...

Reproduction et hibernation :

La période d'activité s'étend de mars à octobre. La reproduction débute dès la sortie d'hivernage et se termine au plus tard en juillet. La métamorphose des œufs a lieu deux à trois mois après l'éclosion, soit en plein été. L'hivernage, dans un abri au sol, débute dès les premières gelées.

État de conservation :

La Rainette verte n'est pas menacée en France ni en région Centre-Val de Loire (Figure 33).

Population locale :

Plusieurs individus chanteurs ont été recensés au niveau de la mare dégradée présente au centre du périmètre d'étude dans la prairie pâturée (MP6). D'autres individus ont été observés dans, ou à proximité d'une mare bocagère permanente sur la partie nord du périmètre d'étude (MP20). De même, une 20aine d'individus chanteurs ont été recensés dans une mare permanente au sud de la zone d'étude (MP25) (localisation sur la carte ci-dessous).

Elle dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).



Source : ADEV Environnement

Nombre maximum d'individus observés

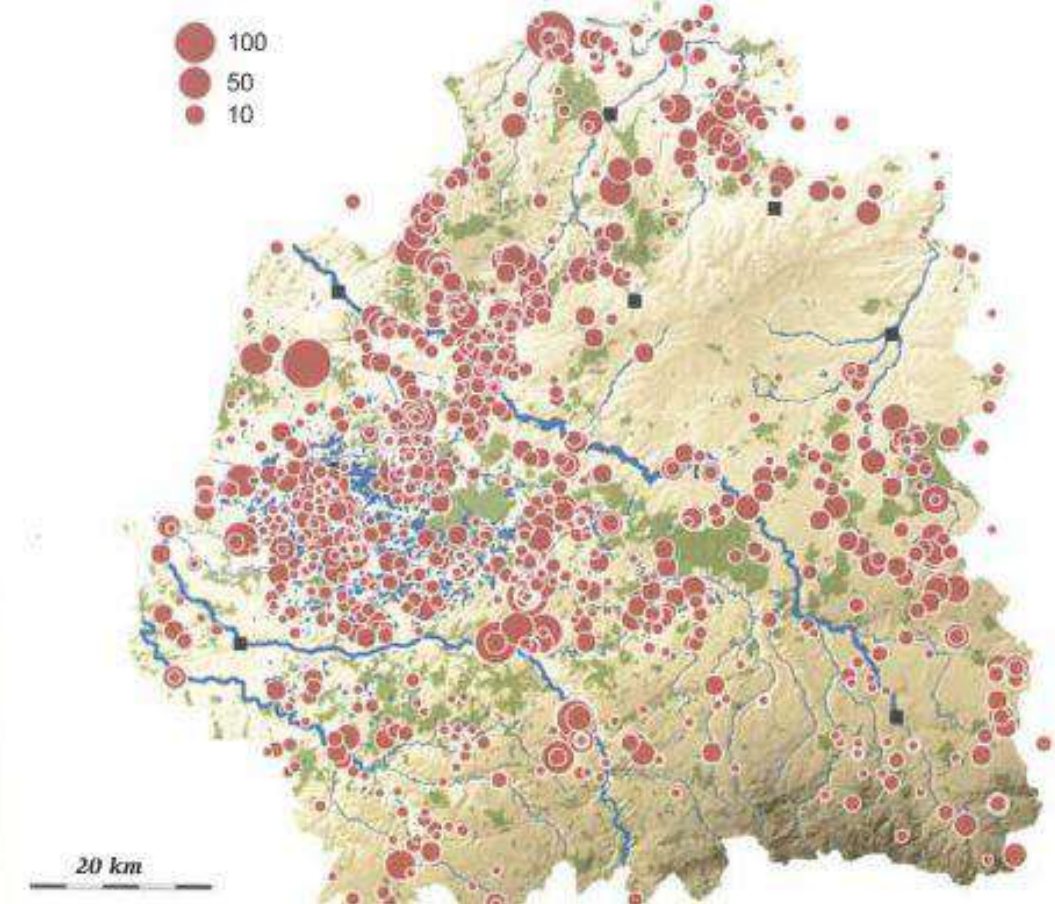


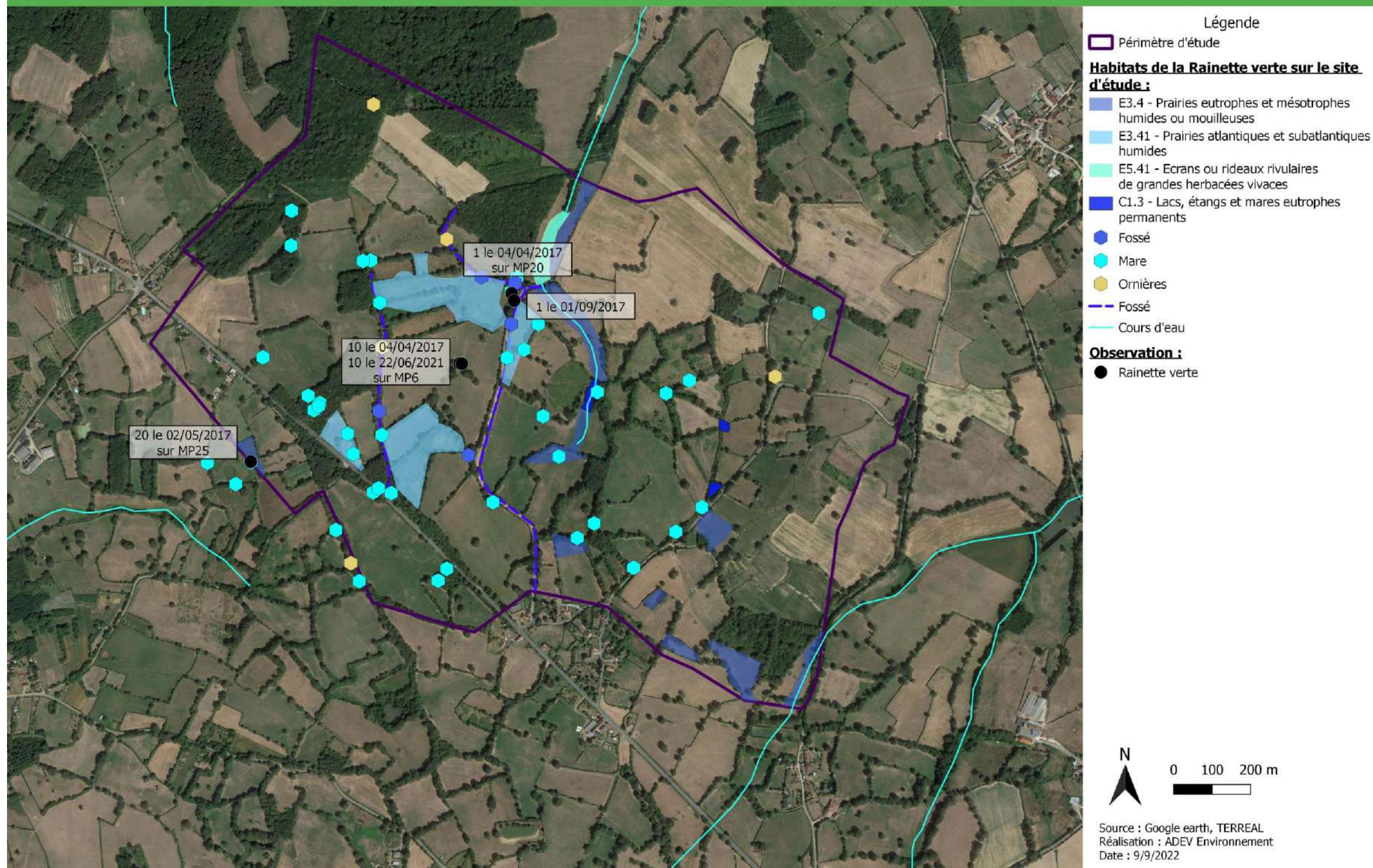
Figure 33 : Répartition de la Rainette verte dans le département de l'Indre

Source : Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de l'Indre - 2008



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sancierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la Rainette verte (reproduction et repos) au sein du site d'étude



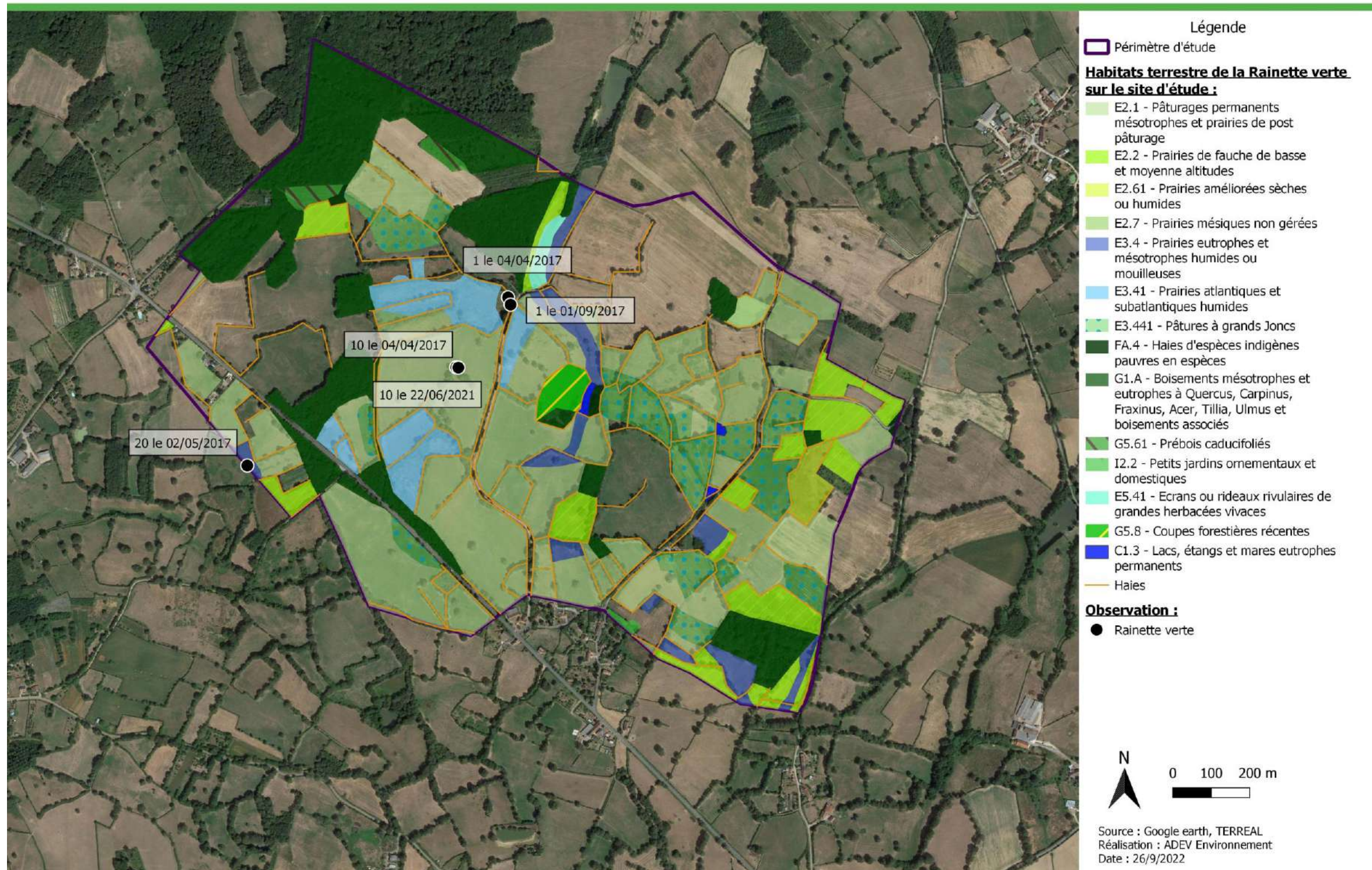
Carte 91 : Habitats de la Rainette verte (reproduction et repos) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la Rainette verte (terrestre) au sein du site d'étude



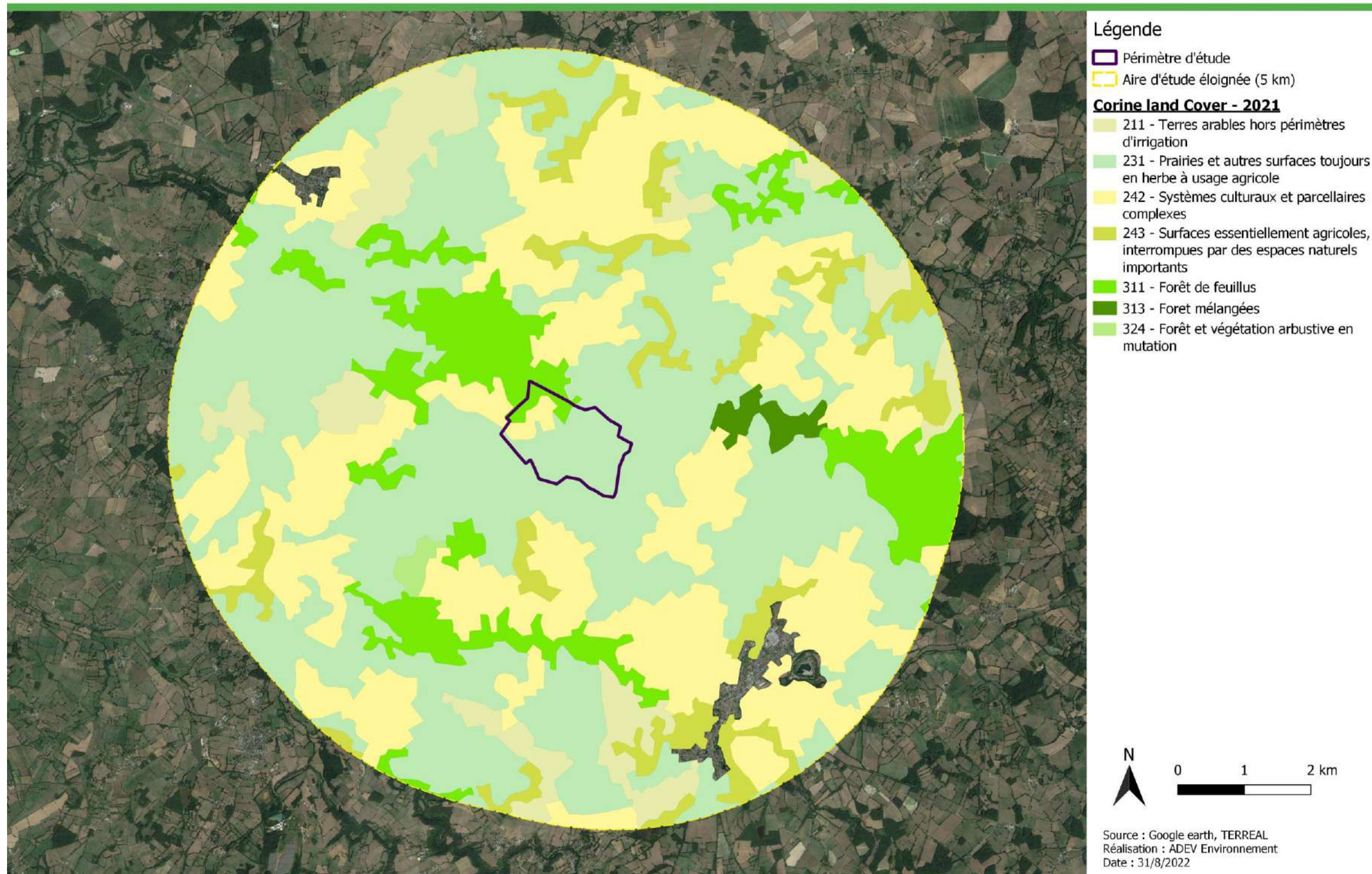
Carte 92 : Habitats terrestre de la Rainette verte sur le site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la Rainette verte sur l'aire d'étude éloignée



Carte 93 : Habitats de la rainette verte dans l'aire d'étude éloignée

Source : Corine Land Cover 2021, ADEV Environnement, Google earth

SALAMANDRE TACHETEE

Salamandre tachetée *Salamandra*

Description :

Cette Urodèle mesure de 10 à 20 cm. Elle a un corps noir à brun sombre tacheté ou ligné de jaune vif. Chaque individu possède un pattern différent. Les larves possèdent une tache jaune à la base de chaque patte.

Habitats :

Le bocage et les boisements de feuillus ou mixtes constituent son habitat de prédilection, notamment lorsqu'ils sont frais, humides ou situés à proximité de sources. Les sites de reproduction sont divers pour peu qu'il n'y ait pas de poissons et qu'ils soient bien oxygénés et thermiquement stables.



Source : ADEV Environnement

Reproduction et hibernation :

Cette espèce terrestre va sur ses sites de reproduction uniquement pour pondre. Les œufs sont déposés par une même femelle dans plusieurs sites aquatiques qui sont généralement sujets à assèchement. Les larves se métamorphosent début juin. L'imago possède un gîte terrestre (tronc d'arbre au sol, souche, terrier de rongeur...) situé à moins de 100 m des sites aquatiques.

État de conservation :

La Salamandre n'est pas menacée en France ni en Centre-Val de Loire bien qu'elle soit sujette à de nombreux écrasements sur les routes forestières et que ses habitats soient détruits lors d'enrénement de massifs forestiers (Figure 34).

Population locale :

De nombreuses larves ont été observées dans les mares permanentes situées sur la partie ouest de la zone d'étude.
Au total, 417 larves et individus ont été observés sur l'ensemble de la zone d'étude (localisation sur la carte ci-dessous).
Elle dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).

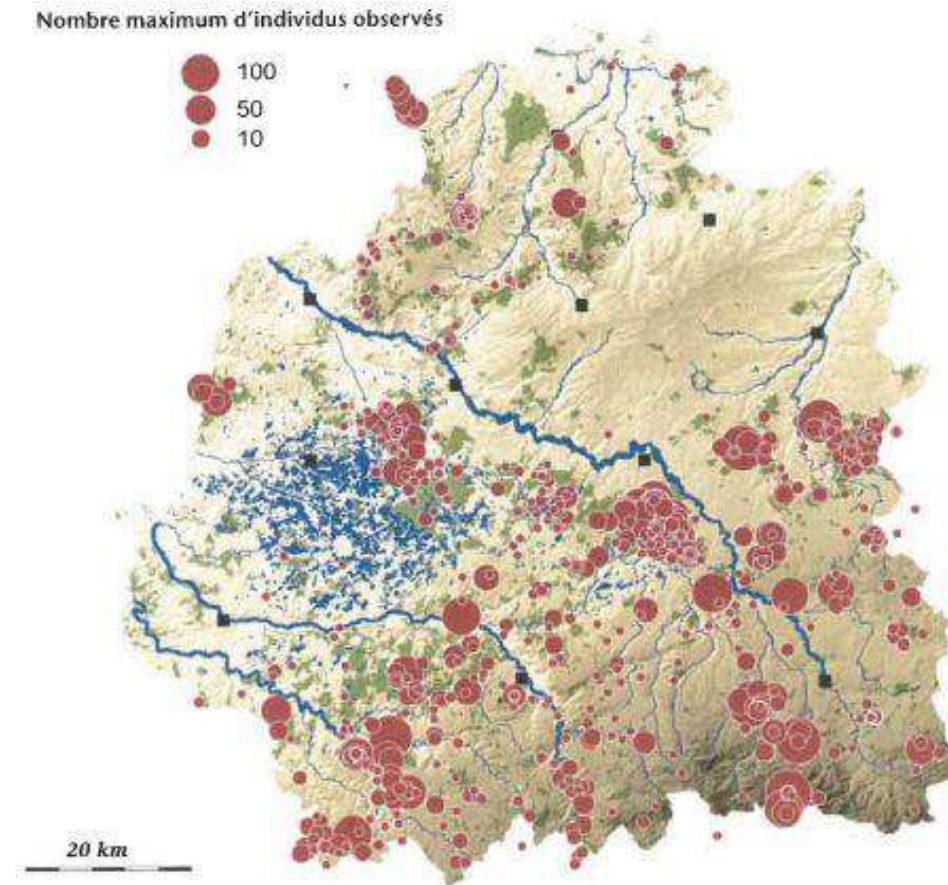


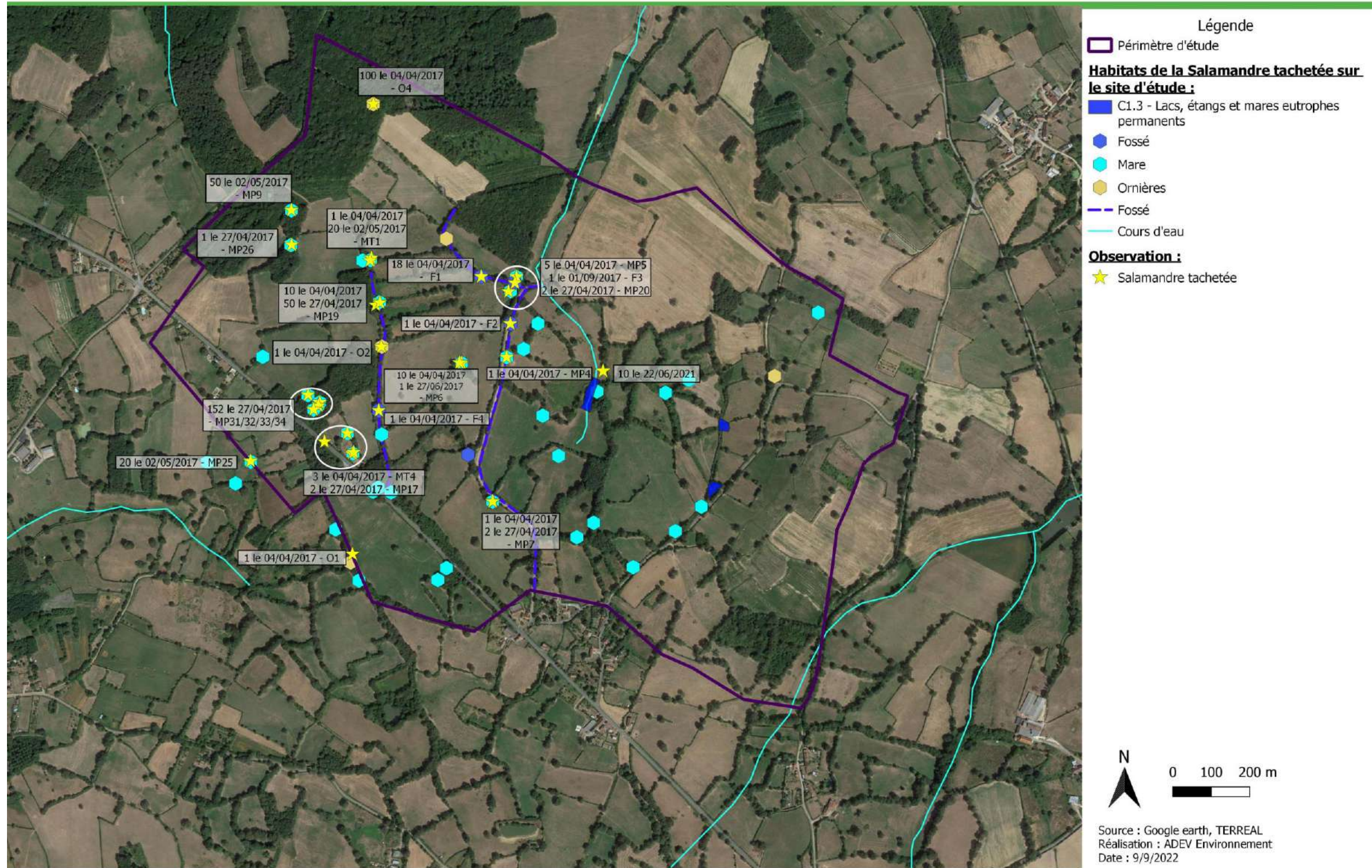
Figure 34 : Répartition de la Salamandre tachetée dans le département de l'Indre

Source : Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de l'Indre - 2008



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacièrges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la Salamandre tachetée (reproduction et repos) au sein du site d'étude



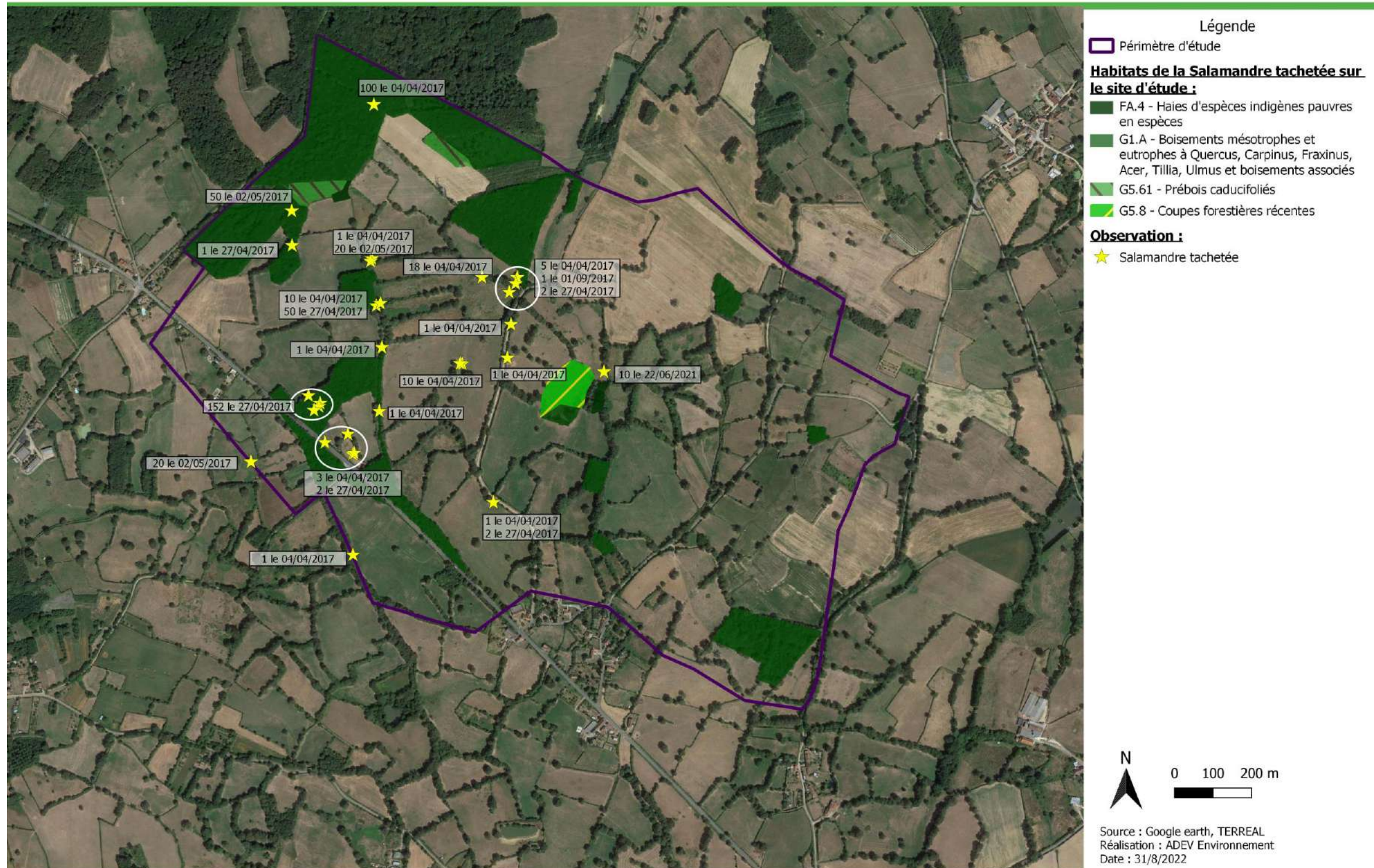
Carte 94 : Habitats de la Salamandre tachetée (reproduction et repos) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacièrges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la Salamandre tachetée (terrestre) au sein du site d'étude



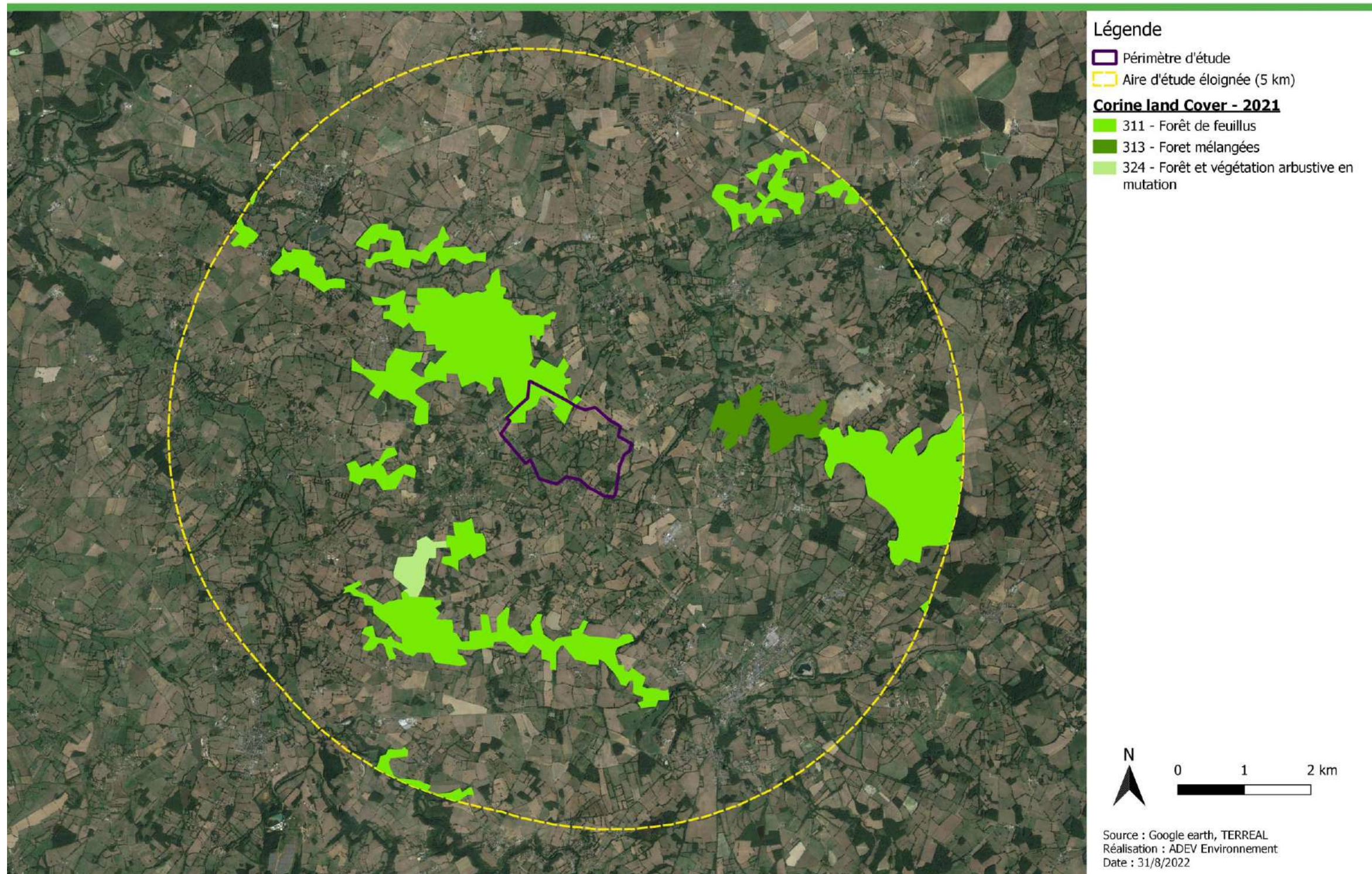
Carte 95 : Habitats terrestres de la Salamandre tachetée au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats de la Salamandre tachetée sur l'aire d'étude éloignée



Carte 96 : Habitats de la Salamandre tachetée sur l'aire d'étude éloignée

Source : Corine Land Cover 2021, ADEV Environnement, Google earth

SONNEUR A VENTRE JAUNE

Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*

Description :

Le Sonneur à ventre jaune mesure de 4 à 5 cm de long en moyenne, à peau pustuleuse et dont l'allure est celle d'un petit crapaud. Les verrues cutanées sont souvent rehaussées de petites épines noires. Son corps est aplati, tête à museau arrondi, pourvue de deux yeux saillants en forme de cœur. Sa coloration est gris terreux de dessus ou olivâtre et typiquement jaune et noire sur la face ventrale. Les mâles se différencient des femelles par une taille légèrement plus petite, des membres antérieurs plus robustes, des callosités noirâtres présentes sur l'avant-bras et la face inférieure des doigts au moment de la reproduction



Source : Thibaut RIVIERE

Habitats :

Le Sonneur à ventre jaune recherche pour sa reproduction des eaux stagnantes de faible profondeur et au moins en partie ensoleillée. La nature des habitats est assez variée (mares, ornières, fossés, bordures d'étangs, de lacs, retenues ou encore anciennes carrières), et on rencontre le Sonneur à ventre jaune dans des milieux prairiaux, bocagers, en lisière de forêt et en contexte forestier. La reproduction a lieu durant les mois de mai-juin et se prolonge en été en moyenne montagne. Elle se déroule dans l'eau, dans des zones bien ensoleillées.

Reproduction et hibernation :

La reproduction a lieu durant les mois de mai-juin. Elle se déroule dans l'eau, dans des zones bien ensoleillées.

Le Sonneur à ventre jaune hiverne dès le mois d'octobre sous des pierres ou des souches, dans la vase, l'humus, la mousse ou encore dans des fissures du sol ou des galeries de rongeurs. Cette pause hivernale se termine au printemps, dès le mois d'avril en plaine.

État de conservation :

Le Sonneur à ventre jaune est une espèce d'intérêt communautaire (classé Annexe 2 de la Directive faune flore habitat) et est menacé en France et en région Centre-Val de Loire. Il est inscrit dans la catégorie « Vulnérable » sur la liste rouge des amphibiens menacés de France et de Centre-Val de Loire (Figure 35).

Population locale :

De nombreux individus (> 10) ont été observés dans le cours d'eau au centre du périmètre d'étude. De plus, des populations de l'espèce ont été recensées par l'association Indre Nature dans l'aire d'étude éloignée (5km). En effet, la donnée de sonneur à ventre jaune relevée par ADEV environnement lors des inventaires semble être une population isolée des autres. Aucune observation de l'espèce n'a été recensée aux abords de la zone d'étude (localisation sur la carte ci-dessous).

Elle dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).

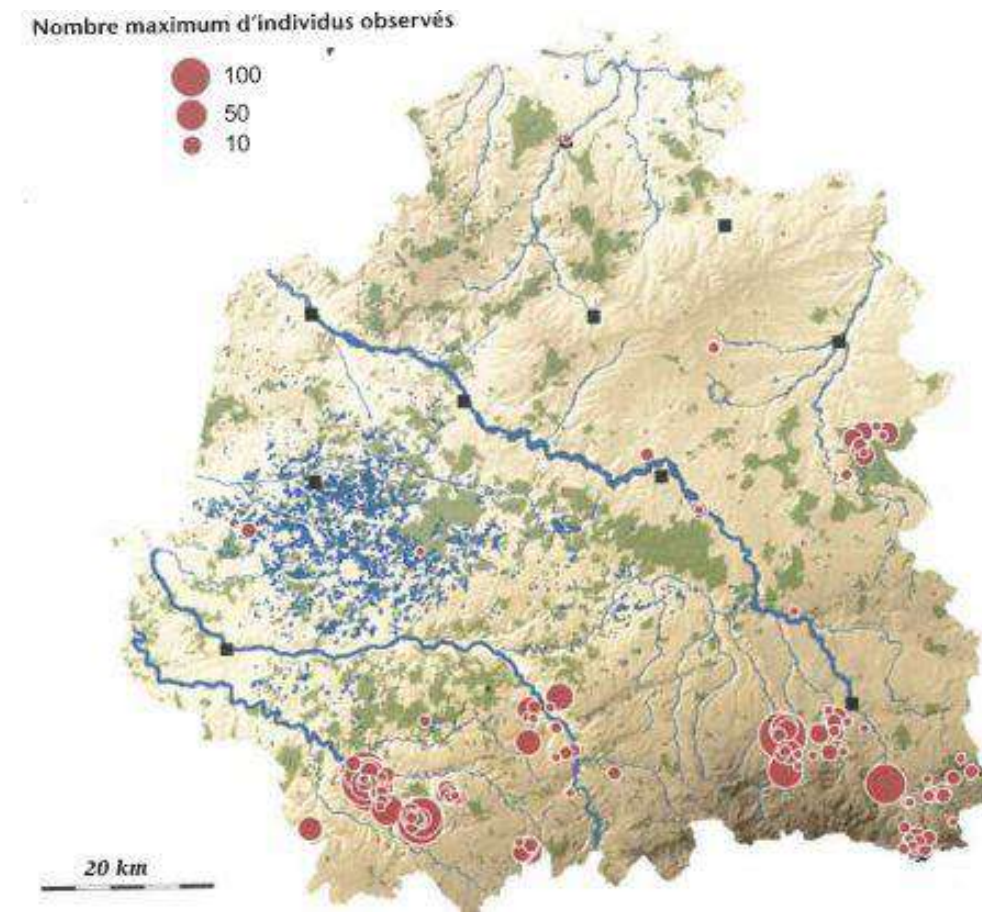


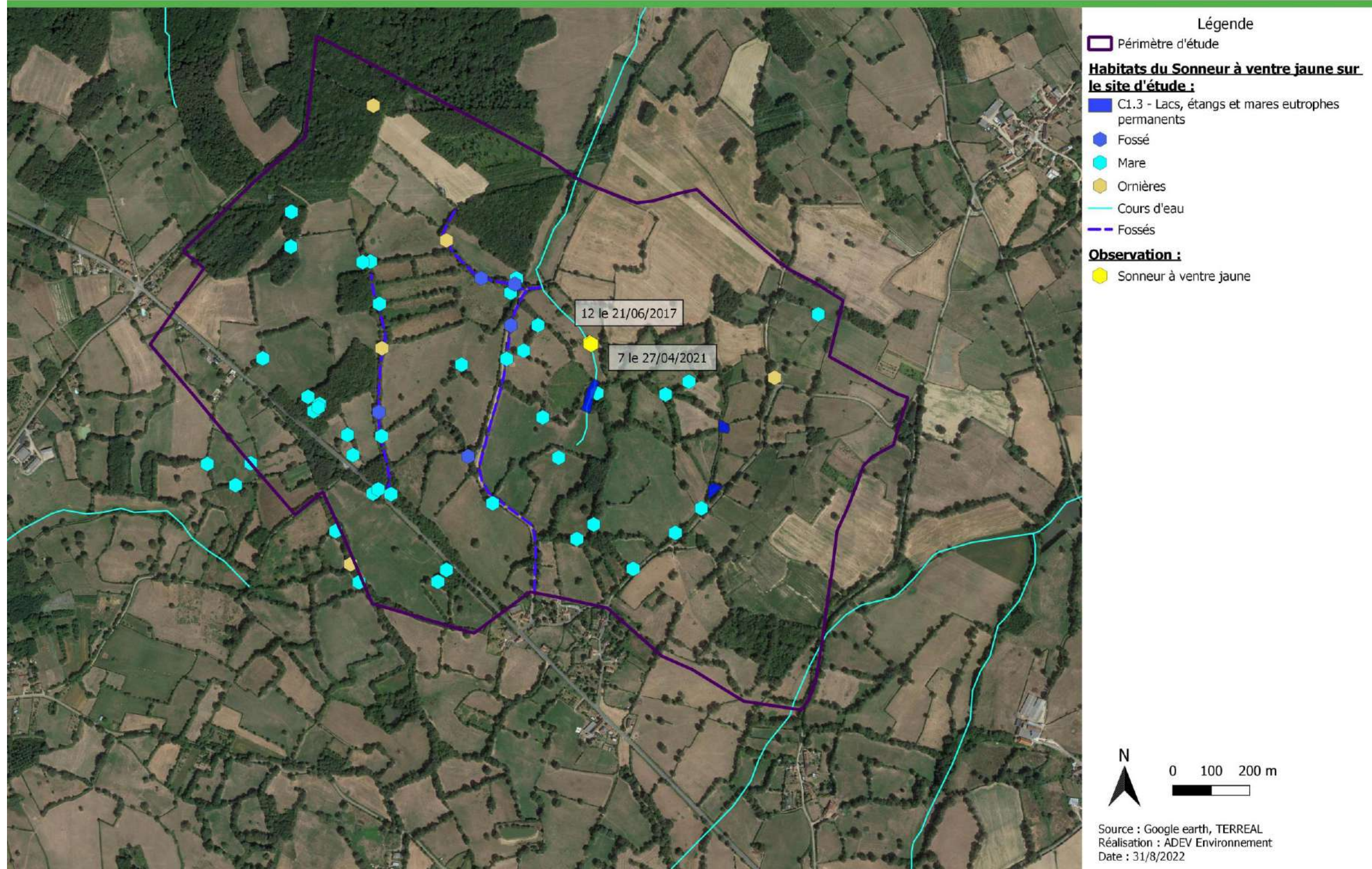
Figure 35 : Répartition du sonneur à ventre jaune dans le département de l'Indre

Source : Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de l'Indre - 2008



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Sonneur à ventre jaune (reproduction et repos) au sein du site d'étude



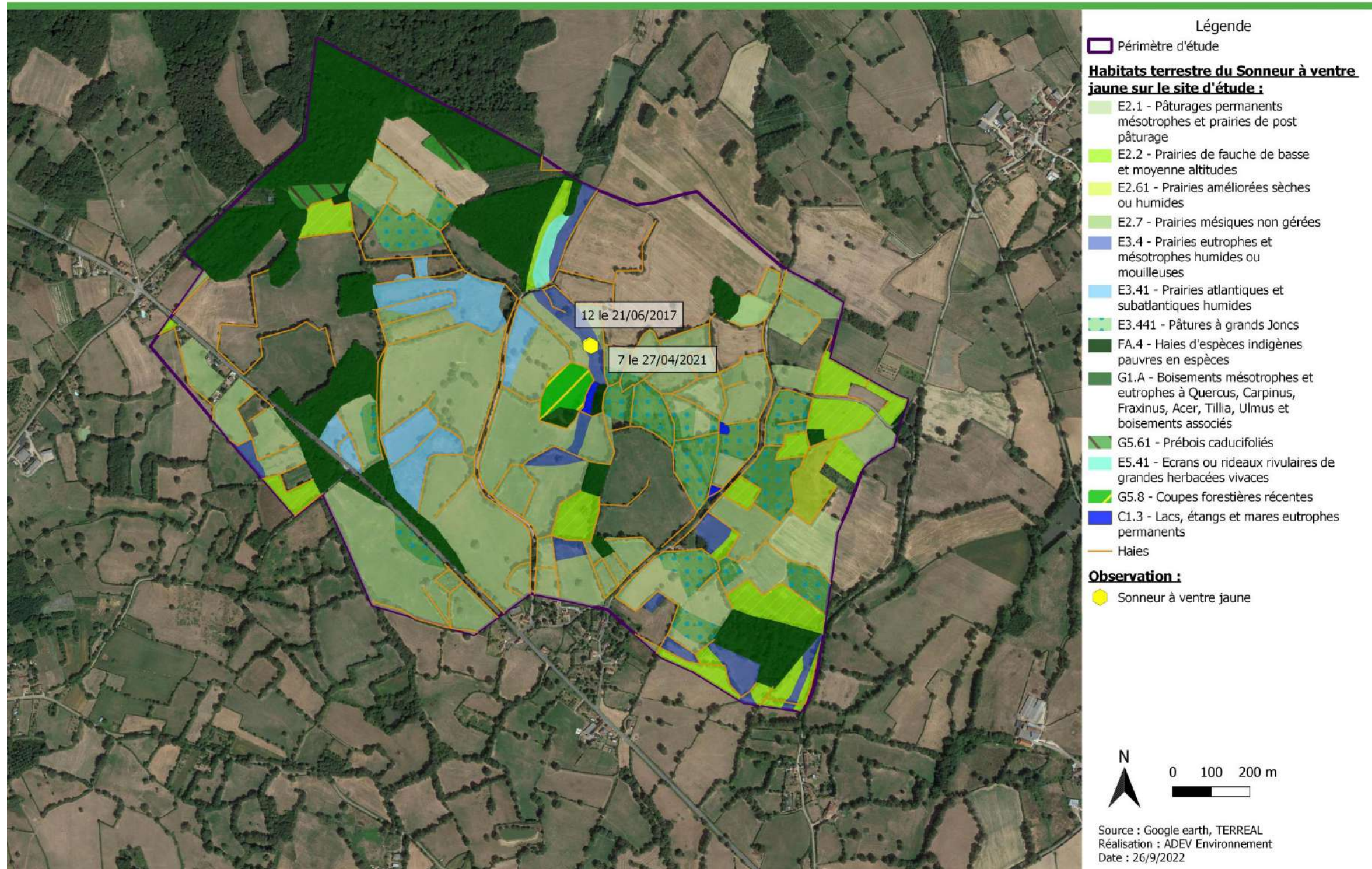
Carte 97 : Habitats du Sonneur à ventre jaune (reproduction et repos) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Sonneur à ventre jaune (terrestre) au sein du site d'étude



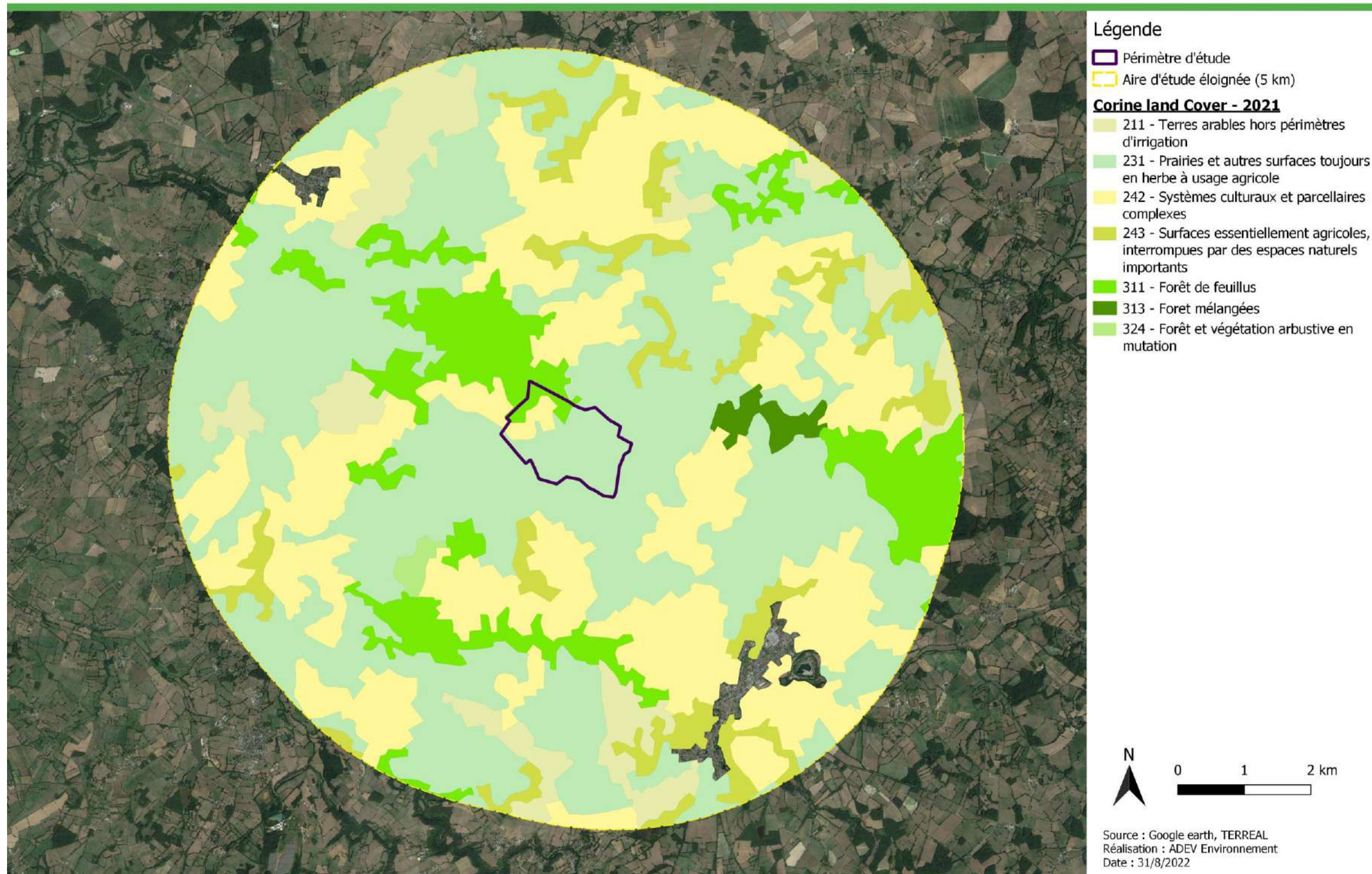
Carte 98 : Habitats terrestres du Sonneur à ventre jaune au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Sonneur à ventre jaune sur l'aire d'étude éloignée



Carte 99 : Habitats du Sonneur à ventre jaune sur l'aire d'étude éloignée

Source : Corine Land Cover 2021, ADEV Environnement, Google earth

TRITON CRETE

Triton crêté *Triturus cristatus*

Description :

C'est une espèce d'assez grande taille puisqu'elle mesure entre 13 à 17 cm. Elle a une peau verruqueuse, contenant de nombreuses glandes. Sa tête est aussi longue que large, le tronc est de section subcirculaire prolongée par une queue assez longue, aplatie latéralement. L'espèce possède des membres robustes et les doigts et orteils ne sont pas palmés. La coloration de la peau est d'ensemble brune ou grisâtre avec des macules noirâtres plus ou moins apparentes. La face ventrale est jaune or ou orange maculé de grandes tâches noires plus ou moins accolées. Les doigts et les orteils sont annelés de noir et de jaune. La partie latérale de la tête et les flancs sont piquetés de blanc. Les femelles se distinguent des mâles par l'absence de crête dorsale développée.



Source : Yannick LEDORÉ

Habitats :

Les sites de reproduction utilisés par les Tritons crêtés sont variés. Ces points d'eau présentent toutefois des caractéristiques propres comme une faible étendue et une faible profondeur. Les tritons sont sensibles à l'envasement et préfèrent les sites ensoleillés. En raison du risque de prédation sur les pontes, les larves, mais aussi pour les adultes, ils évitent les sites avec des poissons. La présence de végétation de berge et de plantes émergées est importante dans la mesure où elles fournissent un support de ponte idéal.

Reproduction et hibernation :

La reproduction a lieu de mars à juin. Les pontes se font sur le lieu de reproduction, au printemps. Les jeunes une fois métamorphosés (40 à 60mm) passent en milieu terrestre. Pour l'estivage, ils utiliseront le même type d'abris, et préféreront les zones plus humides, en particulier pendant les périodes de sécheresse. Pendant la période de reproduction, on les trouvera, en journée, cachés parmi les plantes aquatiques. Pour l'hivernage qui a lieu d'octobre à mars, les jeunes et adultes du Triton crêté utiliseront des galeries du sol (micromammifères notamment), des pierres ou des souches dans les haies.

État de conservation :

Le Triton crêté est une espèce d'intérêt communautaire (classé Annexe 2 de la Directive faune flore habitat) et est menacé en France et en région Centre-Val de Loire. Il est inscrit dans la catégorie « Quasi-menacé » sur la liste rouge des amphibiens menacés de France et de Centre-Val de Loire (Figure 36).

Population locale :

Un individu a été observé dans la mare permanente au sud-ouest du périmètre d'étude (localisation sur la carte ci-dessous). Elle dispose d'une importante disponibilité d'habitat aux alentours du site (localisation sur la carte ci-après).

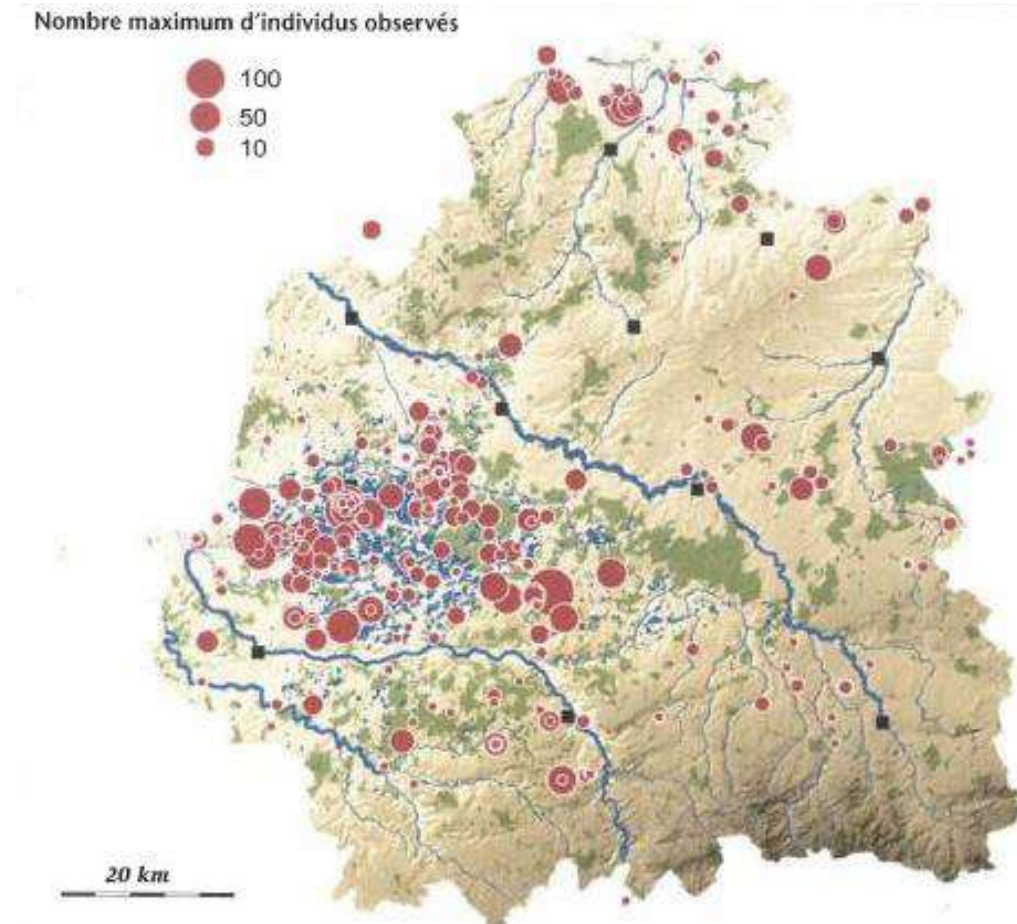


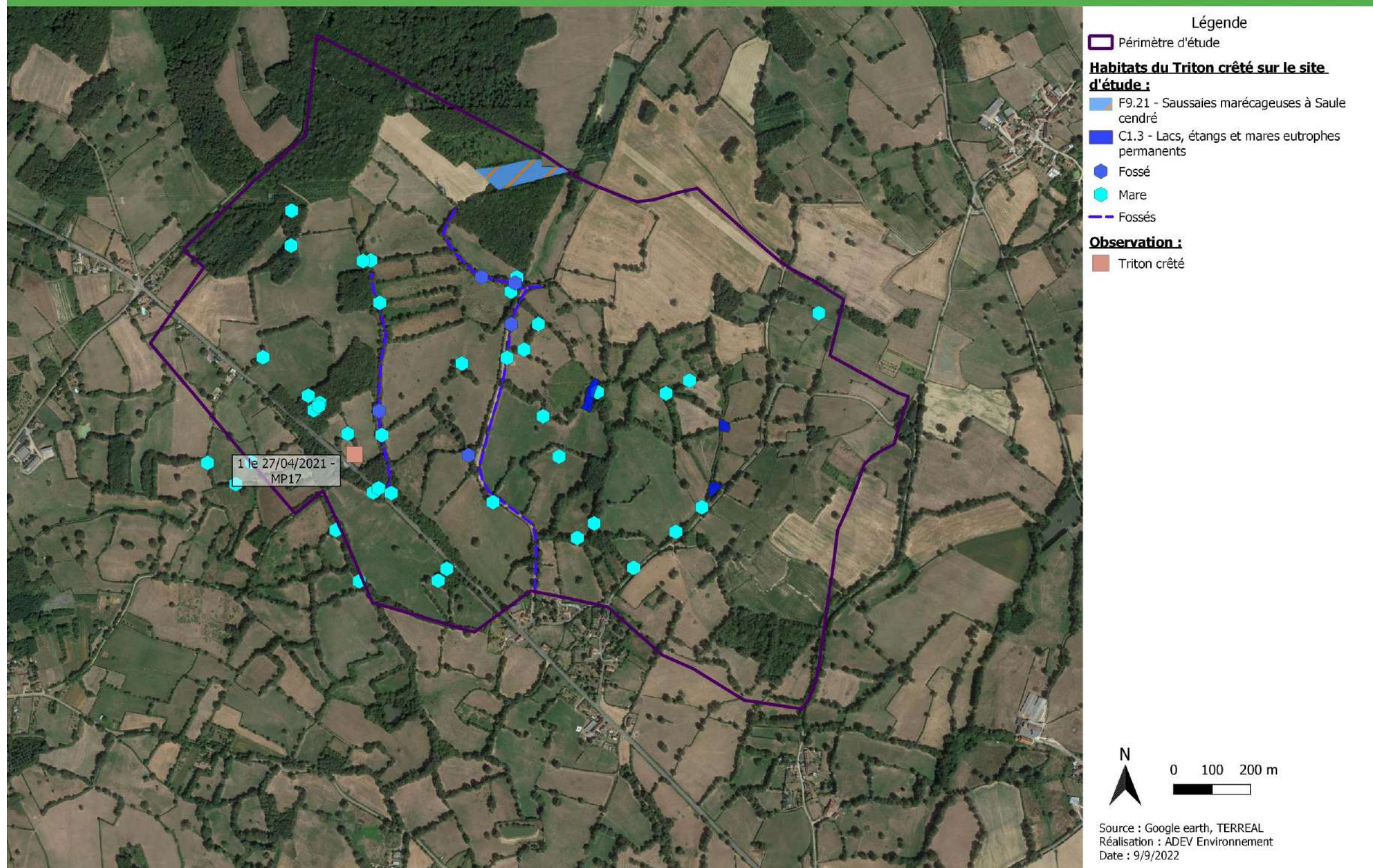
Figure 36 : Répartition du Triton crêté dans le département de l'Indre

Source : Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de l'Indre - 2008



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Triton crêté (reproduction et repos) au sein du site d'étude



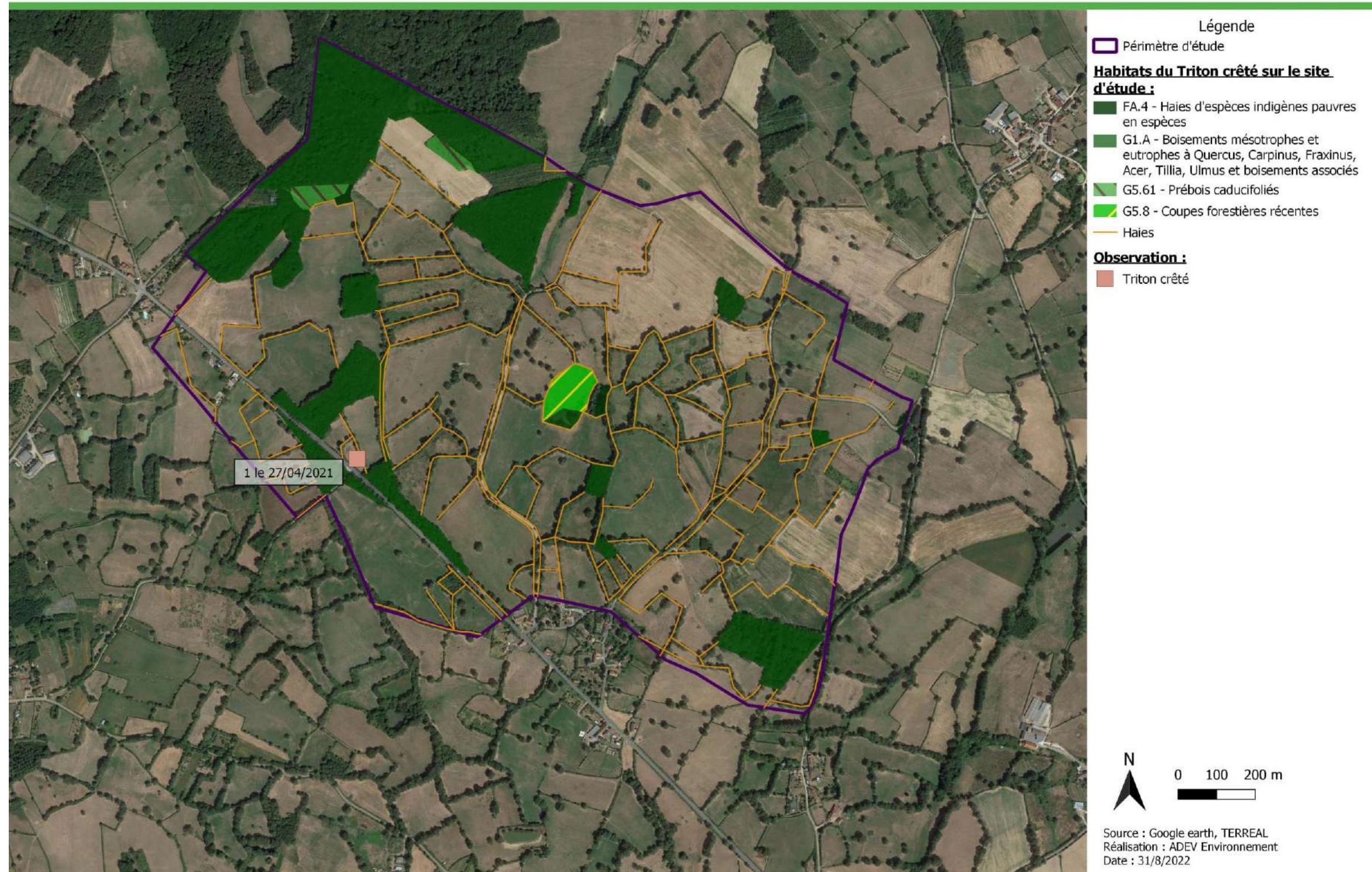
Carte 100 : Habitats du Triton crêté (reproduction et repos) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Triton crêté (terrestre) au sein du site d'étude



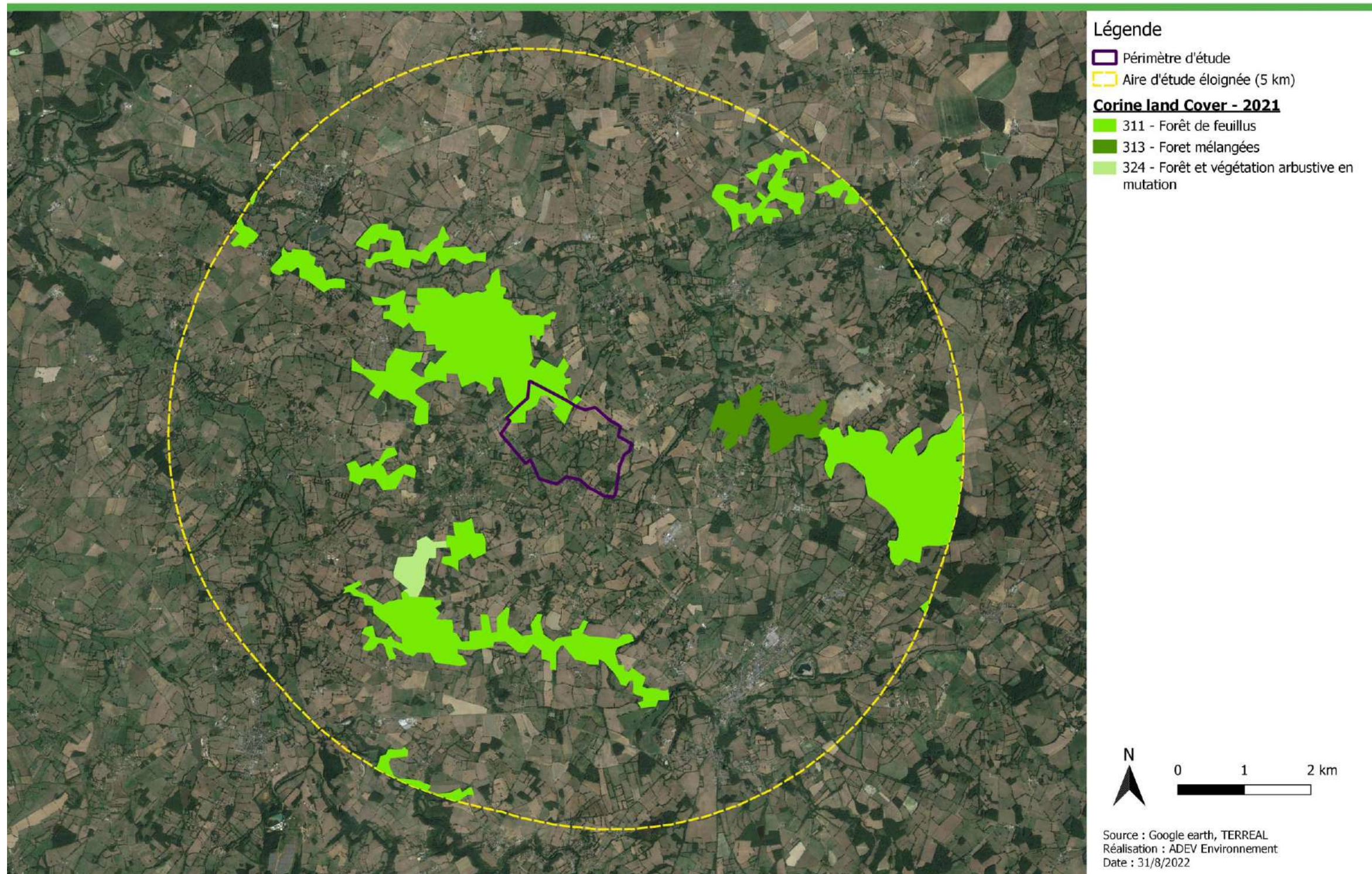
Carte 101 : Habitats du Triton crêté (terrestres) au sein du site d'étude

Source : ADEV Environnement, Google earth



Site d'extraction au lieu-dit Le Joux, communes de Sacierges-Saint-Martin et Roussines (36)

Habitats du Triton crêté sur l'aire d'étude éloignée



Carte 102 : Habitats du Triton crêté sur l'aire d'étude éloignée

Source : Corine Land Cover 2021, ADEV Environnement, Google earth